LES
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport annuel 1985-1986

Québec

87-06298/

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport annuel 1985-1986

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport annuel 1985-1986

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par le ministère
de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Cette édition a été produite par
les Publications du Québec

Dépôt légal — 1er trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08819-4
ISSN 0715-6219

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1986.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation,

Michel Pagé

Québec, décembre 1986

Monsieur Michel Pagé
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1986.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,

Ghislain Leblond

Québec, décembre 1986

Table des matières

Partie I

Le Ministère 11
Organigramme 16
Personnel en poste en 1985-1986 13
État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1985-1986 15

Partie II

Programme 1 21
recherche et enseignement 21

Élément 1.1 21
Planification et études économiques 21

Élément 1.2 24
Recherche agro-alimentaire 24
Direction de la coordination scientifique, et technique 28
Développement technologique des productions 30

Élément 1.3 36
Enseignement en agro-alimentaire 36

Programme 3 39
Aide à la production agricole 39

Élément 3.1 39
Mise en valeur des productions 39
- Productions animales 40
- Productions végétales 40

Élément 3.2 40
Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux 40

Élément 3.3 42
Santé animale 42

Élément 3.4 45
Administration et services régionaux 45

Programme 5 48
Commercialisation des produits agro-alimentaires 48

Élément 5.1 48
Développement des entreprises de transformation 48

Élément 5.2 50
Développement des marchés 50
- Développement commercial 50
- Développement des marchés extérieurs 52
- Politiques alimentaires 53
- Bureau de la répondante à la condition féminine 54

Élément 5.3 54
Contrôle de la qualité des produits 54
- Normalisation des aliments 54
- Expertises et analyses alimentaires 55
- Inspection des produits laitiers 57
- Inspection des produits végétaux 58
- Inspection des aliments à la consommation 59
- Inspection des produits carnés 59
- Inspection et triage des produits marins 60

Programme 7 61
Gestion du territoire agricole 61

Élément 7.2 61
Protection du territoire agricole 61

Programme 8 63
Gestion interne et soutien 63

Élément 8.2 63
Soutien administratif et technique 63
- Ressources financières et matérielles 63
- Communications 64
- Vérification interne 65
- Systèmes 65
- Ressources humaines 66

Programme 10 68
Développement des pêches maritimes 68

Élément 10.1 68
Gestion des ressources, développement et administration 68

Élément 10.2 70
Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource 70

Partie III

Lois administrées 72

Note
Les programmes 2 (Office du crédit agricole), 4 (Régie des assurances agricoles), 6 (Régie des marchés agricoles), 9 (Régie des grains) et l'élément 1 du programme 7 (Commission de protection du territoire agricole) font l'objet de rapports distincts.

Partie I

Le Ministère

Historique

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation trouve son origine dans la création d'un Bureau d'agriculture en 1852. Dix ans plus tard, François Évanturel est nommé ministre de l'Agriculture responsable du Bureau qui sera intégré au Département de l'agriculture et des travaux publics en 1869. En 1887, le Premier ministre Honoré Mercier, crée le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et fait du curé Labelle son sous-ministre.

Le Ministère a par la suite changé plusieurs fois de nom. En 1979, le ministère de l'Agriculture devient celui de l'Agriculture et de l'Alimentation. Depuis le 21 décembre de la même année, avec l'intégration du secteur des pêches, il porte le nom de ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Fonctions et pouvoirs du ministre

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a les pouvoirs et fonctions de concevoir et d'appliquer des politiques et des programmes relatifs à la production, la transformation, la distribution, la commercialisation et la consommation des produits agro-alimentaires au Québec.

Il peut accorder une aide financière, pour les fins susmentionnées, aux sociétés agricoles, aux cercles agricoles, aux syndicats, aux sociétés coopératives ainsi qu'aux producteurs agricoles en général.

Dans le cadre de ces fonctions, le ministre possède les pouvoirs de recherches, d'études, d'enquêtes et d'inventaires nécessaires à l'élaboration de ses politiques et programmes.

À ces fins, il est chargé de la direction et de l'administration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Direction du Ministère

Personnel en poste en 1985-1986

Ministre
— Michel Pagé

Directeur de cabinet
— Serge Grégoire

Ministre délégué aux Pêcheries
— Robert Dutil

Directeur de cabinet
— Rodrigue Desmeules

Sous-ministre
— Ghislain Leblond

Secrétaire du ministère
— René Lafontaine

Sous-ministre adjoint de l'administration
— André Bédard (intérim)

Sous-ministre adjoint de la recherche, du développement technologique et de l'enseignement
— André Vézina

Sous-ministre adjoint de la production et des affaires régionales
— Guy Jacob

Sous-ministre adjoint de la planification et des études économiques
— Gaston Grammond

Sous-ministre adjointe du développement industriel et commercial
— Agnès Jarnuszkiewicz

Sous-ministre adjoint de l'inspection de la qualité des aliments et de la santé animale
— Louis Bernard

Sous-ministre adjoint des pêches maritimes
— Claude Diamant

Direction des communications
— Donald Guay

Bureau de la répondante à la condition féminine
— Suzanne Dion

Service des enquêtes
— Gilles Paiement

Service juridique
— Paul-André Gagné

Direction de la vérification interne
— Jean Bilodeau

Direction de la comptabilité
— Étienne Genest

Direction des ressources financières et matérielles
— André Bédard

Direction des ressources humaines
— Gaston Gaudreau

Direction des systèmes
— André Roy

Direction de protection du territoire agricole
— Jacques Landry

Direction de la coordination scientifique et technique
— Daniel Chez

Direction de la recherche agro-alimentaire
— Jean Hébert

Direction du développement technologique des productions
— Kenneth Choquette

Direction de l'enseignement en agro-alimentaire
— Jean-François Bertrand (intérim)

Centre de production de pommes de terre
— Claude Parent

Direction de l'administration des contrats et gestion du budget
— Gilles Guay

Direction des politiques commerciales canadiennes et internationales
— Henri-Paul Blanchard

Direction des études économiques
— Jean-Yves Lavoie

Direction de la planification
— Rolland Beaulieu

Direction des politiques alimentaires
— Suzanne Guérin

Direction du développement industriel
— Robert Lemieux

Direction du développement commercial
— Bernard Gaudreau

Direction de la normalisation des aliments
— Émile Ducharme

Direction de la santé animale
— Yvan Rouleau

Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires
— Jacques Boulanger

Direction des pêches maritimes, services administratifs
— Jules Poirier

Direction des pêches maritimes, protection
— Gilles Ouellette

Direction des pêches maritimes, services aux usagers
— Jean Carbonneau

Direction des pêches maritimes, recherche scientifique et technique
— Lucien Poirier

Bureaux régionaux
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
— Réal Gendron
Québec et Beauce
— Jacques St-Hilaire
Nicolet
— Raymond Laflamme
Estrie
— Léonel Bombardier
Richelieu et Sud-Ouest de Montréal
— Zénon Bergeron
Outaouais
— Gary Coupland
Abitibi-Témiscamingue
— Marc Parent
Nord de Montréal
— Jean-Lucien Leclerc
Mauricie
— Alain Tremblay
Saguenay — Lac-Saint-Jean
— Charles-Henri Larouche

Organismes agricoles
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)
— André Marier
Raffinerie de sucre
— André Marier
Office du crédit agricole
— Camille-G. Moreau
Régie des assurances agricoles
— Jacques Brulotte
Régie des marchés agricoles
— Gilles Prégent
Régie des grains
— Fernand Beaudet
Commission de protection du territoire agricole
— Pierre-Luc Blain
Société du Parc des expositions agro-alimentaires
— Ghislain Leblond

État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1985-1986

Programmes/Éléments	Budgets	Dépenses
1- Planification, recherche et enseignement		
1- Planification et études économiques	3 788 300 $	3 597 900 $
2- Recherche agricole	25 452 800 $	24 471 500 $
3- Enseignement agricole	13 245 600 $	13 079 600 $
4- Fonds de recherche	—	—
Total	**42 486 700 $**	**41 149 000 $**
3- Aide à la production agricole		
1- Mise en valeur des productions	47 646 400 $	47 110 800 $
2- Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	33 229 500 $	32 807 600 $
3- Santé animale	17 475 900 $	16 935 200 $
4- Administration et services régionaux	31 219 500 $	30 742 500 $
Total	**129 571 300 $**	**127 596 100 $**
5- Commercialisation des produits agro-alimentaires		
1- Développement des entreprises de transformation	6 978 000 $	5 483 500 $
2- Développement des marchés	17 852 000 $	17 367 700 $
3- Contrôle de la qualité des produits	21 288 700 $	20 776 600 $
Total	**46 118 700 $**	**43 627 800 $**
7- Gestion du territoire agricole		
2- Protection du territoire	2 913 900 $	2 443 400 $
3- Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes	23 864 700 $	23 863 800 $
4- Banque de terres arables	950 000 $	—
Total	**27 728 600 $**	**26 307 200 $**
8- Gestion interne et soutien		
1- Direction	2 365 500 $	2 351 400 $
2- Soutien administratif et technique	23 165 700 $	22 864 200 $
Total	**25 531 200 $**	**25 215 600 $**
10- Développement des pêches maritimes		
1- Gestion des ressources, développement et administration	11 139 700 $	10 951 000 $
2- Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource	28 060 900 $	17 024 300 $
Total	**39 200 600 $**	**27 975 300 $**
Prêts, placements et avances	—	1 421 700 $
Total	**310 637 100 $**	**293 292 700 $(*)**

(*) Ce montant exclut les déboursés identifiés ci-après non imputables au budget du Ministère.

— Prêt de 200 000 $ accordé en vertu de la Loi du Ministère (L.R.Q. c.M.14)

— Dépenses de 741 000 $ effectuées en vertu de la Loi sur les licences (L.R.Q., c.L-3)

— Dépenses de 227 000 $ effectuées en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête (L.R.Q., cc-37)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

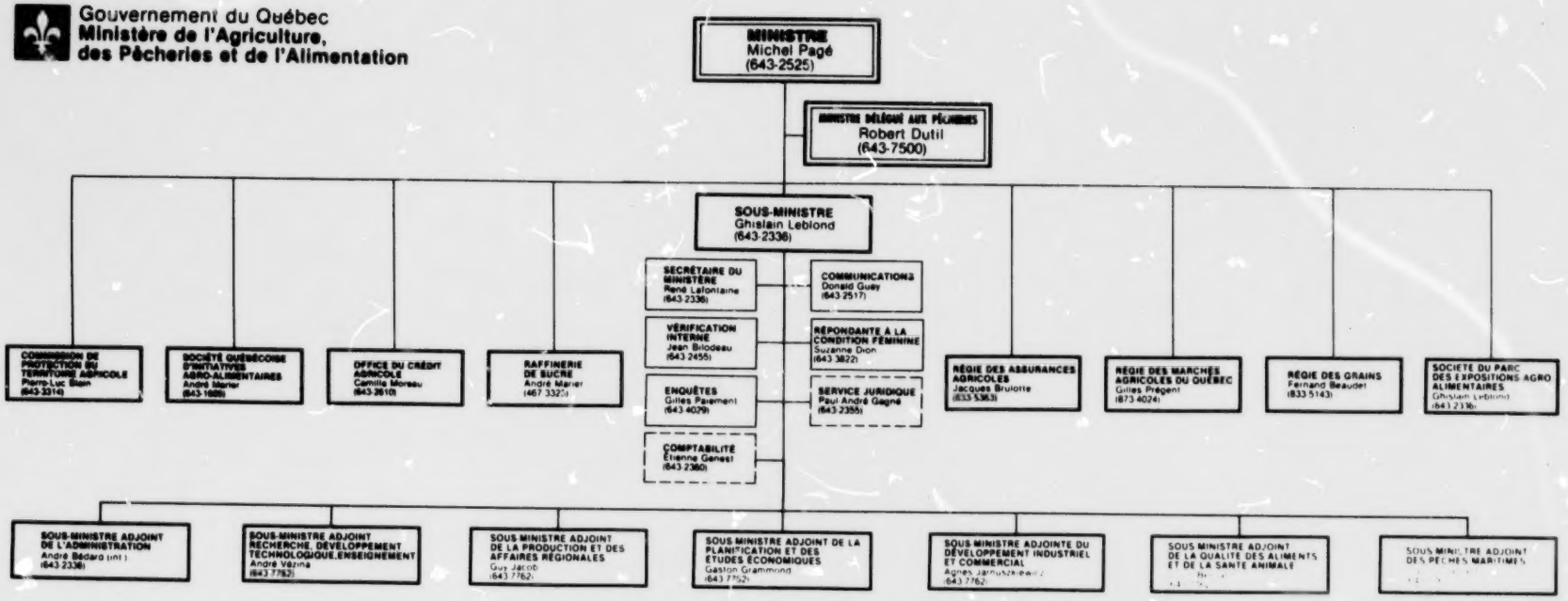

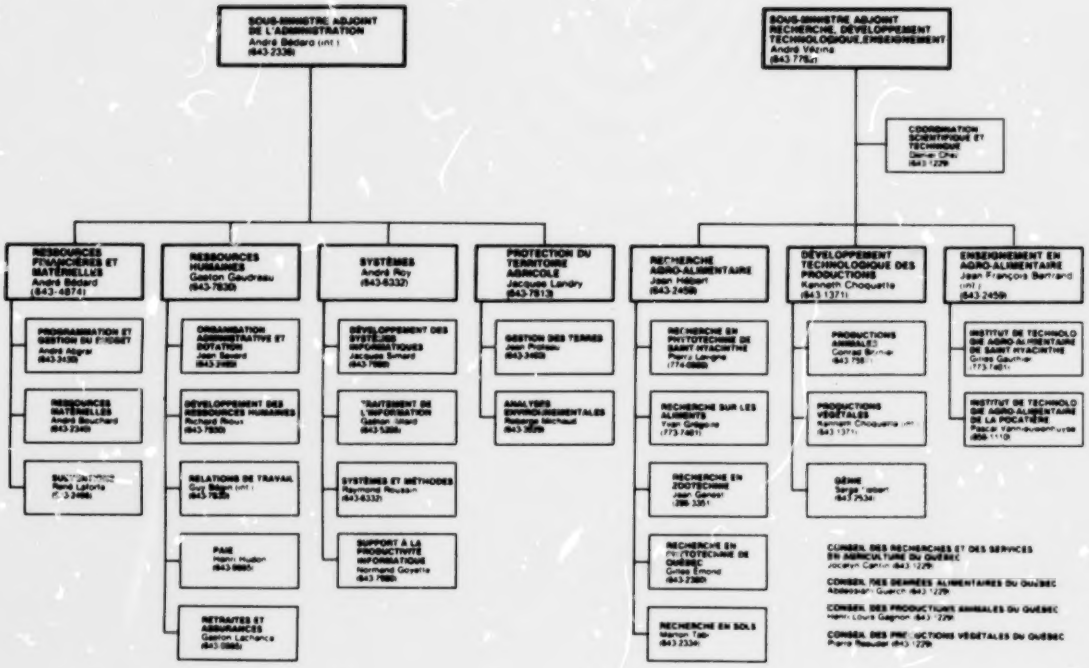
SOUS-MINISTRE ADJOINT DE L'ADMINISTRATION
André Bédard (int.)
(843-2338)
SOUS-MINISTRE ADJOINT RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, ENSEIGNEMENT
André Vézina
(843-7781)
COORDINATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
Denis Dion
(843-1229)
RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES
André Bédard
(843-4874)
PROGRAMMATION ET GESTION DU BUDGET
André Négrac
(843-2439)
RESSOURCES MATÉRIELLES
André Bouchard
(843-2340)
RESSOURCES HUMAINES
Gaston Gaudreau
(843-7830)
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET DOTATION
Jean Bérard
(843-2488)
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Richard Roux
(843-7830)
RELATIONS DE TRAVAIL
Guy Bégin (int.)
(843-7835)
PAIE
Henri Hudon
(843-9865)
RETRAITES ET ASSURANCES
Gaston Lachance
(843-0980)
SYSTÈMES
André Roy
(843-6332)
DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES INFORMATIQUES
Jacques Simard
(843-7888)
TRAITEMENT DE L'INFORMATION
Gaétan Isnard
(843-5288)
SYSTÈMES ET MÉTHODES
Raymond Rousseau
(843-6332)
SUPPORT À LA PRODUCTIVITÉ INFORMATIQUE
Normand Gosselin
(843-7888)
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE
Jacques Landry
(843-7813)
GESTION DES TERRES
Jean Poitevin
(843-3483)
ANALYSES ENVIRONNEMENTALES
Pierange Marchand
(843-3839)
RECHERCHE AGRO-ALIMENTAIRE
Jean Hébert
(843-2459)
RECHERCHE EN PHYTOTECHNIE DE SAINT-HYACINTHE
Henry Lavigne
(774-0888)
RECHERCHE SUR LES ALIMENTS
Yvan Gagnon
(773-1481)
RECHERCHE EN ZOOTECHNIE
Jean Ganon
(338-3351)
RECHERCHE EN PHYTOTECHNIE DE QUÉBEC
Gilles Emond
(843-2380)
RECHERCHE EN SOLS
Marron Tabi
(843-2334)
DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE DES PRODUCTIONS
Kenneth Choquette
(843-1371)
PRODUCTIONS ANIMALES
Conrad Brunet
(843-758)
PRODUCTIONS VÉGÉTALES
Normand Choquette (int.)
(843-1371)
GÉNIE
Serge Lesser
(847-2534)
ENSEIGNEMENT EN AGRO-ALIMENTAIRE
Jean François Bernard (int.)
(843-2459)
INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Gilles Gauthier
(773-1481)
INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE LA POCATIÈRE
Pascal Vanhouwenhuyse
(856-1110)
CONSEIL DES RECHERCHES ET DES SERVICES EN AGRICULTURE DU QUÉBEC
Jocelyn Carlin (843-1229)
CONSEIL DES DONNÉES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC
Abdelbar Guerch (843-1229)
CONSEIL DES PRODUCTIONS ANIMALES DU QUÉBEC
Henri-Louis Gagnon (843-1229)
CONSEIL DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DU QUÉBEC
Pierre Rioux (843-1229)

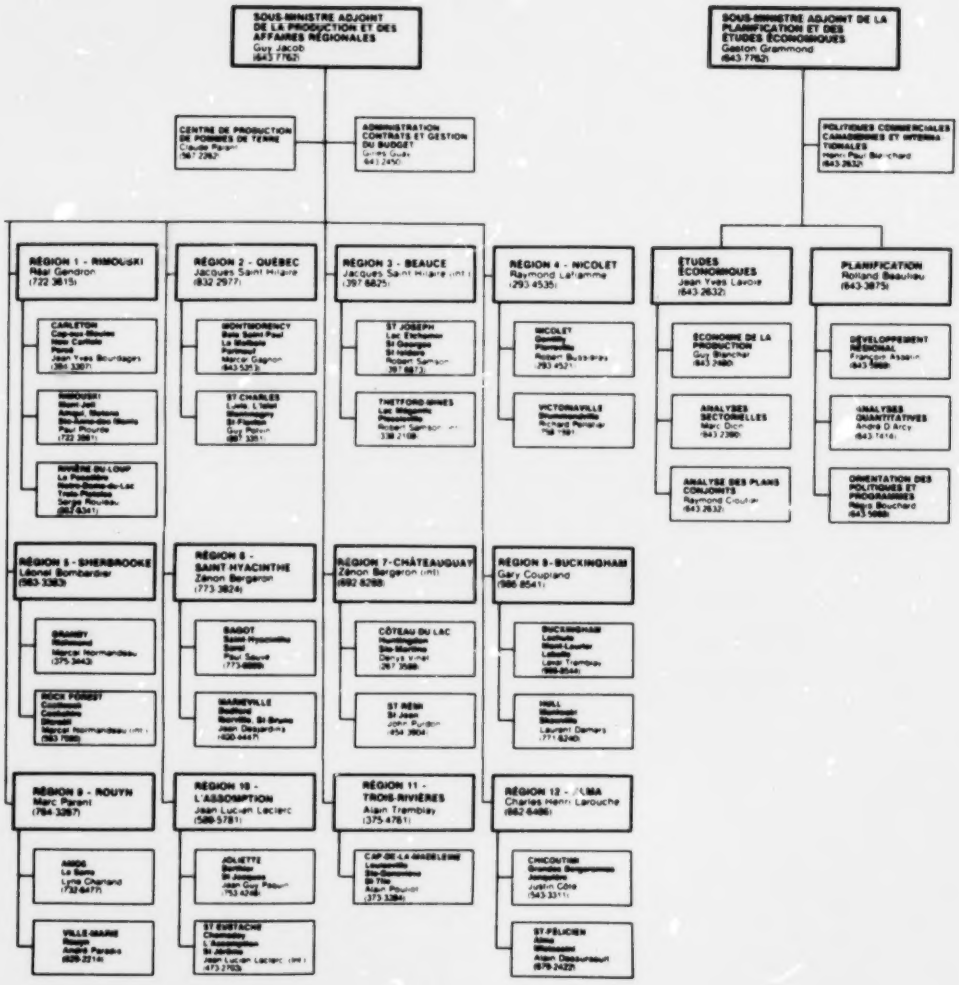
SOUS-MINISTRE ADJOINT DE LA PRODUCTION ET DES AFFAIRES RÉGIONALES
Guy Jacob
(643 7762)
CENTRE DE PRODUCTION DE POMMES DE TERRE
Claude Paquet
(367 2262)
ADMINISTRATION CONTRATS ET GESTION DU BUDGET
(643 2450)
SOUS-MINISTRE ADJOINT DE LA PLANIFICATION ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Gaston Grammond
(643 7762)
POLITIQUES COMMERCIALES CANADIENNES ET INTERNATIONALES
(643 2632)
RÉGION 1 - RIMOUSKI
Réal Gendron
(722 3815)
CARLETTON
Cap-aux-Meules
Havre Aubert
Fatima
Jean Yves Bourdages
(394 3307)
RIMOUSKI
Mont Joli
Amqui, Matane
Ste-Anne-des-Monts
Paul Pouliot
(722 3861)
RIVIÈRE DU LOUP
La Pocatière
Notre-Dame-du-Lac
Trois-Pistoles
Serge Rouleau
(862 6341)
RÉGION 2 - QUÉBEC
Jacques Saint Hilaire
(832 2977)
MONTMORENCY
Baie Saint Paul
La Malbaie
Portneuf
Marcel Gagnon
(843 5291)
ST CHARLES
Lévis, L'Islet
Montmagny
St Flavien
Guy Perron
(837 3351)
RÉGION 3 - BEAUCE
Jacques Saint Hilaire (int.)
(397 6825)
ST JOSEPH
Lac Etchemin
St Georges
St Isidore
Robert Samson
397 6873)
THETFORD MINES
Lac Mégantic
Plessisville
Robert Samson (int.)
338 2168)
RÉGION 4 - NICOLET
Raymond Laframme
(293 4535)
NICOLET
Gentilly
Pierreville
Robert Bussières
293 4521)
VICTORIAVILLE
Drummondville
Richard Pelletier
758 1921)
ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Jean Yves Lavoie
(643 2632)
ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION
Guy Blanchet
(643 2480)
ANALYSES SECTORIELLES
Marc Dion
(643 2390)
ANALYSE DES PLANS CONJOINTS
Raymond Croutier
(643 2632)
PLANIFICATION
Rolland Beaulieu
(643-3875)
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
François Asselin
(643 5868)
ANALYSES QUANTITATIVES
André D'Arcy
(643 7414)
ORIENTATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES
Réjean Bouchard
(643 5868)
RÉGION 5 - SHERBROOKE
Léonel Bombardier
(563 3383)
GRANBY
Richmond
Marcel Normandeau
(375 3443)
ROCK FOREST
Cookshire
Coaticook
Disraeli
Marcel Normandeau (int.)
(563 7588)
RÉGION 6 - SAINT HYACINTHE
Zénon Bergeron
(773 3824)
BAGOT
Saint Hyacinthe
Bagot
Paul Sauvé
(773-6888)
MARIEVILLE
Sorel
Iberville, St Bruno
Jean Desjardins
(430 4467)
RÉGION 7 - CHÂTEAUGUAY
Zénon Bergeron (int.)
(692 6288)
CÔTEAU DU LAC
Huntingdon
Ste-Martine
Denys Viau
267 3588)
ST REMI
St Jean
John Purdon
454 3804)
RÉGION 8 - BUCKINGHAM
Gary Coupland
(986 8541)
BUCKINGHAM
Lochaber
Mont-Laurier
Labelle
Leon Tremblay
(986-8544)
HULL
Montebello
Shawville
Laurent Demers
(771 6240)
RÉGION 9 - ROUYN
Marc Parent
(764 3287)
AMOS
La Sarre
Lyne Charland
(732 6477)
VILLE-MARIE
Rouyn
André Perron
(629 2216)
RÉGION 10 - L'ASSOMPTION
Jean Lucien Leclerc
(589 5781)
JOLIETTE
Berthier
St Jacques
Jean Guy Pagan
753 6248)
ST EUSTACHE
Chomedey
L'Assomption
St Jérôme
Jean Lucien Leclerc (int.)
473 2763)
RÉGION 11 - TROIS-RIVIÈRES
Alain Tremblay
(375 4781)
CAP-DE-LA-MADELEINE
Louiseville
Ste-Geneviève
St Tite
Alain Pouliot
(375 3384)
RÉGION 12 - [illegible]
Charles Henri Larouche
(662 6486)
CHICOUTIMI
Roberval
Jonquière
Dolbeau
Justin Côté
(543 3311)
ST FÉLICIEN
Alma
Métabetchouan
Alain Desbureaux
(679 2422)

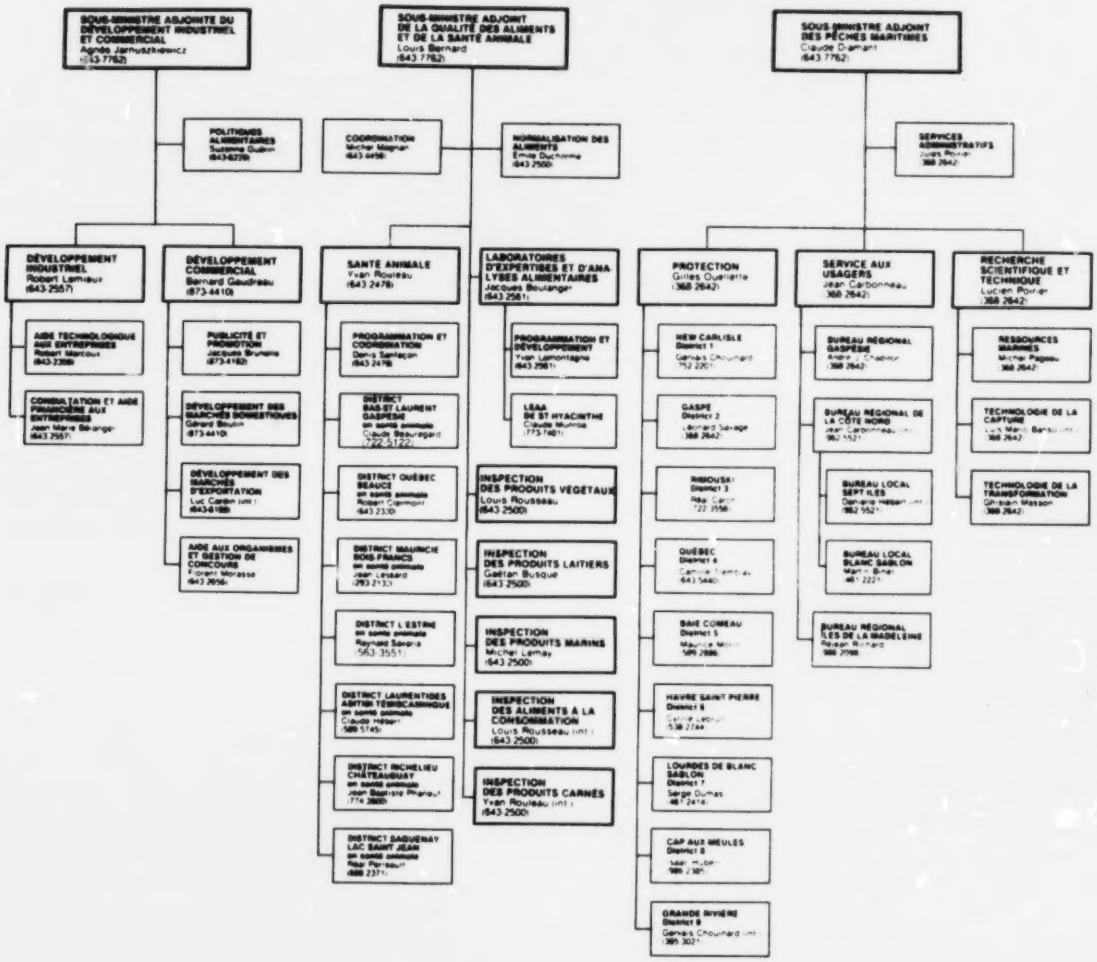
SOUS-MINISTRE ADJOINTE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Agnès Jarmuszkiewicz
(643-7762)
POLITIQUES ALIMENTAIRES
Suzanne Dubin
(643-6729)
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Robert Lemieux
(643-2557)
AIDE TECHNOLOGIQUE AUX ENTREPRISES
Robert Mercure
(643-2289)
CONSULTATION ET AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES
Jean Marie Bélanger
(643-2557)
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
Bernard Gaudreau
(873-4410)
PUBLICITÉ ET PROMOTION
Jacques Brunet
(873-4162)
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS DOMESTIQUES
Gérard Beulin
(873-4410)
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION
Luc Cardin (int.)
(643-4188)
AIDE AUX ORGANISMES ET GESTION DE CONCOURS
Florian Morasse
(643-2656)
SOUS-MINISTRE ADJOINT DE LA QUALITÉ DES ALIMENTS ET DE LA SANTÉ ANIMALE
Louis Bernard
(643-7762)
COORDINATION
Michel Magnan
(643-6458)
NORMALISATION DES ALIMENTS
Emile Duchesne
(643-2500)
SANTÉ ANIMALE
Yvon Rouleau
(643-2478)
PROGRAMMATION ET COORDINATION
Denis Samson
(643-2478)
DISTRICT BAS-ST LAURENT GASPÉSIE
en santé animale
Claude Beauregard
(722-3122)
DISTRICT QUÉBEC BEAUCE
en santé animale
Robert Clermont
(643-2330)
DISTRICT MAURICIE BOIS FRANCS
en santé animale
Jean Lessard
(293-2133)
DISTRICT L'ESTRIE
en santé animale
Raymond Savoie
(563-3551)
DISTRICT LAURENTIDES ABITIBI TÉMISCAMINGUE
en santé animale
Claude Hébert
(569-5745)
DISTRICT RICHELIEU CHÂTEAUGUAY
en santé animale
Jean Baptiste Pharand
(774-2800)
DISTRICT SAGUENAY LAC SAINT JEAN
en santé animale
Réal Perreault
(668-2371)
LABORATOIRES D'EXPERTISES ET D'ANALYSES ALIMENTAIRES
Jacques Boulanger
(643-2561)
PROGRAMMATION ET DÉVELOPPEMENT
Yvon Lamontagne
(643-2561)
LSAA
DE ST HYACINTHE
Claude Mumma
(773-1601)
INSPECTION DES PRODUITS VÉGÉTAUX
Louis Rousseau
(643-2500)
INSPECTION DES PRODUITS LAITIERS
Gaétan Busque
(643-2500)
INSPECTION DES PRODUITS MARINS
Michel Lemay
(643-2500)
INSPECTION DES ALIMENTS À LA CONSOMMATION
Louis Rousseau (int.)
(643-2500)
INSPECTION DES PRODUITS CARNÉS
Yvon Rouleau (int.)
(643-2500)
SOUS-MINISTRE ADJOINT DES PÊCHES MARITIMES
Claude Diamant
(643-7762)
SERVICES ADMINISTRATIFS
Louis Poirier
368-2642
PROTECTION
Gilles Ouellette
(368-2642)
NEW CARLISLE
District 1
Gervais Chouinard
752-2201
GASPÉ
District 2
Bernard Sénécal
368-2642
RIMOUSKI
District 3
Réal Caron
722-3558
QUÉBEC
District 4
Camille Tremblay
643-5440
BAIE COMEAU
District 5
Maurice Nelson
589-2886
HAVRE SAINT PIERRE
District 6
Lucie Lechat
538-2744
LOURDES DE BLANC SABLON
District 7
Serge Dumas
461-2414
CAP AUX MEULES
District 8
Jean Huber
986-2385
GRANDE RIVIÈRE
District 9
Gervais Chouinard (int.)
385-3021
SERVICE AUX USAGERS
Jean Carbonneau
368-2642
BUREAU RÉGIONAL GASPÉSIE
Andrew Chalmer
368-2642
BUREAU RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD
Jean Carbonneau (int.)
962-1521
BUREAU LOCAL SEPT ÎLES
Damase Hébert (int.)
962-1521
BUREAU LOCAL BLANC SABLON
Marc Binet
461-2221
BUREAU RÉGIONAL ÎLES DE LA MADELEINE
Roger Richard
368-2098
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
Lucien Poirier
368-2642
RESSOURCES MARINES
Michel Pageau
368-2642
TECHNOLOGIE DE LA CAPTURE
Luc Marc Bersuni
368-2642
TECHNOLOGIE DE LA TRANSFORMATION
Ghislain Masson
368-2642

Partie II

Programme 1

Planification, recherche et enseignement

Ce programme a pour objectifs d'orienter l'évolution de l'agriculture en fonction des besoins du milieu, de solutionner des problèmes au moyen de recherches et de former des personnes compétentes en agriculture.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
1.1 Planification et études économiques	3 788 300 $	3 597 900 $
1.2 Recherche agricole	25 452 800 $	24 471 500 $
1.3 Enseignement agricole	13 245 600 $	13 079 600 $
1.4 Fonds de recherche	—	—
Total	**42 486 700 $**	**41 149 000 $**

Effectifs du programme	1984-1985	1985-1986
Cadres supérieurs	24	32
Professionnels	143	152
Enseignants	117	115
Agents de maîtrise (fonctionnaires et ouvriers)	12	11
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	199	184
Ouvriers	111	94
Total	**606**	**588**

Élément 1.1

Planification et études économiques

Mandat général

Le sous-ministériat à la planification et aux études économiques a pour but d'élaborer des objectifs et des programmes concernant l'évolution de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec. À cette fin, il établit les priorités, étudie les divers secteurs primaire, secondaire et tertiaire, afin d'orienter le développement de la production en fonction des besoins actuels et futurs du milieu québécois et des exigences des marchés internationaux.

Planification

La Direction de la planification a pour mandat de fournir l'expertise économique en matière d'orientations à moyen et long terme du développement du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation. Elle doit le faire dans une perspective tant globale que régionale, en conformité avec les objectifs du Ministère, en vue d'accroître la rentabilité financière du secteur.

Productivité des ressources

Le Service de la productivité des ressources a poursuivi la préparation des avis techniques que doit fournir le Ministère sur les orientations que celui-ci entend privilégier en matière d'aménagement du territoire suivant les schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (M.R.C.). Trente-six avis ont été produits en conformité avec l'article 16 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et 3 en vertu de l'article 27 de la même loi pour la M.R.C. de l'Or-Blanc, la Communauté urbaine de Québec et Ville de Laval.

Le Service a assuré le suivi des propositions retenues à la Conférence socio-économique de l'Es-

trie. Il a analysé les propositions d'action des intervenants lors des Conférences socio-économiques de l'Or-Blanc, des Laurentides et de l'Outaouais et a préparé les avis du Ministère à cet effet. Il a consacré des ressources à l'étude du projet de développement de l'Île-Sainte-Thérèse ainsi qu'à l'analyse de la problématique de la production porcine au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Service a collaboré à l'évaluation du « Guide d'analyse et d'aménagement des cours d'eau à des fins agricoles ». Il a participé aussi à l'organisation de la visite au Québec de parlementaires irlandais et a préparé un document sur l'agriculture en Irlande. Lors du séminaire franco-québécois sur le lait à Montréal, en septembre 1985, il a publié un document: « La valorisation du lait et ses dérivés — État de la situation ». Il faut noter également la parution d'une brochure intitulée « Superficie drainée souterrainement, par région agricole, en 1984-1985 ».

Analyse des politiques

Le Service de l'analyse des politiques a préparé des études portant sur l'évaluation des programmes administrés par le Ministère. Le programme de distribution du lait gratuit dans les écoles primaires, celui de l'amélioration des troupeaux laitiers du Québec (P.A.T.L.Q.) et le programme de remboursement des taxes foncières municipales et scolaires ont ainsi fait l'objet d'analyses économiques particulières. Il a également conçu et mis à jour un répertoire des lois et règlements administrés par le Ministère et ses organismes ainsi qu'un Répertoire des mesures d'aide financière pour la période de 1976-1977 à 1984-1985.

Il a réalisé par ailleurs des travaux concernant différentes politiques fédérales ayant un impact économique sur le secteur agro-alimentaire du Québec. La révision de la Loi nationale sur les transports « Aller sans entraves, un guide pour la réforme des transports », le rapport de la Commission Macdonald et le rapport du Conseil économique du Canada sur la partie portant sur « l'Ouest en transition » ont donné lieu à la réalisation d'études particulières. Une revue de la politique des pêches dans les Provinces maritimes et de la politique dans le secteur agro-alimentaire aux États-Unis a fait l'objet de rapports distincts. Des notes analytiques furent préparées sur le financement agricole et les programmes d'urgence ainsi que sur le développement agricole pour les fins de la Conférence des premiers ministres, en novembre 1985.

Le Service a fait paraître un article sur « L'impact des propositions du rapport Hall sur les coûts de production des exploitations agricoles » et a préparé une brochure intitulée « Le financement agricole au Québec — État de la situation ».

Statistique

Le Service de la statistique a continué d'assumer la coordination de l'enregistrement des exploitations agricoles pour l'année 1985. Il a préparé un document statistique basé sur les fichiers annuels des enregistrements des exploitations agricoles pour les fins du personnel du Ministère en région. Il a soumis des propositions de modifications au décret relatif à l'enregistrement des entreprises de pêche ainsi qu'un formulaire d'enregistrement pour ces exploitations. Le fichier des exploitations agricoles enregistrées a été utilisé régulièrement pour la préparation de listes de producteurs servant à l'envoi de publications, de convocations à des réunions ou encore, pour des relevés particuliers.

Le Service a fait une revue de la situation économique du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation en 1985 avec des perspectives pour 1986. Ce relevé indique les principaux événements qui ont affecté chaque secteur de production agricole et évalue leur impact sur la rentabilité financière de ces secteurs. Il a effectué une analyse de la situation de la pêche au crabe au Québec pour finaliser ensuite une étude relative à l'expérimentation d'une technologie nouvelle pour le développement de la pêche au crabe sur la Basse-Côte-Nord. Il a terminé le manuscrit de la publication intitulée « Coup d'oeil sur l'agriculture, les pêches et l'alimentation au Québec en 1985 ».

Le Service a publié le « Répertoire des Vivres du Québec », édition 1985, « L'industrie de la construction et de la réparation de bateaux de pêche au Québec » et le dépliant « Statistiques ». Il a participé en outre à l'automne 1985, à une mission technique sur l'organisation des statistiques en agriculture et dans les pêches en France et en Belgique, et a assisté à la conférence sur les perspectives agricoles américaines et mondiales à Washington, en décembre 1985.

Études économiques

La Direction des études économiques a pour mandat de fournir une expertise agro-économique pour la réalisation d'études visant à développer les instruments de gestion, à identifier la conjoncture économique des sous-secteurs et à fournir aux intervenants l'information économique appropriée. Elle comprend trois services.

Économie de la production

Le Service de l'économie de la production a pour mandat de concevoir et de développer des systèmes de cueillette et d'analyse de données technico-économiques, ainsi que des outils et des techniques permettant une gestion efficace de l'exploitation agricole. Le personnel de ce Service réalise des enquêtes auprès d'un échantillonnage représentatif de producteurs afin de recueillir les données nécessaires au calcul des coûts de production des produits agricoles. Le Service gère le Centre d'information et d'analyse en gestion agricole (CIAGA); 1 250 dossiers individuels furent traités et des sessions de formation en gestion financière furent tenues auprès de professionnels et technologistes. Les coûts de production du lait nature et du lait industriel pour les années 1983 et 1984 furent établis à partir des dossiers du CIAGA. Trois nouveaux syndicats de gestion agricole ont bénéficié du programme d'aide du Ministère en 1985-1986, ce qui porte à quarante-cinq le nombre de syndicats de gestion agricole. Les crédits alloués à ce programme sont les suivants:

	1983-1984	1984-1985	1985-1986
Nombre de syndicats	40	42	45
Crédits alloués	875 000 $	825 000 $	871 000 $

Le Service a établi ou indexé des coûts de production pour dix-neuf produits différents et tenu vingt-trois réunions du Comité consultatif formé du Ministère et de l'Union des producteurs agricoles. Conformément à la nouvelle méthodologie des coûts de production, des enquêtes ont été réalisées dans les secteurs du sirop d'érable, du lait de chèvre, du tabac, du lapin, de fleurs en caissettes, du chou, de la carotte et du rutabaga. De plus, le coût de production du bouvillon d'engraissement a été révisé en profondeur. En collaboration avec la Commission canadienne du lait et la Fédération des producteurs de lait du Québec, le Service a mis en place une banque de données informatisée sur la production laitière en vue de calculer le coût de production du lait.

Il travaille actuellement à établir les coûts de production de la pomme, du sirop d'érable, du lait de chèvre, du tabac, des fleurs et légumes de serre et des produits maraîchers (carotte, chou, rutabaga).

Le Service a réalisé plusieurs études ponctuelles, participé à des comités et à des symposiums et fourni des données techniques et des analyses pour le Comité de références économiques en agriculture, le Conseil des productions animales du Québec et le Conseil des productions végétales du Québec.

Analyses sectorielles

Le Service des analyses sectorielles est mandaté pour procéder à l'analyse des conditions économiques de chacun des sous-secteurs de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Il doit dégager les perspectives économiques pour les principaux produits et réaliser diverses études d'impacts.

De plus, ce Service réalise des évaluations de l'offre et de la demande par groupes de produits, prépare des avis sectoriels, assure la défense des intérêts du Québec lors des enquêtes américaines sur l'exportation de denrées agricoles et rédige divers mémoires au Conseil du trésor ou au Conseil des ministres.

Le personnel du Service des analyses sectorielles se compose principalement d'agronomes et d'économistes spécialisés en agro-alimentaire.

Au cours de l'année 1985-1986, ce Service a publié trois études, soit « L'horticulture ornementale au Québec, Rapport d'enquête », décembre 1985, 73 pages, six cahiers intitulés « Bilan statistique sur le commerce extérieur des produits agro-alimentaires et des pêches, Québec-Canada 1978 à 1984 », 564 tableaux et enfin, « L'industrie sucrière canadienne et québécoise — L'avenir de la Raffinerie de sucre du Québec », février 1986, 85 pages.

Le personnel de ce Service a également prononcé des conférences à diverses reprises. Les principales conférences portaient sur les organismes engagés dans la commercialisation des céréales au Canada, l'évolution du secteur céréalier au Québec et les avenues de développement, le commerce international des céréales et la libéralisation des échanges.

Ce Service a également préparé la majeure partie des documents d'appui pour la tenue de la Conférence fédérale-provinciale des ministres et des sous-ministres de l'Agriculture de juillet 1985 et de janvier 1986. Il a également contribué à la préparation du document à l'intention de la Délégation québécoise pour la Conférence des sous-ministres de l'Agriculture sur la stabilisation tripartite tenue en octobre 1985.

Parmi les principaux travaux réalisés en 1985-1986, on note:

— Impact économique de l'ajout de contenu solide non gras au lait de consommation.
— Évaluation de l'impact économique du projet de normes microbiologiques pour les produits laitiers.
— Rapport du comité sur la semi-finition du bovin.
— L'industrie de la volaille au Canada, la production nationale et le commerce international.
— L'impact d'une réduction de production d'une variation de prix du poulet.

— L'industrie cunicole au Québec: situation, problématique, perspectives et plan de développement.
— La consommation, la production et la commercialisation du miel au Québec.
— Avis sectoriels sur l'implantation de centres de grain dans diverses régions du Québec.
— Analyse du rapport du comité d'enquête sur le mode de versement du Nid-de-Corbeau.
— Changements apportés à la politique fédérale des grains de provende — Analyse et commentaires.
— Impact des propositions du rapport Hall sur le coût de production des exploitations agricoles.
— Hausse du prix du blé panifiable et répercussions sur le prix de la farine et du pain.
— La répartition interprovinciale des dépenses fédérales dans les secteurs des céréales et oléagineux de 1970-1971 à 1982-1983.
— Les organismes impliqués dans la commercialisation des céréales au Canada.
— Mise à jour des objectifs et réalisations des programmes relatifs au plan triennal de développement de la production céréalière au Québec.
— Évaluation des possibilités de développement du marché de la tomate de serre produite au Québec.
— Réponse du Québec au « U.S. Contervailing Duty Questionnaire » sur les framboises du Canada.
— L'industrie canadienne des pêches au Canada, la production nationale et le commerce international.
— Situation de la consommation des produits de la pêche.
— L'industrie piscicole au Québec: État de la situation, problématique, perspectives et plan de développement.
— Analyse structurelle de l'industrie de la transformation alimentaire au Québec.
— Les produits de boulangerie, situation et cadre réglementaire.
— Évaluation des marges de distribution dans le secteur des viandes.
— L'agriculture du Québec dans un contexte de libéralisation des échanges internationaux et du libre-échange avec les États-Unis.
— Avis technique sur la libéralisation du commerce agricole et alimentaire avec les États-Unis.
— Analyse du programme fédéral de stabilisation tripartite des prix agricoles.
— Le « Farm Bill », analyse de l'approche économique de la politique agricole des États-Unis et son impact sur l'économie agricole québécoise.
— Le « Farm Bill », analyse du texte législatif et de ses conséquences possibles sur l'agriculture québécoise.

Économie des marchés

Le Service de l'économie des marchés procède à des analyses socio-économiques relatives à l'implantation des plans conjoints et nationaux de commercialisation des produits agricoles. Il fournit des avis au Ministre et développe les positions d'intervention du gouvernement du Québec en ces matières.

En 1985-1986, le Service a soumis des avis sur le partage interprovincial des contingents, l'établissement des prix et la responsabilité des surplus au sein des offices nationaux de commercialisation. Le personnel a participé aux travaux du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et aux réunions des offices nationaux de commercialisation des oeufs, des poulets et des dindons.

Le Service publie, à l'intention du Ministère, une revue statistique sur la situation des plans de commercialisation.

Une attention particulière a été apportée à l'étude des mécanismes de mise sur le marché que peuvent utiliser les producteurs. Des travaux ont été réalisés sur d'éventuelles agences de vente, les garanties de paiement aux producteurs agricoles, la relève agricole et la valeur des quotas.

Élément 1.2

Recherche agro-alimentaire

Direction de la recherche agro-alimentaire

Contrats de recherche

La Direction de la recherche agro-alimentaire a participé à l'attribution et assuré le suivi de quelque 14 contrats particuliers pour la réalisation de travaux de recherche devant répondre à des besoins urgents, ou qui exigeaient des ressources disponibles dans les universités ou les organismes de recherche du secteur privé. Ces contrats, attribués principalement aux universités, ont engagé en 1985-1986, des dépenses totalisant 744 200 $.

Contrats pour travaux d'essais

Ces contrats découlent d'un important besoin du milieu agro-alimentaire pour des données scientifiques particulières débouchant sur des travaux dans le domaine des productions végétales, animales et en génie.

En 1985-1986, les travaux d'essais ont également été prolongés afin de couvrir une partie des besoins des secteurs des productions animales et du

génie. Ainsi, la Direction de la recherche agro-alimentaire a contribué, en 1985-1986, à l'attribution et au suivi de 4 contrats pour la réalisation de travaux d'essais, comprenant 14 projets différents qui ont exigé des déboursés totalisant 497 900 $.

Programme de subventions relatif à l'introduction de productions et de techniques nouvelles

Les succès de la recherche et du développement technique doivent aboutir aux transferts technologiques. À cette fin, le Ministère conduit un programme de subventions afin d'inciter les producteurs à une participation dans la mise au point technique ou à adhérer à de nouvelles productions ou technologies.

La Direction a donc procédé, en 1985-1986, à l'évaluation et au suivi de 82 projets distincts concernant 151 producteurs. Ces projets, menés dans 11 des 12 régions agricoles du Québec, ont couvert la plupart des secteurs essentiels de production et entraîné des dépenses totales de 334 000 $.

Recherche en sols

Pédologie

Les principales interventions de l'équipe pédologique, au cours de l'année fiscale 1985-1986, ont porté sur l'étude des sols des comtés de Beauce et de Frontenac d'une part, et du territoire d'Abitibi-Témiscamingue, d'autre part.

Les pédologues ont également travaillé à la rédaction du rapport et des cartes des sols du comté de Mégantic. Ces documents seront disponibles pour publication à la fin de l'année 1986.

Enfin, pour mieux caractériser les sols et rendre plus compréhensible leur classification, le projet intitulé: « Étude comparative du matériau parental dans les tills appalachiens », a été poursuivi.

Conservation des sols et de l'eau

En 1985, le Service de recherche en sols fut désigné par les autorités du Ministère pour faire partie du groupe de travail fédéral-provincial, créé en vue de la préparation d'un rapport national sur la conservation et l'amélioration des sols et de l'eau. Ce travail a incité les chercheurs de cette unité administrative à se préoccuper davantage des problèmes relatifs à la sauvegarde du milieu agricole. Plusieurs d'entre eux élaborent et réalisent des travaux de recherche relatifs à la dégradation des sols du Québec. Un programme d'envergure nationale devrait voir le jour incessamment dans ce domaine.

Chimie, physique, microbiologie des sols

Les activités de recherche menées en chimie physique et microbiologie des sols ont conduit, en 1985-1986, à la publication de 15 articles scientifiques, 10 rapports techniques et à la préparation de 10 conférences lors de congrès scientifiques et de journées d'études.

Parmi les sujets traités dans les publications du Service de recherche en sols, figurent les études sur l'efficacité des diverses formes d'engrais chimiques appliqués sur la pomme de terre ainsi que l'effet de N, P et K sur les différentes plantes cultivées. La détermination du coefficient d'efficacité des engrais phosphatés à l'aide du ^{32}P, et celui de l'azote par le ^{15}N ont aussi fait l'objet d'articles scientifiques. On relève en outre des travaux sur les oligo-éléments, sur la fertilisation azotée du blé de printemps en relation avec les fractionnements des doses, et celle du maïs en relation avec l'espacement des rangs et la densité. Il faut mentionner également les articles relatifs aux recherches sur les méthodes de dosage des éléments minéraux dans les tissus végétaux et les sols utilisant les électrodes à ions spécifiques, et leur application aux études sur le diagnostic foliaire et sur l'évolution des nitrates dans le sol. Signalons enfin des rapports de recherche sur la valeur fertilisante des composts et des résidus organiques.

Recherche en phytotechnie de Québec

Génétique des végétaux

Dans le but de développer le potentiel génétique de certaines cultures cibles au Québec et d'améliorer la qualité et les rendements de ces récoltes, des travaux de croisement et de sélection se sont poursuivis, en 1985-1986, sur la féverole, la fève soya et le pois sec afin de produire des cultivars à haut rendement. En collaboration avec la Communauté économique européenne (C.E.E.) et le Centre international de recherche agricole des régions arides (ICARDA), plusieurs génotypes de féverole, provenant de plus de quinze pays différents, ont fait l'objet d'évaluation. Par contre, des essais d'évaluation de nouveaux cultivars et de lignées prometteuses de pommes de terre, de protéagineuses, de légumes et de petits fruits sont réalisés à plusieurs endroits et les résultats servent à l'homologation de cultivars et à l'élaboration de recommandations aux producteurs.

Régie des cultures

Des travaux visant à développer de nouveaux modes de régie des cultures, propres à réduire les coûts de production et à améliorer la qualité, se sont poursuivis dans la culture de la féverole, du pois

sec, de la gourgane, de la fraise et de la pomme de terre. Une régie adaptée à la mécanisation de la récolte de la gourgane est en voie de développement à l'intention de l'industrie de la transformation.

La pomme de terre demeure une culture qui a retenu, en 1985-1986, l'attention des équipes de recherche. En effet, 97 nouveaux hybrides furent introduits à la station de « Les Buissons » où un nouveau laboratoire de 1,5 million $ est en construction.

C'est principalement à partir de cette station que s'est réalisée la fondation de l'Institut technique de la pomme de terre de transformation du Québec. Cet institut, formé de producteurs, de commerçants et d'industriels, a pour objet de promouvoir le secteur de la pomme de terre transformée au Québec, à partir de l'expérimentation et du développement technique et de fournir un prolongement au réseau actuel d'évaluation des cultivars.

Le climat relativement froid du Québec oblige le producteur à prolonger les périodes de production aux saisons froides et à utiliser des espèces horticoles précoces. Pour développer ces nouvelles technologies, le Ministère met de l'avant un nouveau concept de production de tomate de serre en culture hydroponique et a déjà entrepris des travaux sur des systèmes nouveaux de cultures sous abris pour la culture du fraisier à jour court et à jour neutre, des crucifères, de l'asperge et de la pomme de terre.

Ces travaux favorisent à la fois, la qualité du produit, la précocité des récoltes et l'étalement de la période de production.

La mise en place d'un réseau d'essais de cultivars de légumes bien structuré permettra de recommander, aux maraîchers du Québec, les cultivars les mieux adaptés à nos conditions de climat et de marché.

Stratégies de lutte intégrée contre les ennemis des cultures

Conformément au développement de stratégies de protection intégrée contre les ennemis des cultures, la cartographie des infestations des principales mauvaises herbes, répertoriées au Québec, a permis d'orienter les efforts de recherche, en 1985-1986, vers la détermination des niveaux de population pouvant affecter la qualité et le rendement des récoltes, principalement dans le maïs. De même, la cartographie de la distribution des mauvaises herbes résistantes aux herbicides suggère des avenues de recherche pour comprendre l'origine du phénomène. Enfin, grâce à des travaux sur les maladies de l'asperge, nous possédons une meilleure connaissance de l'importance des *Fusariums* dans cette culture.

Le développement de méthodes ultra-sensibles de détection et d'identification des ennemis des cultures s'est poursuivi dans le cas de la maladie de la stèle rouge du fraisier. Cette technique a permis de garantir l'absence de la maladie dans les stocks de fraisiers certifiés du Québec. D'autre part, une technique immunologique fut développée pour la détection de certains virus. Le développement de nouvelles méthodes de détection des pathogènes sera accentué dès 1987 par la mise en place de travaux en biotechnologie.

L'amélioration des connaissances sur les agents de lutte et les méthodes de protection des cultures se poursuit pour la réalisation de nombreux essais sur la répression chimique des mauvaises herbes, des maladies et des insectes dont les résultats se retrouvent dans les recommandations publiées par le Ministère.

Le développement de méthodes de dépistage, permettant de déceler la présence des ennemis et d'évaluer dans quelle mesure ils sont actifs et nuisibles en fonction des seuils, s'est orienté surtout vers le doryphore de la pomme de terre et la punaise terne du fraisier. Quelques modèles de simulation sont déjà à l'essai chez des producteurs. De plus, d'autres modèles de prévision sur les ennemis du pommier, du maïs et des plantes fourragères sont réajustés à la lumière de connaissances nouvelles en vue de réduire le plus possible le coût des interventions phytosanitaires.

Recherche en phytotechnie de Saint-Hyacinthe

Génétique des végétaux

Le travail de sélection de nouveaux cultivars de blé de printemps s'est poursuivi, en 1985-1986, afin d'augmenter les rendements et la résistance aux maladies. Des critères plus sévères d'épuration ont été établis afin d'assurer une plus grande pureté aux cultivars déjà développés à Saint-Hyacinthe.

On a continué aussi les travaux de sélection de cultivars de tomates de transformation mieux adaptés au Québec. Actuellement, trois de nos cultivars se révèlent supérieurs à ceux qui sont sur le marché. Plusieurs hybrides savoureux semblent intéressants pour la production sous serre. Certaines sélections démontrent de la résistance à une maladie importante, la flétrissure bactérienne.

L'évaluation de cultivars hâtifs de pommes de terre, mieux adaptés au Québec, fait l'objet de travaux.

Des croisements ont été effectués afin d'augmenter la résistance du rutabaga à la mosaïque.

Stratégies de lutte intégrée contre les ennemis des cultures

La surveillance de l'apparition des maladies du blé de printemps et d'automne s'est continuée, en 1985-1986, chez les producteurs de la région de Saint-Hyacinthe. Des études se poursuivent afin de déterminer la nature des mécanismes de résistance du blé à la fusariose de l'épi.

Des travaux sont en cours afin d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des traitements herbicides dans les céréales et le maïs en tenant compte de la nature des sols et des interventions mécaniques possibles. De plus, pour augmenter l'efficacité des traitements herbicides, des efforts sont consentis pour étudier la biologie de certaines mauvaises herbes.

Certains insectes du maïs, notamment la chrysomèle des racines et la pyrale, ont fait l'objet d'une surveillance étroite afin d'évaluer l'importance des dommages qu'ils causent et d'assurer une répression efficace en prévoyant les dates de leur apparition. L'importance des dommages causés par la cécidomyie du blé a aussi été évaluée.

Les mauvaises herbes et les insectes des cultures légumières ont fait l'objet de certains travaux. Des essais de nouveaux traitements herbicides ont été faits dans les rutabagas, les betteraves potagères et la rhubarbe.

Des données suffisantes permettent maintenant de déterminer le dynamisme des populations de 70 espèces d'insectes que l'on retrouve dans les aspergeraies du Québec. Cette connaissance est essentielle pour réprimer les insectes, de façon efficace et rationnelle, tout en respectant l'environnement.

Dans les cultures fruitières, les insectes des vergers ont fait l'objet d'une surveillance constante, ayant comme résultat l'émission de plusieurs avis phytosanitaires aux pomiculteurs.

Le seuil de « nuisibilité » de la punaise terne des fraisiers est maintenant connu et la méthode d'échantillonnage permettant de décider de la pertinence des traitements insecticides est au point.

Dans les pommes de terre, l'évolution du mildiou est sous surveillance et des avis phytosanitaires sont envoyés aux producteurs s'il y a danger d'infestation. L'évaluation de traitements fongicides contre certaines maladies, notamment le mildiou et la flétrissure verticillienne, se poursuit.

Recherche en zootechnie

Amélioration génétique des animaux

La sélection de cinq générations de poules pondeuses est maintenant complétée. Trois lignées sont sélectionnées pour le nombre d'oeufs pondus et une lignée est sélectionnée d'après le poids moyen des oeufs. Des croisements entre ces diverses lignées sont effectués en vue d'évaluer leur potentiel commercial.

La sélection de quatre générations de dindons à griller a permis d'augmenter la ponte de 27,4 oeufs par femelle mise en poulailler de ponte. Le niveau moyen de production est actuellement de 89,6 oeufs, sur une période de 24 semaines de ponte. Tout porte à croire que la productivité de cette lignée pourra encore être améliorée.

Des lignées de cailles sont sélectionnées depuis vingt générations, le poids moyen à l'abattage atteint près de 300 g. Deux couvoiriers effectuent présentement des essais commerciaux des souches sélectionnées à Deschambault.

Alimentation

Des bouvillons de race Hereford ont servi à évaluer divers modes d'alimentation de l'orge produite à la ferme. Les sujets alimentés avec des grains humides ont des performances comparables à ceux recevant des grains secs. Le roulage de l'orge accroît l'efficacité alimentaire des bouvillons.

Modes d'élevage

Par suite des travaux de recherche relatifs à des méthodes d'élevage, en 1985-1986, les performances alimentaires des taurillons Hereford ont été supérieures à celles des bouvillons de même race. La période d'engraissement des taurillons a été moindre d'un mois. La viande de couleur légèrement plus foncée provenant de ces animaux n'a subi aucun déclassement par rapport à celle des bouvillons.

L'addition de farine de poisson à la ration de bouvillons d'engraissement a amélioré leur croissance journalière de 20 %. L'essai en cours évalue l'effet de la ration sur le taux de croissance et l'efficacité alimentaire. La classification de la viande, le rendement de la carcasse et l'économie de la production sont également considérés.

Régie des cultures

Dans le but de proposer des systèmes de récoltes moins coûteux et plus flexibles, le Service de recherche en zootechnie a amorcé, en 1985-1986, des travaux portant sur la conservation des ensilages à brins longs. Ils sont effectués avec des presses à balles rondes, qui sont ensuite entreposées, soit dans des sacs individuels, soit recouvertes de bâches de polyéthylène. La conservation des fourrages en sacs individuels s'est révélée supérieure. Un taux de matière sèche suffisamment élevé favorise la rentabilité du système.

Les travaux sur la régie du maïs-nain ont pour objectif le développement d'un système de culture du maïs-grain qui nécessiterait l'équipement normalement utilisé pour la production des céréales à paille. À Deschambault, le rendement des hybrides de maïs-nain, cultivés selon une régie appropriée, a été supérieur à celui des hybrides normaux produits selon la régie traditionnelle.

Recherche sur les aliments

Amélioration des procédés de transformation

Plusieurs sous-projets ont été conduits dans le but de réduire les coûts de production tout en assurant une qualité accrue du produit laitier fermenté.

L'application des nouvelles technologies telles que l'ultrafiltration et la coagulation en continu demande plusieurs modifications aux procédés classiques de fabrication fromagère.

Les études menées conjointement avec l'industrie laitière et certaines bio-industries, en 1985-1986, nous permettent de croire au transfert à court terme de ces technologies.

Dans le but de valoriser les sous-produits dans le secteur laitier, nous avons lancé 3 projets qui ont conduit à la mise au point de 3 nouveaux produits alimentaires, en collaboration avec des industriels laitiers.

Développement de nouveaux produits

La collaboration étroite avec l'industrie dans le secteur des produits carnés s'est poursuivie, en 1985-1986, en lançant 2 projets axés principalement sur la mise au point de pâtés à teneur réduite en calories. L'utilisation des matières d'origine québécoise a freiné l'importation de certaines matières de base dans ce secteur.

Une collaboration étroite fut également entretenue avec l'industrie, dans le secteur des produits manufacturés. Vingt-six nouveaux produits furent développés au profit des industriels dont l'objectif premier était l'utilisation de la matière première québécoise.

En plus de maintenir une coopération assidue avec les stations de recherche sur l'évaluation des pommes de terre, tomates et gourganes, le Service de recherche sur les aliments a poursuivi activement ses travaux pour étendre la gamme des produits de l'érable et du miel et augmenter l'intérêt pour l'acériculture et l'apiculture. En effet, 6 demandes de projets nous furent adressées concernant ces secteurs particuliers.

Direction de la coordination scientifique et technique

Dans un rôle d'assistance au sous-ministre adjoint à la Recherche, au Développement technologique et à l'Enseignement, la Direction de la coordination scientifique et technique participe à la préparation et à la coordination des programmes d'action sous-ministériels (orientations, objectifs, plans d'ensemble) et assume la coordination des relations interministérielles et intergouvernementales dans le champ de la recherche et développement et du transfert technologique.

Elle fournit le support essentiel aux activités des Conseils consultatifs du Ministère, à savoir le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (C.R.S.A.Q.), le Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.), le Conseil des productions végétales du Québec (C.P.V.Q.), le Conseil des denrées alimentaires du Québec (C.D.A.Q.) et le Comité de références économiques en agriculture du Québec (C.R.E.A.Q.)

Ces Conseils et Comité ont pour mandat de rassembler toute l'expertise des intervenants du secteur bio-alimentaire afin de donner des avis au Ministère en matière de recherche et développement et de mettre en oeuvre les moyens retenus pour favoriser le transfert technologique.

Conseil des productions animales du Québec

Le Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.) est un organisme consultatif constitué du bureau de direction, du comité exécutif, de 10 comités de production et de la commission de la recherche.

En 1985-1986 le Conseil a tenu 63 réunions de consultation. Il a procédé à la réalisation de 3 guides de production dont 2 sur la viande bovine et 1 sur la cuniculture, ce qui totalise 276 pages d'information. Il a organisé 7 colloques portant sur les animaux à fourrure, l'aquiculture, l'aviculture, les bovins laitiers, la production caprine, la production ovine et la viande bovine. Ces colloques ont réuni 3 926 participants et les cahiers de conférence ont totalisé 600 pages d'information.

Conseil des productions végétales du Québec

Le Conseil des productions végétales du Québec (C.P.V.Q.) regroupe 450 membres provenant de différents organismes. Son mandat principal est de colliger et de diffuser toute information technique touchant les productions végétales.

Au cours de l'année 1985-1986 le Conseil a organisé 5 colloques, symposiums ou journées d'information portant sur l'agrométéorologie, les cul-

tures sous serre, la fraise, la malherbologie et la pomme de terre. Environ 1 300 personnes y ont assisté et 900 pages d'information ont été produites.

De plus le Conseil a publié 30 documents techniques touchant des sujets variés, ce qui représente environ 1 600 pages d'information. Ces documents sont diffusés aux conseillers techniques et selon le cas, aux producteurs agricoles.

Conseil des denrées alimentaires du Québec

Le Conseil des denrées alimentaires du Québec (C.D.A.Q.) a organisé 2 colloques, le premier intitulé « Qualité: stratégie ou philosophie » et le deuxième « La technologie des micro-ondes dans l'agro-alimentaire ».

Le colloque sur la qualité a permis aux chefs d'entreprise de venir entendre les témoignages de conférenciers représentant plusieurs firmes importantes: la Société des alcools du Québec, les Aliments Béatrice Québec Inc., Steinberg Inc. (Marques Maison), Heinz du Canada Ltée, MacDonald Corporation (Chicago) et Nakamuraya Cie Ltée (Japon). Par ailleurs, le colloque sur la technologie des micro-ondes a permis à tous les transformateurs et les consommateurs de venir échanger des idées avec des conférenciers provenant de la France, des États-Unis et du Canada sur cette nouvelle technologie fort complexe.

Pour ses comités techniques, le Conseil a finalisé la rédaction de 2 guides, l'un sur les biscuiteries et l'autre sur la technologie des fromages. Les membres du comité de technologie de la conserve du C.D.A.Q. ont donné, pendant une semaine, un cours aux représentants des conserveries sur les aspects techniques, microbiologiques et sur la réglementation. Le Conseil a fait des recommandations aux autorités du Ministère sur certains développements techniques et sur la recherche biotechnologique et alimentaire.

Conseil des recherches et services agricoles du Québec

Le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (C.R.S.A.Q.) a pour objectifs:

— de participer à l'orientation et la coordination d'activités de recherche agro-alimentaire au Québec;

— de soutenir la recherche universitaire susceptible d'assurer le développement scientifique et technique de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation;

— de favoriser la formation de chercheurs québécois.

Le C.R.S.A.Q. a évalué 251 demandes de subventions présentées par les chercheurs universitaires québécois. Le Conseil a recommandé au Ministre la réalisation de 148 projets. L'aide financière octroyée a totalisé 3,2 millions de dollars en subventions de recherche. Ces projets de recherche répondent à certains besoins du secteur bio-alimentaire dans des domaines aussi variés que les productions animales et végétales, la santé animale, les sols, le génie, l'agrométéorologie, la biotechnologie, la science et la technologie des aliments, les fumiers, l'économie agricole et les pêcheries.

Les Facultés d'agronomie et de médecine vétérinaire des Universités Laval, McGill et de Montréal, de même que l'Institut Armand-Frappier, reçoivent à elles seules environ 78 % de l'aide financière, soit un montant de 2,5 millions.

Le Conseil a aussi recommandé l'attribution de 17 bourses d'assistance à la recherche d'une valeur de 7 000 $ chacune à des étudiants inscrits à un programme de deuxième cycle dans des universités du Québec, dans des disciplines bio-alimentaires.

Comité de références économiques en agriculture du Québec

Le Comité de références économiques en agriculture du Québec (C.R.E.A.Q.) existe en vertu d'une entente entre 4 organismes oeuvrant dans le secteur de l'économie agricole au Québec, soit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Office du crédit agricole du Québec, la Société du crédit agricole du Canada et la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval. Il a pour mandat d'élaborer, de rédiger et de mettre à jour un manuel de références économiques en agriculture au Québec. Ce volume contient un ensemble de références utiles à la planification ou à la gestion des exploitations agricoles. Le Comité exécutif se compose de 5 représentants des organismes participants et d'un secrétaire. Quarante-cinq sous-groupes de travail réunissant 140 participants ont tenu environ 160 sessions de travail.

En 1985-1986, le Comité a publié quelque 130 textes de nature technico-économique, soit des budgets sur différentes productions, ou de l'information sur l'économie agricole. De plus, le Comité a publié un manuel d'utilisation du système informatisé de « Planification mensuelle de production d'une entreprise d'élevage de truites au Québec à l'aide d'un modèle de simulation » qui a permis une mise au point de données techniques et économiques concernant l'élevage de truites.

Développement technologique des productions

Productions animales

Cet élément de programme vise à mettre en place des politiques d'amélioration génétique et de développement des diverses productions animales dans le but d'accroître la rentabilité des élevages.

Cette unité administrative se compose de 4 divisions. Le personnel fournit un encadrement technique et administratif aux gestionnaires en région: en diffusant des dossiers techniques, en vulgarisant les techniques de pointe visant à mettre en valeur les productions animales et en coordonnant le traitement des données des divers programmes. Cette unité assume aussi un rôle conseil auprès des autorités du Ministère, en ce qui concerne les diverses productions animales.

D'autre part, cette unité dirige la station d'épreuves pour béliers de La Pocatière et le Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert-de-Beauce-Nord.

En plus, cette unité s'occupe du transfert technologique par la préparation et la diffusion d'outils techniques de base reliés à des procédés, méthodes et systèmes à l'usage du secteur des productions animales.

Division monogastrique

Animaux à fourrure

Le secteur des animaux à fourrure s'occupe de l'encadrement technique du personnel ainsi que des producteurs oeuvrant surtout dans le domaine de l'élevage du vison et du renard. Les principales interventions ont été orientées dans les dossiers suivants:

— colloque sur l'élevage des animaux à fourrure;
— journée d'étude et assemblées des différentes associations concernées;
— projet I.P.T.N. concernant l'alimentation des renards à partir d'une moulée complète;
— séance d'information sur l'insémination artificielle des renards;
— mission sur l'élevage des animaux à fourrure au Danemark;
— évaluation et recommandations sur divers travaux de recherches en cours à l'université Laval;
— avis techniques sur l'élevage des animaux à fourrure pour la bande à Wemindji (Baie de James).

	Bénéficiaires	Montant
Aide à l'amélioration de la production du vison	91	558 132,95

Aquiculture

Le secteur aquicole du Service des productions animales a la responsabilité de fournir de l'aide technique dans ce domaine de production, d'effectuer le transfert technologique et de dispenser de la formation. De plus, le personnel participe activement à des actions visant le développement de la production piscicole au Québec.

Au cours de la dernière année, les contributions du secteur ont porté sur l'aide technique dans l'étude de dossiers d'établissement de piscicultures, sur la préparation et la présentation de sessions de formation aux producteurs et aux intervenants du milieu, sur la mise à l'essai d'un système de prise de données et de gestion de la production de truites, sur l'amorce d'un projet d'inventaire des sites à potentiel aquicole de la région de l'Abitibi et sur l'essai et la mise au point d'un système d'oxygénation et de dégazage de l'eau utilisée à des fins piscicoles.

La production de truites au Québec a été évaluée à environ 800 tonnes métriques en 1985. Cette estimation est faite à partir de la quantité totale de moulée à truites commerciale qui a été vendue au Québec cette année et à laquelle un taux de conversion alimentaire de 1,5 a été appliqué.

L'évolution du niveau de la production annuelle depuis 1981 est montrée au tableau suivant:

Année	Tonnes
1981	520
1982	675
1983	700
1984	750
1985	800

Un montant de 90 140 $ a été distribué conformément au Programme d'aide au développement de la production piscicole, touchant à la fois des projets en eau douce (truite et saumon) et en eau salée (saumon et moules). Environ 50 % de ce montant, soit 44 634 $, a été distribué à des producteurs de truites en eau douce.

Aviculture

Ce secteur s'occupe de l'amélioration des lignées québécoises de dindes et de la sélection de poules de reproduction pour la ponte. Il contribue à l'implantation de nouvelles technologies auprès des producteurs du Québec, telle l'insémination artificielle chez la poule de reproduction pour les oeufs d'incubation. De plus, le personnel donne des avis techniques et fait des recommandations dans tous les domaines reliés aux oiseaux fermiers.

Le secteur de l'aviculture, de concert avec la Station de recherche de Deschambault, fournit un effort particulier dans le but d'augmenter le nombre

d'oeufs par femelle reproductrice chez le dindon à griller et apportera sa contribution à l'implantation d'un programme de recherche sur le taux de conversion alimentaire de la lignée mâle des dindons à griller.

Cuniculture

Ce secteur a développé, avec l'aide de la Division de la gestion des programmes informatisés, un programme de gestion de la productivité des élevages cunicoles (P.C.P.C.) Après 2 ans d'opération, ce programme démontre une augmentation substantielle de la productivité moyenne des élevages des 18 adhérents au programme.

Des démarches sont entreprises pour permettre d'officialiser ce programme de gestion, tout en complétant les améliorations essentielles de rodage pour un service plus rapide aux adhérents.

	Nombre de producteurs	Productivité par cage-mère N./S./V.*
Échantillon 1983	12	31,6/21,6/17,4
Moyenne du groupe (décembre 1985)	18	39,4/31,0/23,8

* La productivité des lapins est mesurée en termes de lapins nés, sevrés et vendus par cage-mère par an.

Une telle progression de la productivité a été possible grâce à la collaboration des régions et des cuniculteurs intéressés. De nouveaux paramètres sont en développement pour augmenter les critères d'analyse du programme informatisé de productivité cunicole.

Porcs

Le secteur porc offre aux éleveurs participants des outils de gestion d'élevage, de sélection des reproducteurs et d'amélioration génétique afin d'accroître la rentabilité de leurs entreprises. Ce travail d'amélioration de la production porcine prend les aspects suivants: Programme d'analyse des troupeaux porcins du Québec (P.A.T.P.Q.) et Programme d'évaluation génétique des porcs de race et de promotion de la femelle hybride.

Au P.A.T.P.Q., le nombre de troupeaux inscrits a augmenté et atteint maintenant 305 unités. Aussi, les éleveurs ont continué d'améliorer la productivité par truie de leur troupeau.

Concernant l'évaluation génétique, les activités ont augmenté au chapitre du nombre évalué en race pure et du groupe de femelles qualifiées en hybridation.

La diffusion de conseils techniques et la tenue de sessions d'information dans le domaine de la production porcine sont d'autres activités qui ont été réalisées par le secteur au cours de cette période.

Division polygastrique

Alimentation et nutrition

Ce secteur a colligé et diffusé l'information technique auprès des équipes de gestion sur les sujets touchant l'alimentation et la nutrition animale, dans le but d'accroître la productivité des troupeaux par l'utilisation plus rationnelle des aliments.

P.A.T.P.Q.

Année	Nombre total de troupeaux	Productivité: Par truie en production	Productivité: Par truie en inventaire	Nombre total de truies inscrites
1982-1983	215	19,6	14,8	23 070
1983-1984	256	19,7	15,2	29 878
1984-1985	290	20,0	16,6	35 700
1985-1986	305	20,4	16,3	37 850

Évaluation génétique des porcs de race et promotion de la femelle hybride

Année	Porcs de race: Nombre de troupeaux	Porcs de race: Nombre de porcs évalués	Femelles hybrides: Nombre de troupeaux	Femelles hybrides: Nombre de femelles qualifiées
1982-1983	137	21 950	100	20 500
1983-1984	134	23 122	108	23 000
1984-1985	145	21 802	118	22 080
1985-1986	160	22 632	122	24 000

Le responsable du secteur a travaillé en collaboration avec les experts de la recherche technique et pratique en nutrition et alimentation des animaux de la ferme dans les domaines suivants: poulets à griller, pondeuses, dindes à griller, bovins laitiers, bovins de boucherie, porcs, chèvres, agneaux et moutons.

Ce secteur a aussi fait la mise au point, en collaboration avec la Division de la gestion des programmes informatisés, de logiciels évaluant le dépôt des protéines et des lipides en alimentation des bovins de boucherie. Le personnel a, de plus, préparé plusieurs communications dans le domaine de l'alimentation animale.

La biotechnologie occupe également une place importante dans le champ d'activités de l'alimentation animale en vue de diversifier les moyens d'abaisser les coûts de production, par l'utilisation de sous-produits actuellement inutilisés par l'industrie de transformation. De plus, de multiples explorations ont été faites en vue de trouver de nouvelles méthodes pour valoriser divers sous-produits d'abattoir et des pêches.

Bovins de boucherie

a) Programme d'amélioration génétique des bovins de boucherie à la ferme (P.E.G.-boeuf):

Le nombre d'éleveurs inscrits au P.E.G. pour le cycle de production 1985 était de 284. Par suite de la participation du Québec à la réunion annuelle du Comité consultatif national pour l'amélioration des bovins de boucherie, le secteur bovins de boucherie du Service des productions animales a poursuivi le support et la promotion de ce programme par les actions suivantes:

- — planification et tenue de rencontres avec les conseillers régionaux et locaux participant à la diffusion et au suivi du programme auprès des éleveurs;
- — début d'élaboration d'un guide de l'usager destiné aux conseillers et éventuellement aux éleveurs;
- — conseils techniques et solution de problèmes ponctuels auprès des conseillers et parfois avec les éleveurs;
- — détermination de normes pour la délivrance en 1986 de certificats pour les taureaux testés à domicile;
- — élaboration d'un programme informatisé pour la délivrance des certificats de taureaux testés à domicile, en collaboration avec la Division de la gestion des programmes informatisés du Service des productions animales.

b) Évaluation des taureaux de boucherie en station:

Pour l'ensemble des 7 stations régionales du Québec, le secteur bovins de boucherie a assumé les tâches suivantes:

- — révision et diffusion du guide « Normes techniques minimales et modalités de fonctionnement pour l'évaluation des taureaux de boucherie en station »;
- — élaboration du programme (logiciel) PLANI-STATION destiné à uniformiser les calculs, les rapports et la banque de données pour le testage des taureaux en station au Québec (développée par la Division de la gestion des programmes informatisés);
- — calculs et émission des rapports sommaires de fin de tests pour toutes les stations au Québec;
- — délivrance des certificats officiels pour tous les taureaux ayant obtenu un indice gain-poids supérieur à la moyenne conformément aux tests en station;
- — collaboration à l'adaptation d'un programme informatisé pour la formulation des rations de bovins de boucherie en croissance, conçu et diffusé par l'Université Cornell, État de New York.

Bovins laitiers

Le secteur bovins laitiers offre aux producteurs des outils de gestion, d'élevage et de sélection des animaux afin d'accroître l'efficacité de leur entreprise.

Dans ce contexte, le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (P.A.T.L.Q.) collige plusieurs informations sur la gestion, l'alimentation et la production de chacune des vaches des troupeaux inscrits. Les données de ce programme permettent également aux agriculteurs de pratiquer une sélection raisonnée de leur troupeau, de façon à améliorer la qualité génétique de leur cheptel. Le tableau qui suit démontre la popularité de ce programme auprès des producteurs laitiers et son efficacité dans l'amélioration de la productivité des troupeaux inscrits.

Année	Nombre de troupeaux inscrits	Rendement moyen kg lait/an/vache
1981-1982	7 321	5 348
1982-1983	7 557	5 514
1983-1984	7 672	5 678
1984-1985	7 872	5 875
1985-1986	8 003	6 007

Ainsi, au cours de la dernière année, le nombre de participants a continué d'augmenter, passant de

7 872 à 8 003, ce qui représente une augmentation nette de 131 troupeaux. Par ailleurs, la production des vaches inscrites au programme s'est accrue de 132 kg de lait en une année pour se situer à 6 007 kg de lait comparativement à 5 875 pour la période précédente. Entre 1981 et 1983, les vaches inscrites au programme ont augmenté leur rendement annuel de 459 kg de lait grâce à une meilleure gestion par les agriculteurs et par suite des conseils et de l'encadrement dispensés par ce programme.

La diffusion de conseils techniques, la tenue de sessions d'information dans le domaine de la production laitière, le développement et le testage de logiciels reliés à l'alimentation sont d'autres activités accomplies par le secteur bovins laitiers au cours de cette même période.

Afin de préserver la race de bovins Canadien, considérée comme une partie du patrimoine québécois, le secteur bovins laitiers a mis au point 2 programmes visant le relèvement de l'effectif de cette race ainsi qu'un apport d'hétérogénéité.

Moutons

Ce secteur s'occupe du développement d'outils techniques de gestion pour permettre d'améliorer la génétique des élevages. La principale activité est l'application du Programme d'évaluation génétique à domicile et en station.

Le secteur ovin a de plus travaillé à la poursuite d'un projet pilote d'insémination artificielle, en collaboration avec une vingtaine de producteurs, pour permettre de maîtriser la technique et l'efficacité de cette méthode d'élevage.

La mise en place du Programme d'évaluation génétique des ovins a mis en cause 23 éleveurs en station de testage et 89 béliers. Dans le contrôle à domicile, on a enregistré un total de 125 producteurs et une augmentation de participation de 7 % avec 4 320 agneaux contrôlés.

La mise en place d'un Centre permanent de production de semence à La Pocatière (30 mâles) et de 2 Centres satellites saisonniers situés dans les régions de Mont-Laurier et de Saint-Hyacinthe caractérisent la conduite d'un projet pilote d'insémination artificielle concernant 800 brebis chez 20 producteurs.

Division de la gestion des programmes informatisés

Cette Division voit à la gestion et au développement de programmes de support aux producteurs dans divers secteurs et elle administre les recettes provenant des frais de participation des éleveurs aux divers programmes.

Parmi les principales responsabilités de ce secteur, se retrouvent la publication de rapports hebdomadaires, mensuels et annuels sous forme de données des performances des élevages pour leurs producteurs participants, de même que la délivrance de certificats officiels d'épreuves pour tout sujet ayant réussi avec succès les tests dans les programmes porcins (génétique), bovins de boucherie (génétique, domicile et en station) et ovins (génétique, domicile et en station).

Cette Division s'occupe également de faire le développement de logiciels intégrés pour les programmes du C.I.P.Q., de la production cunicole, du P.A.T.L.Q. et du P.A.T.P.Q. Elle administre la banque d'information des progiciels agricoles (BIPA).

Centre d'insémination porcine (C.I.P.Q.)

Les activités du Centre d'insémination porcine du Québec se sont poursuivies par la consolidation du réseau de distribution de la semence. Six races porcines ont été disponibles aux éleveurs intéressés, les plus populaires étant: Landrace, Yorkshire, Duroc et Hampshire.

Le nombre de doses de semence distribuées a atteint 7 607. Lorsque l'éleveur maîtrise bien la technique, les taux de réussite sont comparables à ceux obtenus en accouplement naturel pour ce qui est de la semence à l'état frais; en ce qui concerne la semence congelée, la fertilité est moindre de (50 % à 60 %) mais le Centre fournit quand même des doses congelées aux éleveurs intéressés.

La participation du Centre d'insémination porcine dans le processus d'épreuve en station des jeunes verrats et la mise sur pied d'un système d'accouplement sélectif au cours de la prochaine année auront comme effet de créer un attrait additionnel pour les éleveurs.

Insémination porcine

Année	Nombre de verrats	Nombre de saillies (a)	Nombre d'utilisateurs (b)	Taux d'utilisation a/b
1982-1983	37	6 628	264	25,1
1983-1984	38	5 594	258	21,7
1984-1985	38	8 008	275	29,1
1985-1986	37	7 607	275	27,6

Productions végétales

Le Service des productions végétales joue un rôle d'information et de soutien technique auprès des vulgarisateurs et des conseillers régionaux du Ministère.

Les ressources du Service sont consultées, principalement pour promouvoir et coordonner des projets de mise au point technique dans les secteurs de l'apiculture, de l'acériculture et de la production horticole et fruitière.

Le Service dirige 2 Centres de mise au point technique: l'un en acériculture, situé à Norbertville d'Arthabaska, et l'autre en apiculture à Deschambault.

Acériculture

Au cours de la dernière année, le phénomène du dépérissement dans les érablières a mobilisé une partie importante du travail réalisé par la Division de l'acériculture. Ainsi, en plus de collaborer à la mise en place de protocoles expérimentaux conformément à des projets menés par le ministère de l'Énergie et des Ressources, la Division a poursuivi certains travaux reliés surtout à la physiologie de l'érable à sucre en regard du phénomène du dépérissement. Elle a de plus joué un rôle actif au sein de différents groupes de travail, comités ou ateliers chargés d'étudier différents aspects de cet épineux problème.

Une partie importante du mandat de la Division consiste à développer et mettre au point des techniques et procédés permettant la fabrication de produits de qualité tout en réduisant les coûts en énergie et en main-d'oeuvre. À ce chapitre, la Division a lancé ou poursuivi des travaux de recherche appliquée touchant des aspects importants de la production acéricole tels que:

— nouvelles techniques d'entaillage;
— procédés et équipements permettant de réduire l'incidence des dommages causés par les rongeurs à la tubulure;
— nouveau procédé à la ferme des produits dérivés du sirop d'érable;
— évaluation de produits servant au lavage et à l'assainissement du matériel acéricole.

Centre acéricole de Norbertville

La plupart de ces travaux ont été réalisés au Centre acéricole de Norbertville. En plus de permettre à l'équipe de la Division de mener ses propres travaux de recherches appliquées, ce Centre tend à être de plus en plus un lieu physique permettant à des équipes de chercheurs universitaires ou oeuvrant dans des organismes de recherches gouvernementales, d'utiliser des services ainsi qu'un personnel technique qualifié pour mener les travaux de recherche à caractère plus fondamental. À titre d'exemple, on peut mentionner les travaux devant permettre d'identifier et d'évaluer les propriétés des constituants mineurs de l'eau d'érable après concentration par un procédé d'ultra-filtration, et ceux visant à identifier le rôle de polluants atmosphériques tels que l'ozone et les précipitations acides dans le phénomène du dépérissement.

Vulgarisation et transfert technologique

Il est malheureux de constater que plusieurs des connaissances acquises au cours des dernières années ainsi que les innovations technologiques qui en résultent soient encore ignorées par plusieurs acériculteurs, ce qui affecte la rentabilité de leur exploitation. La Division a donc poursuivi l'effort entrepris au cours des dernières années en regard de cet important volet de son mandat. Aussi, plus de 600 producteurs ou aspirants producteurs sont venus rencontrer nos spécialistes au Centre acéricole de Norbertville. D'autre part, une centaine d'expertises ont été réalisées à la demande de producteurs aux prises avec des problèmes particuliers. Enfin, la Division a participé à tous les colloques, journées d'information ou séminaires organisés par les bureaux locaux de renseignements agricoles, ce qui nous a permis de rencontrer plus de 1 200 producteurs intéressés à améliorer leur production.

Apiculture

Les activités de la Division ont été orientées surtout dans le champ du développement et du transfert technologique. Nous avons également offert des services aux producteurs, participé à la vulgarisation et à la désinfection du matériel contaminé.

Pendant l'hivernage, nous avons évalué l'influence d'une température (1°C) sur le comportement des ruches en caveau. Nous avons amorcé une étude concernant l'effet de la concentration en CO_2 de l'atmosphère du caveau sur la consommation de nourriture et la mortalité des abeilles.

L'amélioration génétique des lignées de reines s'est poursuivie et une étude avec la collaboration d'apiculteurs d'élite a confirmé une augmentation moyenne de 10 pour cent de la productivité des ruches par génération sélectionnée. En collaboration avec l'université Laval, un appareil a été mis au point; il permet de mesurer l'activité des abeilles à l'entrée des ruches. Cette approche nous permettra d'établir la relation entre l'activité des abeilles et la productivité des ruches, ce qui permettra d'accélérer la sélection et par le fait même la fixation des caractères utiles.

La Division a procédé à une étude élaborée de la flore bactérienne du pollen des plantes mellifères les plus visitées par les abeilles. L'évolution de cette flore du pollen emmagasiné dans les rayons des ruches a été analysée. Les espèces de la flore bactérienne intestinale chez la jeune abeille et l'abeille âgée, la jeune larve et la larve âgée provenant de ruches de faibles et de fortes populations, ont été identifiées dans le but d'établir l'état sanitaire des ruches.

Le comportement des reines pondeuses maintenues en incubation a été évalué en présence de 3 concentrations de géraniol (une phéromone ou odeur qui agit sur le comportement de la reine).

La Division a participé à 5 journées de vulgarisation. Dix-sept classes de 3e et 4e année du primaire ont été reçues et une journée d'initiation à l'abeille et aux produits de la ruche a été organisée. La Division a contribué à l'élaboration d'un cours destiné aux apiculteurs commerciaux, à la demande de l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière, et elle a reçu ce groupe pour un stage pratique de 2 jours au rucher expérimental de Deschambault. La désinfection du matériel de 700 ruches contaminées par les maladies a été effectuée.

La Division a participé aux jugements des produits de la ruche aux expositions régionales ainsi qu'au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation de Montréal, avec animation d'un stand de démonstration.

Horticulture

Culture de la vigne

Un plan de mise au point technique en viticulture pour vérifier les qualités des cépages, les modes de conduite et la régie a été mis en marche. Une dizaine de vignobles collaborent à ce projet. Les essais de cultivars et d'hybridation se poursuivent. Deux tournées d'information ont été organisées à Vineland, Ontario. Une journée d'étude a été tenue avec les principaux producteurs viticoles du Québec.

Deux documents ont été publiés: « La Culture du raisin au Québec » et « Données technico-économiques — Vigne » AGDEX 231/821.

Un diaporama sonore « La Viticulture au Québec » et un vidéo sur « La taille printanière » ont été réalisés en collaboration avec l'Association des viticulteurs du Québec.

Boissons alcooliques artisanales

Un travail se fait, en étroite collaboration avec le Service des boissons alcooliques du ministère de l'Industrie et du Commerce, dans le dossier des permis de fabricant de vin artisanal (5 producteurs-viticulteurs ont obtenu un permis). Les protocoles d'échantillonnage pour l'évaluation des dates de vendanges et des rendements pour les titulaires de permis sont examinés.

Quelques producteurs ont demandé des permis de fabrication d'hydromel, de vins et d'alcools de petits fruits. Le dossier est à l'étude avec les représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Parcelles d'essais sur les fruits de verger

Au printemps 1986, un neuvième site a été implanté dans la région de Rimouski, pour compléter ainsi le programme initialement prévu. Plusieurs espèces de petits fruits ont été plantées dans 7 de ces sites, afin d'évaluer les possibilités de culture.

Parmi ces espèces, mentionnons la vigne de table et à vin, le mûrier, le cassis, le groseillier, le gadellier, le bleuet géant et le bleuet nain.

Des observations sur la croissance et l'adaptation des différentes variétés se poursuivent en 1986. Après une première année d'expérimentation, il semble trop tôt pour se prononcer sur la rusticité de nombreux cultivars, mais dans les sites implantés, celui de Nouvelle en Gaspésie a réservé d'agréables surprises.

Ces parcelles sont d'excellents outils de vulgarisation.

Les 7 fraisières et 3 framboisières du programme de certification du fraisier et du framboisier ont produit 10 200 000 fraisiers et 840 000 framboisiers. Le programme a été révisé dans le but d'intégrer la méthode de propagation « in vitro » et d'accélérer ainsi le processus de multiplication et l'introduction de nouveaux cultivars. Conformément à l'application de la Loi sur la protection des plantes, 444 permis de pépiniéristes et de vendeurs de produits de pépinières ont été délivrés de même que 323 certificats d'inspection de pépinières.

Plus de 800 inspecteurs municipaux ont été nommés pour faire appliquer la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture, section IV des mauvaises herbes.

Le Ministère a assuré le fonctionnement du Comité interministériel sur les pesticides du Québec et a accepté les recommandations du Comité face à l'utilisation de l'herbicide Alachlore au Québec. Le Comité prépare un document visant à jeter les bases d'une politique globale en matière d'éducation et d'utilisation rationnelle des pesticides.

Réseau d'avertissements phytosanitaires du Québec

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires a produit une soixantaine de communiqués destinés à la clientèle agricole, en accordant une attention particulière à l'actualisation de la régionalisation de

l'information sur l'évolution des ennemis des cultures ainsi qu'à la période et la nature souhaitable des interventions phytosanitaires. Ces informations sont transmises par la poste, la presse agricole et la radio. L'accent a été mis également sur la formation des observateurs et des conseillers agricoles. Grâce au Réseau, il s'est développée une concertation étroite entre le secteur de la recherche et les autres secteurs agricoles, ce qui s'est traduit notamment par une utilisation plus rationnelle des ressources et des pesticides, de même que par une mise en place de véritables programmes de lutte intégrée.

Élément 1.3

Enseignement en agro-alimentaire

La Direction de l'enseignement agro-alimentaire, de concert avec celles des Instituts de technologie agro-alimentaire, a mis l'accent sur les objectifs de développement prioritaires suivants:

— réviser et approuver des programmes de formation destinés à la population scolaire ordinaire, expérimenter l'implantation de programmes nouveaux ou récemment révisés et accroître l'aspect pratique de la formation;
— élaborer un programme d'Attestation d'études collégiales (A.E.C.) pour la relève agricole;
— élaborer pour les adultes de nouveaux programmes de formation (A.E.C., C.E.C., etc.) et mettre à jour certains cours existants;
— planifier la mise en place d'activités de développement technologique dans des domaines retenus pour chacun des deux Instituts;
— amorcer l'élaboration d'un mécanisme de reconnaissance des acquis de formation pour les adultes dans le domaine de l'agro-alimentaire;
— réaliser des ententes avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu pour le financement des activités de formation aux adultes dans les Instituts et pour la participation du personnel en régions à l'évaluation des besoins de formation en agriculture;
— assurer un support technique aux conseillers régionaux en relève agricole du Ministère et aux organismes de relève agricole.

Le Comité d'orientation de l'enseignement agricole du Ministère s'est réuni à deux occasions pour formuler des recommandations, au nom du milieu agricole et des organismes concernés, sur la formation donnée dans les Instituts. Il s'est aussi penché sur certains dossiers, comme l'expérimentation de l'aide au milieu au sein des Instituts, la mise en place d'un nouveau programme pour la relève agricole (attestation d'études collégiales) ainsi que sur la pertinence, pour les Instituts, d'être des centres de diffusion d'information.

La relève agricole, autrefois rattachée au Service des organismes agricoles, fait maintenant partie de la Direction de l'enseignement en agro-alimentaire. Les principales réalisations de ce secteur sont les suivantes:

— sessions d'intervention auprès de la relève agricole et des parents agriculteurs et agricultrices dont la conception et le suivi ont été assurés par le personnel de la relève agricole;
— dossier d'établissement;
— intervention dans le processus de transfert de ferme;
— développement du leadership;
— bloc relève: aspects humains;
— développement en voie de réalisation d'un contenu de session sur la planification financière de la retraite des parents agriculteurs et agricultrices;
— publication d'un rapport sur des prototypes d'ententes concernant le transfert d'entreprise agricole;
— développement d'« Agri-Génie » (concours du genre « génie en herbe ») pour la promotion de la formation de la relève;
— activités de support auprès des intervenants des commissions scolaires et de l'Union des producteurs agricoles;
— interventions dans le milieu pour contribuer à sensibiliser les jeunes de la relève et leurs parents à l'importance de la formation professionnelle agricole pour qui songe à s'établir en agriculture: comités provinciaux, actions en régions, diffusion de brochures, etc.;
— participation au conseil d'administration de l'Association de la jeunesse rurale du Québec (A.J.R.Q.).

Enseignement dans les Instituts de technologie agro-alimentaire (I.T.A.)

Les Instituts de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe offrent 10 programmes différents en technologie agro-alimentaire dont un programme de formation pour la relève agricole.

Pour l'année scolaire 1985-1986, l'Institut de La Pocatière accueillait 342 élèves tandis que celui de Saint-Hyacinthe en recevait 533.

Demandes d'admissions et inscriptions dans les programmes ordinaires offerts dans les Instituts de technologie agro-alimentaire

Année	Demandes d'admissions	Inscriptions en 1re année	Pourcentage d'inscriptions
1983-1984	1 268	434	34,2
1984-1985	1 051	398	37,9
1985-1986	843	356	42,2

Nombres d'élèves par programme pour chacun des Instituts au 20 septembre 1985

Programmes (La Pocatière)	1re année	2e année	3e année	Total
Gestion et exploitation d'entreprise agricole*	43	29	—	72
Zootechnologie	37	32	45	114
Phytotechnologie	13	11	20	44
Technologie des sols	7	9	18	34
Technologie équine	20	16	10	46
Techniques de gestion conseil en agriculture	12	20	—	32
Total	**132**	**117**	**93**	**342**

Programmes (Saint-Hyacinthe)	1re année	2e année	3e année	Total
Gestion et exploitation d'entreprise agricole*	59	61	—	120
Zootechnologie	31	27	27	85
Horticulture légumière et fruitière	17	13	17	47
Horticulture ornementale	37	32	21	90
Technologie du génie rural	18	16	16	50
Technologie alimentaire :				
contrôle de la qualité et développement	24	21	14	59
produits laitiers	25	17	11	53
production	13	11	5	29
Total	**224**	**198**	**111**	**533**
Total pour les deux I.T.A.	**356**	**315**	**204**	**875**

Les élèves de sexe féminin représentent 39,0 % de la population scolaire des deux Instituts.

* Programme offert sur une période de 28 mois.

Placement étudiant

La relance effectuée à la fin de l'année 1985 indiquait que 85 % des finissants des deux Instituts qui se destinaient au travail occupaient un emploi.

Les services aux étudiants des Instituts multiplient leurs efforts auprès des employeurs éventuels pour les inciter à profiter de la formation et de la compétence des technologistes agricoles. Ils maintiennent un fichier permanent des offres de services et des offres d'emplois.

Enseignement aux adultes

L'objectif de réaliser des ententes avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et les Commissions de formation professionnelle pour le financement des activités de formation au même titre que pour les autres établissements de formation fut atteint. Ces ententes ont permis d'augmenter considérablement le volume des actions de formation aux adultes. Durant l'année 1985-1986, 71 programmes de cours différents ont été donnés, soit à temps plein, soit à temps partiel, à 2 498 élèves adultes.

Cours par correspondance

Les inscriptions aux cours par correspondance en agriculture ont légèrement diminué. Deux mille cinquante-huit personnes se sont inscrites aux 18 cours disponibles.

Cette année, les deux Instituts étaient mis à contribution pour élaborer 6 nouveaux cours soit : *constructions rurales, machinerie et équipement de* ferme, introduction à la serriculture, droit rural, production ovine et gestion du temps.

Recherche, développement technologique et aide au milieu

L'intérêt des enseignants des Instituts au développement de l'agro-alimentaire se manifeste par leur participation, en équipes internes ou externes, à des projets de recherche et au développement de nouvelles technologies dans des secteurs particuliers.

Un certain nombre d'enseignants sont appelés à jouer un rôle, selon leur spécialité, dans des comités ministériels ou interministériels. Ils agissent aussi à titre de conférenciers auprès de groupements professionnels, collaborent à des revues spécialisées en rédigeant des articles à caractère scientifique ou de vulgarisation et participent à des journées d'information. Ils conseillent aussi des industries.

Programme 3

Aide à la production agricole

Ce programme vise à améliorer le rendement des cultures et de l'élevage, à assurer une main-d'oeuvre agricole suffisante et à diversifier la production selon les possibilités du milieu.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
3.1 Mise en valeur des productions	47 646 400 $	47 110 800 $
3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	33 229 500 $	32 807 600 $
3.3 Santé animale	17 475 900 $	16 935 200 $
3.4 Administration et services régionaux	31 219 500 $	30 742 500 $
Total	**129 571 300 $**	**127 596 100 $**

Effectifs du programme	1984-1985	1985-1986
Cadres supérieurs	43	41
Professionnels	320	312
Agents de maîtrise (fonctionnaires et ouvriers)	12	11
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	603	568
Ouvriers	15	18
Total	**993**	**950**

Élément 3.1

Mise en valeur des productions

Centre de production de pommes de terre de semence de Manicouagan

Le rôle du Centre est de multiplier les premières générations de cultivars de pommes de terre les mieux adaptés au Québec et de protéger ces dernières de toute contamination par des maladies de pomme de terre.

Trois années de multiplication de ces plants permettent d'offrir aux producteurs multiplicateurs (des agriculteurs spécialisés) une semence de très haute qualité appelée Élite I.

La production du Centre de Manicouagan en 1985 comprenait plus de 6 500 sacs de 34 kg de semence Élite I, permettant ainsi aux producteurs multiplicateurs de mettre sur le marché près de 450 000 sacs d'une semence de haute qualité.

La production du Centre est répartie sur les 20 variétés suivantes: Kennebec, Superior, Chieftain, Trent, Norland, Russet, Burbank, Montagne-Verte, Atlantic, Cambell 13, Caribe, Sebago, F-71086, Simcoe, Jemseg, Monona, Norchip, Conestoga, Shepody et Tobique.

Le Centre de Manicouagan innove par ses méthodes de plantation et de récolte. Toutes sortes de mesures sont prises afin de prévenir les possibilités éventuelles de dissémination de maladies.

Le Centre est doté d'un laboratoire de contrôle de la qualité où l'on effectue des tests sérologiques d'avant-garde pour la détection des virus. Ces tests sont effectués à chacune des étapes de la production, sur un échantillonnage de plus de 10 000 plants. Chacune des récoltes de plants de base est vérifiée en laboratoire par des empreintes sur lamelles microscopiques complétées par des tests sérologiques pour y déceler la flétrissure bactérienne.

Principaux programmes d'aide financière du secteur de la production

Productions animales

	Nombre de bénéficiaires	Montant ('000)
Achat de femelles reproductrices de boucherie de qualité	464	360,0 $
Aide financière à l'industrie des courses de chevaux	1	7 408,1 $
Aide à l'élevage de génisses de boucherie et à l'achat de taureaux reproducteurs	1 309	1 362,5 $
Aide à l'établissement de parquets d'engraissement	51	619,3 $
Programme national de développement d'ateliers vaches-veaux	384	1 949,4 $
Développement de la production du veau lourd	159	1 224,2 $
Établissement de stations d'évaluation génétique de taureaux de boucherie	6	215,2 $
Aide à l'amélioration de la production du vison	92	558,1 $
Réduction volontaire de la production porcine dans le bassin de la rivière L'Assomption	36	4 481,6 $
Développement de la production piscicole	18	146,2 $
Promotion à l'insémination artificielle	93	1 999,5 $
Aide à l'établissement de structures pour l'entreposage des fumiers des bovins laitiers	133	388,3 $

Productions végétales

	Bénéficiaires	Montant ('000)
Développement de la pomiculture au Québec	467	1 934,8 $
Production de bleuets dans les régions du Saguenay Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi	20	183,9 $
Expansion de la production d'asperges	37	40,1 $
Aide à l'entreposage de pommes de terre de semence	6	36,3 $
Aide à l'entreposage des grains sur la ferme	2 009	7 049,9 $
Aide à l'amélioration de la conservation des fourrages	1 729	2 827,9 $
Aide à l'achat de moulanges à la ferme	213	700,0 $
Parcelles de démonstration pour la production céréalière	41	40,2 $
Isolation des serres	32	173,4 $
Utilisation de combustibles non conventionnels dans les serres	27	424,7 $
Fermes-témoins en agriculture écologique	9	11,6 $
Mise en valeur des terres en friche	399	823,9 $

Soutien à l'emploi agricole

Déplacement des travailleurs agricoles sur une base jounalière	ND	908,6 $

Programmes agricoles régionaux

Région du Bas-Saint-Laurent	81	11,9 $
Région du Nord-Ouest québécois	544	761,5 $
Région du Saguenay-Lac Saint-Jean	226	208,8 $

Élément 3.2

Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux

Programme agricole Sol Plus

L'objectif recherché par le programme agricole Sol Plus est l'implantation d'infrastructures pour le contrôle des eaux et l'exécution de travaux favorables à la mise en valeur des terres agricoles du Québec.

Les principales activités contrôlées par la Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget pour Sol Plus, en 1985-1986, sont:

— aménagement de cours d'eau municipaux;
— travaux mécanisés;
— drainage souterrain;
— aménagement d'étangs de ferme.

Aménagement de cours d'eau municipaux

La Direction a procédé à l'aménagement de 648 réseaux de cours d'eau municipaux. Les travaux d'excavation ont porté sur une longueur de 1 372,9 kilomètres, suivis de travaux de régalage des déblais sur 678 réseaux pour une longueur de 1 413,6 kilomètres.

Elle a fait 437 appels d'offres publics pour l'adjudication de 415 contrats à l'entreprise pour l'aménagement de cours d'eau municipaux. Elle a également traité des projets de moindre envergure et délivré 251 autorisations pour travaux en régie.

Améliorations foncières et assainissement des sols

Les activités se résument ainsi:

	Nb de bénéficiaires	Montant ('000)
Travaux mécanisés	8 824	9 299,2 $
Drainage souterrain	1 884	12 903,5 $
Aménagement d'étangs de ferme	39	23,0 $
Transport de la pierre à chaux	1 887	720,8 $

Autres volets

La Direction a procédé à la qualification de 2 681 machines appartenant à 794 entrepreneurs spécialisés en travaux mécanisés et aménagement d'étangs de ferme et à 23 entrepreneurs spécialisés en drainage souterrain. La qualification est consécutive à un contrôle des coordonnées de la machine et à une inspection mécanique soigneuse.

Autres programmes

La Direction a qualifié 144 machines utilisées pour le transport et l'épandage de la pierre à chaux agricole appartenant à 85 entrepreneurs spécialisés.

Selon les programmes:

— Aide à l'achat de moulanges à la ferme.
— Aide à l'entreposage des grains à la ferme.
— Aide à l'amélioration de la conservation des fourrages à la ferme.

La Direction a procédé à l'accréditation de 39 fabricants d'équipement et à l'acceptation de 99 produits manufacturés répondant aux exigences.

Service du Génie

Par l'intermédiaire des conseillers régionaux en génie, le Service offre aux agriculteurs un éventail complet de plans de bâtiments destinés au logement des animaux, de structures pour l'entreposage des récoltes et des fumiers ainsi qu'un service complet d'hydraulique agricole.

À partir des essais réalisés aux champs, le Service prépare et publie des bulletins traitant des choix, de l'utilisation et de l'entretien des divers équipements agricoles utilisés au Québec.

Avec le concours du médiateur des plaintes en machinisme agricole, le Service dirige et anime le Comité consultatif en machinisme agricole, lequel a pour but d'assurer aux agriculteurs le meilleur service possible. Le Comité compte sur la collaboration de tous les intervenants, agriculteurs, fournisseurs, concessionnaires, etc. Il applique des programmes pertinents.

Quarante-deux plaintes d'agriculteurs ont été retenues par le médiateur. Ce dernier a répondu à plus de 500 demandes d'information.

Cent douze projets de recherche, de développement et de mise au point technique ont été réalisés ou entrepris au cours de l'année. Treize plans généraux ont été conçus; tous sont opérationnels. Le Service a conçu et complété une nouvelle représentation sur carte hydrographique des cours d'eau projetés et exécutés ainsi que des travaux de drainage souterrain réalisés. Trente-deux brochures techniques sont disponibles. Les ingénieurs ont présenté dans la région une vingtaine de conférences techniques et une quinzaine de cours.

Élément 3.3

Santé animale

Les secteurs d'activités sous la responsabilité de la Direction de la santé animale sont: le programme d'amélioration de la santé animale au Québec (A.S.A.Q.); les programmes spéciaux d'aide aux éleveurs; les plans de gestion sanitaire; la recherche étiologique et la vulgarisation; les laboratoires de pathologie animale; l'application de la Loi sur les abeilles et de la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Programme d'amélioration de la santé animale au Québec

Ce programme rend les soins vétérinaires plus accessibles aux producteurs agricoles:

par l'uniformisation des taux d'interventions vétérinaires résultant d'une contribution directe du Ministère pour les actes médicaux posés par les praticiens, quel que soit l'éloignement des éleveurs; par l'obtention de prix avantageux aux producteurs pour l'achat de médicaments recommandés par un professionnel de la santé animale, contribuant à freiner l'emploi irrationnel de produits souvent coûteux, voire parfois inutiles ou dangereux pour la santé publique lorsqu'ils sont utilisés de façon incontrôlée.

Le tableau suivant indique les variations observées comparativement à l'année précédente (1984-1985).

Le volet préventif du programme s'est concrétisé par la réalisation des interventions prévues à 1 774 contrats annuels de gestion sanitaire selon la répartition suivante: bovins laitiers 1 411; porcs reproducteurs 156; vaches-veaux de boucherie 166; bovins d'engraissement 30; veaux lourds de grain et à chair blanche 11.

Pour l'application de ce programme, une entente signée avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec couvre la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1986.

Programmes spéciaux d'aide aux éleveurs

Indemnisation pour les pertes de bovins, d'ovins ou de caprins

Ce programme permet au Ministère de compenser financièrement les producteurs agricoles qui subissent d'importantes pertes d'animaux attribuables à certaines maladies spécifiques qui entraînent la mort de ces bêtes ou obligent leur propriétaire à les faire abattre.

L'assistance financière offerte aide les agriculteurs bénéficiaires à réorganiser leur troupeau.

Les réclamations inscrites se chiffrent à 32; les indemnisations, au montant de 233 465 $, ont partiellement compensé la perte de 620 unités animales bovines et de 98 unités animales ovines ou caprines. En 1984-1985, une somme de 211 265 $ avait été versée pour compenser 22 réclamations.

Indemnisation pour les pertes d'animaux morts de la rage

En vertu de ce programme conjoint avec le gouvernement du Canada, le Ministère accorde une compensation financière aux agriculteurs qui subissent des pertes d'animaux à cause de la rage.

Les sommes maximales allouées pour chaque tête de bétail, et selon les espèces sont:

Bovins	1 000 $
Équins	500 $
Ovins, caprins et porcins	200 $

Quatre éleveurs ont reçu une compensation de 3 417 $ comparativement à 1 000 $ pour 1 réclamant en 1984-1985.

La part du Québec est de 60 %; celle du gouvernement fédéral de 40 %.

Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (A.S.A.Q.)

	1984-1985	1985-1986	Pourcentage d'augmentation (diminution)
Coût au Ministère	9 426 197 $	9 805 916 $	4,0 %
Nombre de réclamations	474 588	436 820	(7,9 %)
Nombre de vétérinaires participants	373	389	4,3 %

Programmes vétérinaires de santé porcine (base et élite)

En raison de l'importance des capitaux engagés dans les élevages porcins et de la forte concentration de ces derniers, la production porcine doit faire l'objet d'une surveillance vigilante pour parer aux dangers accrus de contamination. La Direction de la santé animale est responsable de ces programmes de santé porcine.

Pour l'application de ces programmes, 772 visites à la ferme ont été effectuées.

Programme d'amélioration de la qualité des carcasses de porcs

Les professionnels de la Direction de la santé animale visitent les éleveurs dont les porcs contenaient des résidus médicamenteux au moment de l'abattage.

Ce programme est réalisé en collaboration avec la Direction de l'inspection des produits carnés et les Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires. Il a débuté au cours de l'année 1982-1983 et a nécessité 67 visites à la ferme en 1983-1984, 82 en 1984-1985 et 37 en 1985-1986.

Programme d'aide à l'amélioration des conditions sanitaires lors des rassemblements d'animaux

Les regroupements d'animaux tels que les encans et les expositions constituent un risque de transmission de maladies contagieuses et nécessitent une surveillance appropriée. Les encans spécialisés de veaux et de bouvillons et les expositions d'animaux de la ferme peuvent bénéficier de la présence d'un professionnel de la santé animale pour l'application de normes préventives. En 1985-1986, 53 rassemblements d'animaux ont été volontairement soumis à la surveillance de médecins vétérinaires du Ministère, comparativement à 83 en 1984-1985.

Programme de gestion sanitaire et d'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux de boucherie en stations d'épreuves

Le Ministère favorise l'évaluation du potentiel génétique des bovins de boucherie afin d'identifier les meilleurs géniteurs destinés à améliorer la qualité des bovins de boucherie produits au Québec. Il a donc mis de l'avant une aide à l'établissement de stations d'épreuves régionales.

Conscient que la santé des taureaux est un facteur essentiel à l'extériorisation de leur potentiel génétique, le Ministère a mis en oeuvre des moyens pour que les pathologies n'interfèrent pas avec le but ultime des stations d'épreuves. Ce programme consiste en un plan précis de dépistage des maladies contagieuses, en l'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux et en la mise en place de mesures préventives destinées aux bêtes admises à ces établissements.

Les taureaux sont soumis à un sérieux examen de contrôle avant leur admission à l'une des stations ainsi qu'à certaines épreuves de dépistage durant leur séjour. Les médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale ont effectué 79 visites aux stations pour les fins de l'application de ce programme.

Programme de gestion sanitaire pour les ovins testés en stations d'épreuves

Le Ministère favorise l'évaluation du potentiel des ovins afin d'identifier les meilleurs géniteurs destinés à la reproduction. Conscient que la santé est un facteur essentiel à l'expression du potentiel génétique, le Ministère a mis en oeuvre des moyens afin que les pathologies n'interfèrent pas avec l'évaluation du potentiel génétique et afin d'éviter la dispersion de maladies dans les troupeaux acquéreurs de sujets évalués.

Les ovins sont soumis à diverses mesures préventives et à des examens de contrôle et de dépistage de certaines maladies. Les médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale ont effectué 6 visites à la station d'épreuves pour appliquer ce programme.

Programme d'amélioration de l'état sanitaire des ruchers

Les 29 inspecteurs recrutés pour l'application de ce programme ont visité des ruchers comprenant 34 807 ruches et détruit, pour cause de maladies, 2 062 colonies d'abeilles. Les 208 compensations accordées à des apiculteurs ont entraîné des déboursés de 126 024 $ dont 110 027 $ pour la destruction de couvains et de colonies atteints de maladies, et 15 997 $ pour dommages causés par les ours.

Programme d'aide technique aux Inuit pour la protection des chiens contre la rage

À cause du caractère endémique de la rage sur le territoire québécois occupé par les Inuit au nord du 55e parallèle, et en l'absence de médecin vétérinaire dans leurs communautés, le Ministère a mis en application un programme visant à fournir l'aide technique et matérielle requise pour protéger la population canine contre la rage, maladie virale transmissible aux humains.

L'objectif de ce programme est de permettre la vaccination antirabique des chiens âgés de plus de 3 mois dans chacune des municipalités nordiques admissibles. En 1985-1986, 471 chiens ont été vaccinés contre la rage comparativement à 525 l'année précédente.

Programme d'évaluation sanitaire et de vulgarisation des méthodes de traite rationnelle, hygiénique et efficace

Afin de favoriser la production du lait de qualité et de maintenir l'état de santé de la glande mammaire des laitières, quatre visites par année sont effectuées chez chacun des bénéficiaires de ce programme. Il en coûte 100 $ par éleveur pour adhérer à ce programme chaque année. Il peut bénéficier alors des services des médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale pour prévenir et contrôler la mammite dans son élevage.

En 1985-1986, 22 visites ont été effectuées conformément à ce programme.

Programme d'assainissement général des troupeaux de visons et de formation technique des éleveurs à l'égard de la maîtrise sanitaire des élevages

Les objectifs de ce programme sont de promouvoir l'assainissement général des troupeaux de visons, d'empêcher la dissémination des maladies et de favoriser la formation technique des éleveurs à l'égard de la maîtrise sanitaire des élevages.

Les moyens préconisés sont: l'élaboration d'un guide de gestion sanitaire, une campagne de vulgarisation des techniques sanitaires d'élevage, le traitement de données épidémiologiques, l'épreuve sérologique de détection de la plasmocytose virale et la contribution à la rémunération des médecins vétérinaires praticiens, conformément à l'A.S.A.Q., pour les prélèvements sérologiques. Au total, 55 807 épreuves sérologiques ont été effectuées dans 55 troupeaux.

Programme de certification sanitaire des exploitations piscicoles productrices d'oeufs et d'alevins

Le Ministère veut favoriser la production d'oeufs et d'alevins exempts de la furonculose et de la maladie bactérienne du rein. Il a donc mis en oeuvre ce programme qui permet, à la suite de prélèvements et de diverses mesures préventives, de certifier des pisciculture exemptes des deux maladies précitées. Les médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale ont effectué 14 visites conformément à ce programme.

Programmes d'amélioration de la qualité des chevaux au Québec et de développement de la race chevaline Canadienne

Le Ministère désire favoriser l'élevage de chevaux de qualité au Québec et développer la race chevaline Canadienne. Ces mesures visent à améliorer et certifier la qualité des chevaux nés et élevés au Québec et inscrits aux programmes. En 1984-1985, les propriétaires d'une jument dont l'exploitation est enregistrée auprès du Ministère sont devenus admissibles à ces programmes.

Les réclamations inscrites pour la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1985 se chiffrent comme suit:

Amélioration de la qualité des chevaux au Québec

Au total, ce programme a permis à 266 producteurs de bénéficier de 184 463 $ en subventions versées

Poulains	
Nombre de poulains subventionnés:	793
Montant des subventions versées:	149 663 $
Étalons	
Nombre d'étalons subventionnés:	49
Montant des subventions versées:	30 000 $
Juments	
Nombre de juments subventionnées:	14
Montant des subventions versées:	4 800 $

Développement de la race chevaline Canadienne

Au total ce programme a permis à 37 producteurs de bénéficier de 34 710 $ en subventions versées.

Poulains	
Nombre de poulains subventionnés:	68
Montant des subventions versées:	15 410 $
Étalons	
Nombre d'étalons subventionnés:	5
Montant des subventions versées:	2 800 $
Juments	
Nombre de juments subventionnées:	43
Montant des subventions versées:	16 500 $

Plans de gestion sanitaire

Des plans de gestion sanitaire sont requis pour l'admissibilité des éleveurs à certains programmes. Les éleveurs désirant se prévaloir des avantages offerts par l'un des programmes énumérés ci-après doivent rencontrer un médecin vétérinaire; ils reçoivent alors des explications et des recommandations précises ainsi qu'une fiche de rencontre. Cette dernière est utilisée comme preuve au chapitre des conditions d'admissibilité.

Les programmes visés par les plans de gestion sont:

Programme national de développement des ateliers vaches-veaux; achat de femelles reproductrices de boucherie de qualité; élevage de génisses de boucherie de qualité et achat de taureaux reproducteurs; aide à l'établissement de parquets d'engraissement; programme national de développement de la production des agneaux; développement de la production piscicole et de l'aquiculture; divers programmes régionaux.

En 1985-1986, au total 640 plans de gestion sanitaire ont été réalisés par les médecins vétérinaires de la Direction de la santé animale comparativement à 1 085 pour 1984-1985.

Recherche étiologique et vulgarisation

Recherche étiologique

Outre les visites à la ferme nécessaires à l'application des programmes de la Direction de la santé animale et à la réalisation des plans de gestion sanitaire, les médecins vétérinaires ont effectué en 1985-1986, 200 autres visites chez des éleveurs pour trouver l'origine de conditions pathologiques particulières, effectuer des enquêtes épidémiologiques et préparer une stratégie prophylactique pour le profit d'élevages aux prises avec des problèmes d'envergure. Des recommandations écrites sont habituellement remises aux éleveurs lors des visites.

Vulgarisation

Pour la vulgarisation des moyens de promotion de la santé et du bien-être des animaux de la ferme, les médecins vétérinaires du Ministère ont participé à 810 conférences, réunions et émissions radiophoniques ou télévisées, et publié 46 articles pour le bénéfice des agriculteurs.

Laboratoires de pathologie animale

Les Services de diagnostic en laboratoire aident à établir le diagnostic des maladies animales pour en guider le traitement, le contrôle ou la prévention.

La Direction de la santé animale dirige un réseau de 7 laboratoires localisés à Alma, L'Assomption, Nicolet, Rimouski, Rock-Forest, Sainte-Foy et Saint-Hyacinthe. De plus, des services en virologie vétérinaire sont rendus par le Centre de recherche en médecine comparée intégré à l'Institut Armand-Frappier de Ville de Laval.

Ces laboratoires bénéficient de la collaboration des Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires et des laboratoires régionaux de chimie pour des analyses complémentaires aux travaux de diagnostic. À Saint-Hyacinthe, une partie des travaux se fait en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

	1984-1985	1985-1986	% de variation
Spécimens	168 709	201 976	19,7
Analyses de pathologie animale	672 330	528 199	(21,4)

Le Centre de recherche en médecine comparée a effectué 26 598 analyses sérologiques, isolements viraux et isolements mycoplasmiques.

	1984-1985	1985-1986	% de variation
Analyses sérologiques	40 221	24 208	(39,8)
Isolements viraux et mycoplasmiques	2 239	2 390	6,7

Revenus

Les services des laboratoires sont gratuits pour les producteurs agricoles, chercheurs et services publics, mais comportent des charges pour les animaux de plaisance. Ces revenus se sont chiffrés à 53 014 $ comparativement à 55 849 $ pour l'année précédente.

Élément 3.4

Administration et services régionaux

À l'intérieur de la mission du Ministère, cet élément de programme vise à développer des ressources en fonction du potentiel agricole et à coordonner les services requis par les exploitations agricoles. En somme, cette unité est chargée d'aider le producteur agricole à rentabiliser son entreprise et à optimaliser le développement de la production agricole québécoise.

Cette unité administrative régionalisée regroupe 12 bureaux régionaux qui dirigent et coordonnent l'action de 77 bureaux de renseignements agricoles répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Enfin, elle administre aussi les programmes agricoles du secteur de la production.

Bureaux régionaux

Les bureaux régionaux dirigent, administrent et coordonnent les activités des bureaux locaux et des 4 laboratoires en plus de leur offrir les services de professionnels spécialistes.

Cette structure régionale constitue le lien administratif et fonctionnel entre les activités centralisées et celles touchant directement les producteurs agricoles. Les bureaux régionaux sont situés au centre géographique et administratif des principales régions du Québec.

Les spécialistes régionaux ont pour tâche de supporter le travail de vulgarisation des agronomes et des techniciens agricoles des bureaux de renseignements agricoles en leur apportant les connaissances et les données requises par une agriculture de plus en plus spécialisée et de plus en plus avancée sur le plan technologique.

Les employés responsables du soutien administratif doivent assumer toutes les tâches inhérentes à l'allocation équitable des ressources tant financières et matérielles qu'humaines pour le bureau régional et les bureaux de renseignements agricoles.

Pour assister le coordonnateur dans ses nombreuses responsabilités, des chefs d'unités de gestion sont désignés. Chaque unité de gestion regroupe 3 ou 4 bureaux locaux. Cette structure intermédiaire a pour but d'établir un lien plus étroit entre le niveau régional et le niveau local.

Bureaux de renseignements agricoles

Les bureaux de renseignements agricoles ont pour principales activités la diffusion de l'information des techniques de pointe visant la mise en valeur des sols, des productions animales et végétales. Ils ont aussi comme mandat de conseiller les producteurs agricoles dans la gestion financière et économique de leur entreprise agricole.

L'organisation du bureau de renseignements agricoles est en fonction de la clientèle desservie, c'est-à-dire qu'on y retrouve l'information technique et administrative nécessaire pour répondre aux besoins des agriculteurs. En effet l'agriculteur s'adresse à ces bureaux lorsqu'il veut prendre contact avec le Ministère, ou remplir avec l'aide du conseiller agricole, les fiches techniques, formulaires et autres documents nécessaires à l'obtention de l'aide recherchée. Le dossier de l'agriculteur est également conservé à ce bureau et les engagements financiers, en ce qui a trait aux subventions, y sont contractés.

Vulgarisation agricole

La diffusion des techniques et l'application des programmes agricoles auprès des exploitations agricoles nécessitent de multiples activités de vulgarisation dans chacune des 12 régions. Des interventions majeures ont porté, entre autres, sur l'augmentation du rendement, la récolte et l'entreposage des grains.

Au chapitre des fourrages, les principaux thèmes élaborés concernaient la récolte hâtive du foin, la qualité des pâturages et l'ensilage d'herbe. Deux régions ont aussi préparé l'application de la loi 71 sur les pommes de terre de semence.

Dans les productions animales, la gestion des fumiers et le développement des productions bovines ont constitué des champs d'activités particulièrement importants.

Les conseillers agricoles jouent un rôle particulier au niveau des plans d'établissement de la relève agricole, de l'encadrement technique de nouvelles exploitations et de l'élaboration de plans de développement exigés dans un grand nombre de programmes agricoles.

Pour la mise au point des plans de vulgarisation, des études ont été réalisées sur divers sujets tels: travail minimal du sol, enquêtes sur les tensions parasites, dépérissement des érablières, évaluation des sources d'eau de même que la préparation de programmes régionaux de développement du secteur agricole.

Plusieurs régions organisent des journées agricoles, des journées champêtres; on voit à la rédaction d'articles d'information régionale pour rehausser la diffusion traditionnelle des réunions agricoles et du service de consultation offert à la ferme et au bureau.

À cet égard, plus de 1 000 réunions agricoles ont eu lieu devant une audience de plus de 38 000 participants et plus de 75 000 consultations individuelles ont été dispensées aux exploitations agricoles.

Le tableau ci-dessous en indique l'ampleur pour chacune des grandes disciplines:

	Réunions	Audience	Consultations
Élevages	304	12 805	17 336
Cultures	252	11 824	26 306
Génie agricole	228	3 854	11 576
Agro-économie	229	10 092	9 234
Divers			10 747
	1 013	**38 575**	**75 199**

Laboratoires régionaux

Cette unité administrative dirige 4 laboratoires qui sont situés à Rimouski, Nicolet, Rock-Forest et Alma. Ces laboratoires offrent comme principaux services les analyses de sols et d'aliments du bétail;

on y effectue également des profils métaboliques, des essais toxicologiques et l'analyse de tissus végétaux, de chaux et de sols en serre.

Les résultats des analyses permettent aux conseillers agricoles d'élaborer avec précision des programmes de fertilisation et d'amendement des sols, ainsi que des programmes alimentaires pour les bestiaux.

Opérations des laboratoires régionaux pour l'année 1985-1986

	Total Bio.	Total Al. Bét.	Total Sols	Total Autres	Total Toutes opérations
Total unités	**8 763**	**39 613**	**49 029**	**2 237**	**106 539**
Total déterminations	**55 356**	**254 798**	**331 393**	**14 359**	**715 815**

Programme 5

Commercialisation des produits agro-alimentaires

Ce programme vise à promouvoir le développement du secteur secondaire agro-alimentaire, à développer des marchés intérieurs et extérieurs, de même qu'à assurer des prix équitables aux producteurs et des produits de qualité aux consommateurs.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
5.1 Développement des entreprises de transformation	6 978 000 $	5 483 500 $
5.2 Développement des marchés	17 852 000 $	17 367 700 $
5.3 Contrôle de la qualité des produits	21 288 700 $	20 776 600 $
Total	**46 118 700 $**	**43 627 800 $**

Effectifs du programme	1984-1985	1985-1986
Cadres supérieurs	18	20
Professionnels	102	99
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	20	17
Employés de bureau et assimilés	343	344
Techniciens et assimilés		
Ouvriers	9	9
Total	**492**	**489**

Élément 5.1

Développement des entreprises de transformation

Développement industriel

La Direction du développement industriel a pour mandat de promouvoir le développement de la fonction transformation des produits alimentaires. À cet effet, la Direction analyse les besoins de chacun des sous-secteurs de la transformation, soit: viande, lait, pêche, céréales, grains, fruits, légumes et les produits divers venant de l'apiculture, l'acériculture, la serriculture, les eaux naturelles, etc.

Elle propose des solutions et des moyens d'intervention tels des programmes d'aide technique et financière qu'elle administre. De plus, parce que cette Direction a les capacités d'analyse nécessaires, elle est appelée de plus en plus à analyser, pour le Ministère, des projets d'investissements qui débordent largement la fonction de la transformation dans la chaîne alimentaire. Cette Direction comprend un service de consultation et d'aide financière aux entreprises et un service d'aide technologique aux entreprises.

Deux bureaux sont à la disposition de la clientèle, l'un est situé à Québec et l'autre à Montréal.

Service de consultation et d'aide financière aux entreprises

Le Service de consultation et d'aide financière aux entreprises assiste les entreprises de transformation dans tous les secteurs de l'alimentation (fruits, légumes, viandes, produits marins, céréales, boulangerie, produits laitiers et aliments divers). Cette assistance est de nature financière par le biais de programmes structurés ou de dossiers ponctuels adaptés aux situations particulières, ou de nature consultative pour les entreprises manifestant d'autres types de besoins. Le Service supporte directement l'industriel dans sa démarche ou le dirige vers les organismes équipés pour répondre à sa demande.

Outre ses interventions auprès des entreprises du secteur privé, le Service émet des avis à l'intention des autres organismes gouvernementaux qui interviennent dans le développement du secteur de l'alimentation au Québec par l'application de leurs différents programmes d'aide. À cet effet, les principaux clients du Service sont: la Société de développement industriel du Québec, l'Office de planification et de développement du Québec, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale.

Les principales activités du Service de consultation et d'aide financière aux entreprises durant l'année 1985-1986 ont consisté à verser un total de 9 706 260 $ en subventions réparties entre 55 bénéficiaires et à conseiller 591 industriels dans la transformation, soit par des rencontres sur place ou par la préparation de dossiers pour l'approbation du Conseil du trésor ou celle du Conseil des ministres. Le Service a émis, en 1985-1986, 183 avis sectoriels destinés à des organismes gouvernementaux. De plus, il a effectué 6 missions et en a accueilli 7.

Service d'aide technologique aux entreprises

Le Service d'aide technologique aux entreprises prépare des avis sur la technologie du conditionnement et de la transformation des aliments; il examine particulièrement les volets de la qualité et de la productivité des opérations. Il intervient occasion-

Industriels de la transformation et organismes publics conseillés

	Nombre de requêtes analysées		Nombre d'avis sectoriels émis	
	1984-1985	1985-1986	1984-1985	1985-1986
Produits carnés	180	144	52	42
Produits laitiers	9	56	9	15
Produits marins	144	106	9	69
Produits végétaux				
— céréales	55	106	42	22
— fruits et légumes	13	50	9	5
— acériculture	—	—	3	—
Produits divers	—	80	21	30
Produits caprins	10	11	2	0
Coopératives agricoles	10	38	—	—
Aide technologique	327	218	60	66
Total	**748**	**809**	**207**	**249**

Subventions

	Sommes versées en 1984-1985	Nombre de bénéficiaires	Sommes versées en 1985-1986	Nombre de bénéficiaires
Produits carnés	674 918 $	6	1 746 338 $	14
Produits laitiers	419 068 $	2	21 360 $	1
Produits marins	10 028 480 $	10	6 850 661 $	28
Produits végétaux				
— céréales	309 580 $	2	438 760 $	2
— fruits et légumes	355 000 $	1	374 838 $	5
— acériculture	22 855 $	2	—	—
Produits divers	—	—	—	—
Produits caprins	114 877 $	10	115 088 $	7
Coopératives agricoles	116 443 $	5	159 215 $	3
Aide technologique	423 224 $	12	239 560 $	10
Total	**12 464 445 $**	**50**	**9 945 820 $**	**65**

nellement avec un support financier au développement et au transfert de technologie alimentaire. En 1985-1986, 10 entreprises ont reçu 239 560 $. Il collabore avec le Service de consultation et d'aide financière aux entreprises à l'étude de la rentabilité de projets.

Le Service a traité 218 dossiers d'entreprises, participé à l'élaboration de 66 avis sectoriels et à 23 colloques reliés au développement industriel et à la technologie alimentaire. Il a contribué à l'avancement des travaux d'expertise dans 7 comités d'étude.

Élément 5.2

Développement des marchés

Développement commercial

La Direction du développement commercial a pour mission d'aider les intervenants du secteur bioalimentaire québécois à mieux identifier les besoins actuels et futurs des marchés et à élaborer les stratégies de marketing permettant de les satisfaire tout en reconnaissant l'excellence. Elle est composée de 3 services: le Service du développement des marchés intérieurs et le Service de la promotion qui sont situés à Montréal ainsi que le Service d'aide aux organismes et gestion de concours situé à Québec.

Information sur les marchés

L'année 1985-1986 a été marquée par l'opérationnalisation de l'environnement informatique élaboré au cours de l'année précédente et la constitution de la banque de données du secteur bovin.

La Direction a publié 22 bulletins de marché dont 14 sur les légumes et 8 sur les pommes. De plus, une publication hebdomadaire gratuite sur les bestiaux intitulée « Le communicateur du marché » est disponible depuis décembre à quelque 3 000 abonnés.

Elle a préparé et publié les répertoires sur les établissements d'entreposage de légumes, de pommes de terre, les apiculteurs vendeurs de miel à leur domicile, ainsi qu'un recueil des cours extrêmes pratiqués sur le Marché central de Montréal.

Le nombre d'appels reçus par les répondeurs téléphoniques est passé à près de 114 000 en 1985-1986, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par l'installation d'un service interurbain planifié d'arrivée (lignes « inwats ») sur les prix des légumes, pommes de terre, agneaux, encans, boeufs, porcs et par les améliorations apportées à divers programmes d'information tels: le regroupement des prix des légumes hors Québec sur un numéro séparé et, la diffusion des dernières informations disponibles sur les ventes directes et électroniques de bétail en Ontario, ainsi que l'ajout, à l'intérieur du message sur les bovins, du prix moyen pondédé offert par les principaux abattoirs du Québec pour le bouvillon A1-A2.

Aide financière

Une somme de 3 794 864,07 $ a été octroyée aux divers bénéficiaires des aides financières (budget de transfert). Ces interventions financières se répartissent de la façon suivante:

	1985-1986		1984-1985	
Programme agricole	**Nombre de dossiers traités (bénéficiaires)**	**Participation du Ministère**	**Nombre de dossiers traités (bénéficiaires)**	**Participation du Ministère**
Aide aux expositions agricoles	36	479 181,00 $	36	458 398,00 $
Aide aux activités agricoles des sociétés d'agriculture	67	393 846,00 $	66	380 378,00 $
Aide aux immobilisations des expositions agricoles	1	14 525,00 $	2	52 500,00 $
Subventions statutaires aux sociétés d'agriculture en vertu de la loi sur ces sociétés	69	58 510,00 $	68	57 644,00 $
Subventions aux fédérations et aux Cercles de Fermières du Québec	873	48 438,00 $	884	49 580,00 $
Subventions aux groupes Women's Institute	21	5 000,00 $	21	5 000,00 $

Programme agricole	1985-1986 Nombre de dossiers traités (bénéficiaires)	1985-1986 Participation du Ministère	1984-1985 Nombre de dossiers traités (bénéficiaires)	1984-1985 Participation du Ministère
Subventions à des associations ou groupements agricoles divers	24	332 218,00 $	21	143 145,00 $
Aide au transport d'animaux à l'Exposition Royale de Toronto	27	33 645,00 $	—	143 145,00 $
Aide aux associations d'éleveurs de race pure	16	220 052,00 $	16	—
Aide à la commercialisation des veaux et bouvillons d'engraissement du Québec	12	37 617,00 $	13	28 041,00 $
Aide à la mise en marché des produits laitiers caprins	1	42 275,71 $	1	45 000,00 $
Aide au transport du bétail	351	108 177,34 $	277	76 576,65 $
Amélioration de la conservation des fruits et légumes	12	177 010,31 $	7	61 212,08 $
Aide à la mise en marché des fruits et légumes par le prérefroidissement sous vide	—	—	1	40 000,00 $
Concours d'amélioration des produits laitiers (Lys d'Or)	12	24 000,00 $	12	24 000,00 $
Implantation de lignes de conditionnement et de calibrage qui innovent dans la mise en marché des fruits et légumes	27	212 688,71 $	37	190 989,60 $
Rationalisation de l'entreposage des produits horticoles	46	315 276,46 $	25	204 350,58 $
Prog. de promotion des prod. agri. et agro-alimentaires québécois	(normés) 24 (non normés) 28	1 117 692,52 $ 174 711,02 $	(normés) 29 (non normés) 35	1 115 619,77 $ 484 890,36 $
Total	**1 647**	**3 794 864,07 $**	**1 551**	**3 417 325,04 $**

Activités de promotion et de développement

La Direction a organisé 20 dégustations de vins et fromages auxquelles ont assisté quelque 2 000 personnes. Elle a supervisé 150 démonstrations dans autant de magasins de la Société des alcools du Québec : cette promotion a permis de rejoindre près de 300 000 personnes. Une brochure intitulée « Pour mieux apprécier les vins et les fromages » a été distribuée à 1 000 000 d'exemplaires.

Cinquante dégustations sur les fromages de chèvre fermiers ont également été réalisées dans les magasins et plus de 30 000 dépliants d'information ont alors été distribués aux consommateurs.

Elle a tenu des rencontres avec plusieurs organismes agricoles tels les éleveurs de différentes races et de différents types d'animaux de race pure, toujours en ayant pour objectif de promouvoir et développer l'agriculture.

La Direction a participé à diverses expositions, notamment à la Semaine internationale de l'alimentation de Montréal, et à l'Exposition provinciale de Québec. Lors de ce dernier événement, le pavillon agro-alimentaire québécois a atteint, selon un sondage réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique (I.Q.O.P.) le taux le plus élevé de fréquentation et d'attraction de tous les exhibits de cette exposition. La Direction était également présente lors de

salons spécialisés tels Rest-Hôte à Québec, Rendez-vous 85 et le Super salon de l'alimentation à Montréal.

La Direction a supporté les activités organisées dans les 12 régions agricoles du Québec en aidant 70 sociétés d'agriculture et 36 expositions agricoles reconnues à atteindre leurs objectifs.

Les conseillers de la Direction ont participé à différentes activités de développement dont notamment:

— L'organisation d'un festival du faisan à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Rimouski.
— La collaboration au Mois de la restauration, conjointement avec l'Association des restaurateurs du Québec.
— La coopération à l'organisation de concours tels le Lys d'Or et l'Étalage par excellence des produits agro-alimentaires québécois.
— L'organisation de concours tels:
  1) l'Ordre du mérite agricole où 91 fermes se sont inscrites;
  2) Villes, villages et campagnes fleuris où 472 municipalités représentant 44 % de la population du Québec ont participé;
  3) le concours d'artisanat du Québec.
— Coopération à la préparation de la Loi et des règlements relatifs à l'Ordre du mérite de la restauration.
— Le regroupement de producteurs de légumes en serre de la région 10
— La formation d'un comité de prix par les producteurs en serre de la région 12.
— Le support marketing pour favoriser le développement de la culture du champignon pleurote.
— L'appui aux producteurs de gourganes de la région 12 dans le développement de leur culture pour répondre aux besoins du marché de la transformation
— L'organisation de réunions conjointes mettant en contact des représentants des grossistes et détaillants en alimentation avec des représentants de diverses productions tels la volaille, les fromages fins, etc.

Dans le secteur des produits marins, la Direction a collaboré étroitement avec les transformateurs de poisson frais pour la mise sur le marché de leurs produits et elle a aidé directement les producteurs de moules cultivées des Îles-de-la-Madeleine à commercialiser leur première production.

La Direction a assuré plusieurs présences en territoires maritimes afin d'aider les producteurs à développer leur marché et à commercialiser de nouveaux produits. Elle a de plus facilité la tenue de rencontres entre les acheteurs de produits de la pêche et les transformateurs du Québec.

Grâce à son programme de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires québécois, la Direction a aidé de nombreuses fédérations de producteurs et associations de transformateurs à élaborer des campagnes de communication auprès des consommateurs. Mentionnons entre autres, les campagnes sur les légumes en conserve, les pommes, les oeufs, le veau, le porc, la volaille et les pommes de terre. En participant régulièrement à des émissions de radio et de télévision, en maintenant un contact étroit avec les journaux et les revues spécialisées, en conservant et publiant des recettes originales sur plusieurs produits, les conseillers et conseillères de la Direction ont également contribué à faire connaître les produits québécois aux consommateurs.

Le programme de promotion a aussi permis à la Direction de collaborer à la réalisation d'études ayant pour but de réévaluer, après trois ans d'efforts de communication, les perceptions et les attitudes des consommateurs à l'égard du porc, de la volaille, du veau et des légumes en conserve. Une autre étude auprès des producteurs — transformateurs de produits caprins a permis de cerner les besoins de ces producteurs et de recueillir des données pertinentes quant à la production et à la distribution de ces produits.

La Direction a poursuivi ses efforts de sensibilisation et de promotion auprès des intervenants du secteur de l'alimentation hors foyer afin d'inciter les preneurs de décision de ce secteur à privilégier les produits alimentaires québécois. À cet effet, des chroniques trimestrielles d'information ont été rédigées à l'intention des chefs de services alimentaires et des acheteurs du secteur hôtel — restauration-institution (H.R.I.). Un sondage a de plus été effectué sur la provenance québécoise des produits alimentaires utilisés dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Enfin, la Direction a publié un rapport d'évaluation par les services alimentaires scolaires au Québec, rapport qui fut diffusé aux directions des ministères et organismes concernés.

Développement des marchés extérieurs

Les principales interventions de l'année 1985-1986 ont consisté en un soutien à la promotion internationale, à la cueillette et à l'analyse d'informations économiques et commerciales sur les marchés internationaux.

Le Service a organisé et piloté la participation d'entreprises québécoises aux expositions commerciales suivantes: Northeast Food Service and Lodging

Exposition (Boston, du 15 au 17 avril), Hostex (Toronto, du 21 au 25 avril), International Fancy Food and Confection show (Atlanta, du 14 au 17 juillet), World Dairy Expo (Wisconsin, du 2 au 6 octobre), Eastern Dairy Deli Taste Show (New York, du 22 au 23 octobre).

La promotion des produits alimentaires du Québec a occupé une place particulière au sein des activités de développement des marchés dont les suivantes: Restaurant associated (New York, mai), Macy's (New York, juin), Seiyu Stores (Tokyo, juillet), Promotion solo (Pittsburgh, février), Dan's Supreme Market (New York, mars).

Plusieurs missions ont été remplies au Canada et à l'étranger, notamment en Chine, en Allemagne, en Angleterre, à New York, à Toronto et au Venezuela. L'organisation et l'accueil de missions étrangères (ambassadeurs, dignitaires et industriels) a représenté au cours de cette dernière année une partie importante et croissante des activités du Service. Ainsi la Chine, le Japon, Hong-Kong, la Colombie et la France sont parmi les pays ayant reçu une attention spéciale dans ce sens.

Un certain nombre d'autres activités plus ponctuelles méritent d'être mentionnées ici:

— Protocole d'entente avec le Japon pour envoi de homards et échange sur la technique d'élevage.
— Rencontre avec CALA, recrutement d'entreprises québécoises.
— NFBA et CFBA — Envoi de répertoires d'entreprises québécoises aux courtiers américains et canadiens.
— Préparation de poster et annonce « Try la différence ».
— Publication « l'Exportaguide ».
— Assistance technique à l'A.M.P.A.Q. pour document promotionnel « Un passeport de bon goût ».
— Préparation pour la brochure de prestige du M.A.P.A.Q.
— Cahier de recettes du Québec — préparation de photos, de recettes et de textes.
— C.D.M.V., assistance technique pour préparation de document promotionnel.
— Diverses annonces publicitaires pour supporter expositions ou promotions au Canada, Japon, États-Unis.
— Assistance technique pour promotion alimentaire. Délégation du Québec à Chicago, New York, Boston, Atlanta, Toronto, Ottawa.
— Diverses rencontres avec le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario.
— Participation aux rencontres fédérales-provinciales.
— Participation à des colloques sur le libre-échange Canada-États-Unis.
— Visite d'expositions alimentaires aux États-Unis pour accorder une assistance technique aux exposants québécois (8 occasions).
— Assistance technique à diverses entreprises québécoises à la recherche du marché d'exportation.
— Assistance technique à des associations (producteurs maraîchers, éleveurs de bovins laitiers, pommes de terre) pour la formation de consortiums.
— Rencontres avec des représentants du N.Y. State Department of Agriculture.
— Participation et assistance technique au Séminaire sur les États-Unis à Saint-Hyacinthe (organisé par M.C.E.).
— Participation à différents séminaires au Québec (défi agro-alimentaire McGill, congrès laitiers).
— Préparation mensuelle d'un Bulletin de nouvelles internationales.
— Mettre en relation d'affaires des clients étrangers avec des fournisseurs québécois.
— Assistance aux entreprises désireuses d'obtenir des aides financières (APEX — PDME) pour la promotion et la prospection des marchés internationaux.

Politiques alimentaires

La Direction des politiques alimentaires a le mandat de développer chez le consommateur un comportement alimentaire équilibré, intégré à l'économie québécoise et à l'environnement socio-culturel. Elle doit concevoir et réaliser des programmes qui favorisent la consommation de produits bio-alimentaires québécois tout en améliorant la qualité de l'alimentation des Québécois.

La Direction a surveillé l'application du programme de distribution gratuite de lait dans les écoles primaires du Québec. Il a rejoint environ 630 000 élèves pour un coût de plus de 11 millions $. Le programme de sensibilisation, sur les contenants de lait-école, portait cette année sur l'importance pour les enfants, les adolescents et les adultes de boire du lait. La Direction a innové, en offrant aux laiteries un message portant sur l'importance pour les adultes de boire du lait. Ce message devait se faire en trois blocs de trois semaines et être utilisé sur les contenants de un et de deux litres de lait distribués dans le réseau commercial. La Fédération des producteurs de lait du Québec payait l'impression des plaques. Cette opération fut un succès si l'on considère le nombre de laiteries participantes. Le programme lait-école a fait l'objet d'une évaluation.

En décembre 1985, l'analyse et la publication du rapport final de l'enquête sur « Les habitudes alimentaires des ménages québécois » ont été complétées. Plusieurs articles ont été écrits et plusieurs entrevues données à la radio et à la télévision pour vulgariser ces informations.

La Direction a piloté l'élaboration et la rédaction d'une politique de l'alimentation en milieu scolaire qui sera déposée en juillet 1986. Ce projet fut réalisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation et celui de la Santé et des Services sociaux; il a nécessité la participation à plusieurs congrès.

Un projet de recherche lie le Ministère et l'université Laval. On publiera incessamment les résultats de la recherche portant sur la détermination des valeurs nutritives de certains produits québécois.

D'avril 1985 au 31 mars 1986, les conseillères en alimentation ont répondu à plus de 335 appels de consommateurs.

La Direction a participé au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation (Montréal), à l'Exposition provinciale de Québec, au Salon des jeunes (Hull), au Salon international des aînés (es) (Montréal). Les professionnelles profitent de ces événements pour promouvoir une saine alimentation avec les produits du Québec.

Bureau de la répondante à la condition féminine

Le Bureau de la répondante à la condition féminine a été mis en place cette année. Son personnel est formé, depuis janvier 1986, de la répondante, d'une agente d'information, d'une agente de recherche en droit et de deux agentes de secrétariat.

Mandat

— Le mandat du Bureau est de développer des services spécifiques à la ressource humaine féminine du secteur agricole dans le but de réaliser son intégration de façon visible et formelle dans l'ensemble des structures agricoles: entreprises, organismes professionnels, programmes gouvernementaux et para-gouvernementaux.
— Il travaille aussi à bonifier les services du Ministère et de ses organismes affiliés à l'égard des agricultrices et développer l'utilisation de ces services par la population agricole féminine.

Plan d'action

La première tâche de la Répondante à la condition féminine a été d'élaborer, en concertation avec les représentantes des agricultrices, un plan d'action triennal dont les objectifs sont de:

— favoriser le regroupement des femmes qui travaillent en agriculture et leur participation aux organismes et aux programmes agricoles;
— informer les agricultrices de leurs droits et des possibilités actuelles de trouver réponse à leurs attentes;
— favoriser l'accès des femmes à la propriété des entreprises agricoles;
— favoriser le perfectionnement professionnel des agricultrices;
— bonifier les services du Ministère et de ses organismes affiliés à l'égard des agricultrices et développer l'utilisation de ces services par la population agricole féminine;
— recueillir et diffuser des données sur les caractéristiques, les besoins et les réalisations des agricultrices québécoises et sur les interventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à leur intention.

Réalisations

Conformément à ce plan d'action, le Bureau a fourni au Comité provincial provisoire des femmes en agriculture des services professionnels et techniques et mis en place des instruments d'information à l'intention des militantes des comités régionaux de femmes en agriculture. Un programme de formation de leader a été développé ainsi que du matériel d'animation et d'information. Un réseau de responsables régionaux a été créé et trois recherches portant sur les agricultrices sont actuellement en cours.

Élément 5.3

Contrôle de la qualité des produits

Normalisation des aliments

La Direction est chargée de concevoir et d'élaborer les normes relatives aux produits agricoles, aux produits marins et aux aliments; elle voit également à leur interprétation.

Elle est responsable de l'étiquetage, des permis et enregistrements, de l'approbation des plans et devis en vue de l'obtention des permis et de la préparation des dossiers de poursuites à recommander, après étude des rapports d'inspection et d'analyse.

Réalisations

Section de contrôle et application

Cette Section a corrigé et révisé 1 831 étiquettes portant sur les produits de 736 entreprises dont 83 consultaient la Direction pour la première fois. De

plus, 320 rappels ont été faits et il y a eu 77 rencontres avec des industriels.

Elle a recommandé la délivrance de 360 permis, soit: 34 d'établissements de préparation de produits marins, 22 d'abattoirs, 13 de charcuterie de gros avec estampille, 171 de charcuterie de gros sans estampille, 50 d'atelier d'équarrissage et 70 de récupération de viandes impropres à la consommation humaine.

Elle a procédé également à l'enregistrement de 358 établissements de mise sur le marché.

La Section a approuvé ou révisé des plans et devis en vue de la normalisation de 39 établissements de préparation de viandes propres à la consommation humaine, 3 établissements de préparation de viandes impropres et 49 établissements de préparation de produits marins. De plus, 39 plans et devis ont été approuvés en fonction de la construction de cales à bateaux.

La Section a adressé 411 mises en demeure et recommandé 98 poursuites. Sur celles-ci et celles en suspens l'année précédente, 55 ont fait l'objet de condamnations, donnant lieu à des amendes totalisant 12 600 $, 2 ont donné lieu à des acquittements basés sur l'appréciation de la preuve par la Cour, 6 ont été retirées et 178 poursuites pénales sont encore en instance devant les tribunaux.

Enfin, la section a presque terminé la saisie des données du secteur des produits marins pour fins de gestion bureautique.

Section de normalisation

Après de nombreuses consultations avec les autres directions du Sous-ministériat à l'inspection des aliments et à la santé animale et différents organismes du domaine alimentaire, la Direction a mis au point divers projets législatifs et réglementaires, dont les suivants:

a) Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (1985, c. 28). Cette loi visait à reporter au 1er avril 1986, pour l'ensemble du Québec et, sur autorisation provisoire, au 1er avril 1987 sur la Basse-Côte-Nord, l'obligation de détenir un permis pour les établissements de préparation de produits marins. Elle visait également à permettre au ministre d'établir un régime volontaire d'utilisation d'un sceau attestant de la qualité supérieure de certains produits; le caractère de cette dernière disposition est en voie de réévaluation.

b) Loi concernant la ville de Gatineau en matière d'inspection des aliments. Ce projet vise à conférer à la ville de Gatineau certains pouvoirs juridiques sur la salubrité et l'hygiène du secteur tertiaire.

c) Projet de règlement sur la salubrité des produits laitiers. Il vise à rationaliser les conditions d'hygiène et de salubrité pour la production, la transformation, le transport et la manipulation des produits laitiers.

La Direction a étudié d'autres projets de règlement qui sont dans la phase terminale et qui portent sur la vente aux enchères d'animaux vivants et sur les normes microbiologiques.

Elle a également participé à des comités de normalisation, ainsi qu'à des congrès ou colloques ayant trait à la normalisation et à la qualité des aliments.

Elle a participé à la préparation de directives et autres documents techniques et informatifs, pour la présentation de cours et de conférences et la consultation auprès des clientèles internes et externes au Ministère. Cette action a porté également sur des échanges avec d'autres paliers de gouvernement dans le domaine de l'innocuité et de la qualité des aliments.

La Direction a notamment collaboré, avec le Bureau de normalisation du Québec, à l'élaboration d'un guide illustré sur l'identification des principales espèces marines et d'eau douce pêchées au Québec et ayant un caractère commercial. Cette collaboration s'est également étendue à la publication de fascicules de documentation ayant trait à la transformation des produits de la pêche.

Expertises et analyses alimentaires

Les laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires exercent principalement le rôle de support scientifique selon les actions nécessitées par l'application des lois québécoises d'encadrement de la chaîne alimentaire; développent les secteurs névralgiques d'altérations chimiques ou biologiques des aliments; assument le pôle analytique de l'ensemble des actions engendrées par les Directions de l'inspection des aliments et de certains travaux relatifs à la Direction de la santé animale; coordonnent les activités du réseau d'interventions visant l'éradication des épisodes d'intoxications alimentaires; assurent le contrôle du lait pour fins de paiement aux producteurs et conformément au Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec.

Les laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires ont analysé quelque 735 768 échantillons totalisant 1 626 080 déterminations de toutes sortes regroupées dans 125 projets ou études spécifiques. La réalisation de ces protocoles d'interventions, dans l'ensemble de la chaîne alimentaire, a nécessité l'analyse de 613 607 échantillons comprenant 1 369 066 déterminations suivant les activités inhérentes aux Directions de l'inspection des aliments, à

la Direction de la normalisation des aliments et à la Direction de la santé animale. L'analyse du lait à la production, en regard des programmes du P.A.T.L.Q.-Postal et du R.O.P., a nécessité le prélèvement de quelque 116 832 échantillons pour un total de 242 832 déterminations. Quelque 5 329 spécimens, comprenant 14 182 déterminations, ont été analysés pour le compte d'autres directions du M.A.P.A.Q., d'organismes gouvernementaux ou de clients occasionnels.

Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires de Sainte-Foy

Ce laboratoire a participé à 113 études d'ordres chimique, microbiologique ou physique permettant l'évaluation de quelque 283 608 échantillons d'aliments pour un total de 661 313 déterminations de toutes sortes. Quelque 3 049 spécimens, provenant de la clientèle du laboratoire, ont nécessité la réalisation de 7 222 déterminations.

Plusieurs autres projets ont été effectués:

— études nombreuses visant l'analyse des résidus de médicaments, de résidus industriels et agricoles dans divers aliments;
— approche retenue pour la vérification de l'espèce des produits marins;
— programme conjoint entre le M.S.S., le M.E.N.V.I.Q., le M.L.C.P., et le M.A.P.A.Q. sur la contamination de la chair de poisson;
— intensification des contrôles afin de vérifier la présence de substances hautement toxiques dans certains aliments cibles;
— études visant l'analyse des mycotoxines dans les productions céréalières québécoises;
— poursuite du programme intensif sur l'étude et les conséquences des procédés de lavage des oeufs utilisés dans les postes de mirage;
— poursuite de la planification du transfert, au Complexe scientifique, des activités reliées à l'analyse du lait en vue du paiement aux producteurs laitiers;
— planification des activités analytiques faisant partie du protocole d'entente 1986 avec la Communauté urbaine de Montréal, les villes de Sherbrooke et de Québec;
— intensification des contrôles inter-laboratoires concernant les activités analytiques automatisées et non automatisées;
— participation des laboratoires dans la coordination et l'élaboration de protocoles visant le contrôle et l'éradication de 150 épisodes d'intoxications alimentaires;
— participation à de nombreux comités ministériels, interministériels ou nationaux tels que le Comité d'experts sur l'innocuité des aliments, le Comité technique pour la normalisation des méthodes d'analyses à caractère environnemental, les comités de la Commission canadienne du lait et de la Fédération internationale du lait, le Comité d'évaluation des projets de recherche du C.R.S.A.Q., le Comité interministériel sur les pesticides, le Groupe interministériel sur la contamination des poissons par les substances toxiques, etc.

Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires de Saint-Hyacinthe

Ce Laboratoire a réalisé 12 projets particuliers totalisant 452 160 échantillons de produits laitiers différents, pour un total de 964 767 déterminations de toutes sortes. L'évaluation du pourcentage de la matière grasse du lait, pour fins de paiement aux producteurs, et la vérification de la composition et de la qualité des produits laitiers finis, ont nécessité l'analyse de 333 048 échantillons comprenant quelque 714 975 déterminations. Les programmes analytiques régissant le P.A.T.L.Q.-Postal et le R.O.P. ont permis l'analyse de 116 832 spécimens totalisant 242 832 déterminations. Quelque 2 280 échantillons ont été réalisés pour répondre à des demandes particulières de la clientèle du laboratoire.

Les principaux programmes effectués sont:

— études nombreuses visant la vérification de la composition et de la qualité des produits laitiers finis;
— réalisation des activités analytiques relatives au concours le Lys d'Or;
— établissement d'un test rapide visant la recherche de la phosphatase alcaline dans le lait;
— poursuite du programme de formation de juges sélectionnés à partir de la population locale de Saint-Hyacinthe afin d'évaluer les produits laitiers finis;
— réalisation des analyses prévues dans le programme de vérification du lait à la production pour fins de paiement aux producteurs laitiers et conformément au P.A.T.L.Q.-Postal;
— réalisation d'un contrat visant l'analyse du lait en conformité avec le programme fédéral R.O.P.;
— participation à certains comités ministériels et nationaux.

Inspection des produits laitiers

Les interventions de cette unité administrative visaient ces trois principaux objectifs:

— protéger le consommateur de lait, de produits laitiers et de succédanés en s'assurant d'une qualité acceptable dans la production, le transport, la transformation et la distribution de ces produits;

— inciter les entreprises laitières québécoises à instaurer des systèmes de contrôle de qualité au sein de leur organisation;

— favoriser le développement de l'industrie laitière québécoise.

La Direction est donc intervenue dans les fermes laitières, le transport, les usines de lait de vache et de chèvre, celles de succédanés et dans la distribution.

Production laitière

Les inspecteurs ont fait 13 795 visites d'inspection aux fermes laitières au cours desquelles 11 162 rapports d'inspection complète ont été produits et analysés par le système informatique en place.

Au total, 736 demandes d'intégration du secteur du lait de transformation à celui du lait de consommation ont été reçues, ce qui a occasionné 2 007 visites à ces fermes. De ces demandes, 169 ont été refusées pour diverses raisons.

La surveillance continuelle de la qualité du lait à la ferme a nécessité l'acheminement de 196 716 échantillons pour déterminations diverses telles que les bactéries totales avant et après pasteurisation, numération leucocytaire, mouillage et antibiotiques.

Les résultats obtenus conformément au programme qualité ont été acheminés aux organismes de producteurs, qui les ont utilisés dans l'application des conventions couvrant l'achat du lait par les usines de transformation.

D'autres échantillons ont été acheminés aux Laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires pour des essais divers tels la détermination des bactéries psychrotrophes, la recherche de métaux lourds et de résidus organiques, et celle de résidus d'hormones, de médicaments vétérinaires et de produits anti-parasitaires.

Relativement au programme de la composition du lait pour fins de paiement, 207 550 échantillons de lait du producteur et 52 863 échantillons de lait de citerne ont été acheminés au laboratoire provincial du Ministère, entre janvier et décembre 1985, afin d'en déterminer la teneur en matières grasses.

Cette analyse a permis le paiement du lait, par les marchands de lait, à la Fédération des producteurs de lait du Québec et aux producteurs laitiers par la Fédération et par certains marchands de lait et coopératives.

L'ensemble des analyses servant au paiement du lait a été effectué sous l'autorité d'une convention regroupant le Conseil de l'industrie laitière du Québec inc., la Coopérative fédérée de Québec, la Fédération des producteurs de lait du Québec et le Ministère.

Transport du lait

La vérification de la conformité des camions et des méthodes de ramassage du lait à la ferme a été effectuée au cours de 423 inspections. La Direction a participé à la formation des essayeurs, en collaborant à la réalisation du cours prévu à cette fin à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe.

La qualité du lait livré en citernes a fait l'objet d'une surveillance par le prélèvement de 969 échantillons au hasard et par l'utilisation d'un laboratoire mobile.

Transformation du lait et succédanés

L'inspection des usines laitières (vaches, chèvres) a nécessité 4 246 visites diverses. Certaines usines ont été inspectées en profondeur, d'autres inspections ont porté sur le suivi et le prélèvement d'échantillons.

Les inspecteurs en ont profité pour insister sur l'introduction ou encore l'amélioration des systèmes de contrôle de qualité dans les usines; 68 des 112 appareils à pasteurisation (HTST) en usage ont été calibrés.

Les produits fabriqués par les usines laitières et de succédanés ont été régulièrement prélevés et analysés. 10 166 échantillons ont fait l'objet de 44 171 déterminations diverses pour évaluer la qualité, la composition, la masse, le volume et l'authenticité.

La surveillance des fromages de chèvre a été faite en collaboration avec la Fédération des producteurs caprins, pour une promotion des produits 100 % chèvre.

Distribution du lait

La Direction a surtout procédé par enquêtes sporadiques sur 167 dépôts et camions de distributeurs. Les paramètres les plus importants vérifiés lors de ces inspections étaient la température d'entreposage et de conservation de même que l'hygiène des lieux et des opérations.

Autres activités

La Direction a reçu et traité 290 plaintes en provenance des consommateurs; 76 ont été justifiées après vérification.

Par suite des inspections, la Direction a demandé et obtenu que la Régie des marchés agricoles du Québec envoie 231 mises en demeure et poursuive 23 contrevenants.

L'unité administrative a recommandé à la Régie la délivrance de 21 permis et la révocation de 15 permis d'usines, de 245 permis de transport du lait, de 215 de distributeurs-vendeurs ou livreurs, de 5 de vente en gros de succédanés, de 2 d'essayeurs-fabrique et de 49 d'essayeurs en vrac.

Certains de ces permis ont nécessité l'étude et l'approbation de 17 plans et devis.

La Direction a participé à la préparation de projets de règlements relatifs aux produits laitiers, de même qu'aux travaux de divers comités techniques, de recherches et autres, tant sur le plan provincial que national et international.

Inspection des produits végétaux

Afin de faire respecter la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et la Loi concernant le commerce du pain, les inspecteurs de cette Direction ont réalisé divers programmes d'inspection chez les producteurs, grossistes, emballeurs de produits végétaux ainsi que dans les usines de transformation et de conservation.

Fruits et légumes frais

Les interventions dans ce secteur ont visé la surveillance de la salubrité et de la qualité minimale des produits offerts par les producteurs et les commerçants notamment par la détection de contaminants et de résidus de pesticides. Les inspecteurs ont aussi recherché les fraudes et les infractions concernant surtout le fardage, les fausses déclarations dans les indications et marques, la conformité des poids et mesures avec le marquage ou avec les normes.

Produits de l'érable et succédanés

Durant la saison de production en particulier, les inspecteurs ont visité les producteurs et commerçants qui offrent en vente des produits de l'érable ou des succédanés dans les cabanes à sucre, les stands, sur les marchés publics ou encore dans le commerce organisé, surtout dans le but de prévenir et de réprimer les fraudes relatives à l'authenticité ainsi qu'aux poids et mesures.

La surveillance fut aussi exercée sur les grands contenants achetés par les grossistes et conditionneurs où plus de 50 000 barils de sirop furent inspectés afin d'en déterminer les caractéristiques de qualité et de conformité telles que la transmission de lumière, la conductivité, les extraits secs solubles et les défauts de saveur et de limpidité.

Usines de transformation

L'inspection des établissements de transformation et de conditionnement des produits végétaux touche non seulement les fruits et légumes mais aussi le miel, les produits de boulangerie et de confiserie ainsi que les boissons embouteillées. L'inspection des établissements de vinification liés à la viticulture québécoise s'est ajoutée aux activités de la Direction.

Les inspecteurs ont vu dans ces établissements au respect des exigences du Règlement sur les aliments en matière de salubrité et d'hygiène des lieux, du personnel, des matières premières et des produits finis.

La Direction, dans chacun des secteurs identifiés où sont répartis plus de 6 000 clients principaux, a appuyé ses démarches par des échantillonnages de produits québécois et importés qui furent soumis à des analyses et expertises multiples. Des analyses portant sur la présence de toxines et de bactéries, de résidus de médicaments, de métaux lourds et de pesticides ont aidé à orienter les interventions. D'autres analyses sont venues appuyer scientifiquement des démarches à caractère administratif et légal.

La Direction a rédigé 893 procès-verbaux, 10 485 rapports de travail, 10 075 rapports d'inspection de sirop d'érable en grands contenants, 59 rapports sur les chambres d'atmosphère contrôlée (A.C.) ainsi que 1 123 certificats pour les tomates de conserverie sans compter les certificats pour les canneberges et les asperges destinées à la transformation.

Elle a de plus signifié 543 avis et recommandé la production de 29 mises en demeure et la préparation de 12 poursuites.

Elle fut en outre engagée dans des programmes spéciaux sur les oeufs et les céréales pour alimentation humaine et animale. Une étude spéciale du domaine des aliments végétaux pour animaux fut entreprise durant l'année en vue d'en mieux circonscrire la nature et les besoins d'inspection.

Les consommateurs ou encore des associations diverses ont formulé plus de 163 plaintes auxquelles les inspecteurs ont accordé un suivi particulier.

La Direction a procédé à l'agrément de 141 établissements de conservation et de conditionnement de pommes sous atmosphère contrôlée.

Les inspecteurs de la Direction ont aussi fourni des services techniques pour l'évaluation des normes de vente convenues entre producteurs et acheteurs. Ils ont aussi délivré de nombreux certificats de destruction de produits avariés pour fin de réclamation.

La Direction a aussi confirmé, auprès d'États étrangers où sont exportés des produits du Québec, que les usines de transformation avaient été inspectées et répondaient aux exigences réglementaires.

La Direction a collaboré aux enquêtes relatives aux intoxications alimentaires lorsque celles-ci relevaient de son domaine.

Inspection des aliments à la consommation

La Direction a pour mandat d'appliquer la Loi et les règlements sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments, la Loi, règlements et ordonnances sur les produits laitiers et leurs succédanés ainsi que la Loi concernant le commerce du pain dans le domaine de la vente des aliments au détail. Elle doit donc s'assurer de l'intégrité des aliments servis aux consommateurs en contrôlant leur provenance, en vérifiant si les manipulations conduisant à leur présentation au public sont hygiéniques et en garantissant la salubrité des locaux où ils transitent.

Les inspecteurs doivent effectuer régulièrement l'inspection de 26 178 commerces de détail dont près des deux tiers se retrouvent dans les quatre catégories suivantes: restaurants, épiceries, casse-croûte et épiceries-boucheries. En 1985-1986, il s'est fait 12 249 inspections complètes et 12 128 inspections de rappel. De plus, les inspecteurs se sont déplacés à 1 315 reprises pour effectuer des prélèvements et 4 351 fois pour diverses raisons telles que les plaintes (1 071 appels), les toxi-infections alimentaires ou les demandes d'information. Le personnel a aussi participé à deux sessions de perfectionnement totalisant une semaine durant cette année.

Les infractions importantes décelées lors des inspections ont entraîné la rédaction de 761 procès-verbaux répartis de la façon suivante: 541 constats, 167 confiscations ayant entraîné la destruction de 46 903 kg de nourriture et 53 saisies. À ceci, il faut ajouter la destruction volontaire de quelque 25 207 kg d'aliments par les inspectés.

Ces procès-verbaux ont conduit à la signification de 528 mises en demeure et à la préparation de 38 poursuites.

La mise au point du plan d'informatisation des activités de la Direction a été finalisée cette année. Il comporte deux volets principaux: un inventaire, constamment mis à jour, de tous les sites d'inspection et la compilation de tous les paramètres d'inspection apparaissant sur les nouvelles formules élaborées cette année et qui seront utilisées à compter du 1er avril 1986.

La Direction a continué de collaborer, à l'intérieur des ententes conclues avec le ministère des Affaires sociales (cafétérias d'hôpitaux et centres d'accueil), l'Office de garde à l'enfance (garderies), le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche (camps de vacances) et celui de la Justice (cafétérias des centres de détention). De plus, pour l'année 1985, avec le Service de la programmation et de la gestion du budget, la Direction a procédé à la vérification des ententes d'inspection entre le Ministère et les villes de Québec et de Sherbrooke ainsi qu'avec la Communauté urbaine de Montréal.

Inspection des produits carnés

Abattoirs et charcuteries sous surveillance permanente

L'inspection ante et post-mortem est exécutée sur tous les animaux destinés à la consommation humaine aux 17 abattoirs, dont 7 doublés d'une charcuterie, sous surveillance permanente. Elle s'exerce aussi dans 4 charcuteries qui préparent, conditionnent ou transforment des aliments carnés. Ces établissements sont sous la surveillance constante d'inspecteurs qui voient au maintien de l'hygiène et de la salubrité des produits, des locaux et de l'équipement.

Charcuteries sous permis ou charcuteries C1

Certaines charcuteries dont le volume des ventes en gros dépasse 50 % de leur production sont obligées de détenir un permis. Elles sont assujetties à certaines exigences concernant les locaux et emplacements. À ce jour, 170 établissements détiennent un permis. Le personnel d'inspection les visite régulièrement et voit au respect des normes d'hygiène et de salubrité.

Abattoirs exemptés de permis

Suivant l'article 9 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (L.R.Q., c. P-29), 154 abattoirs sont exemptés de permis d'exploitation. La Direction exerce quand même une surveillance étroite des lieux et du circuit des ventes de ces ateliers par des visites bimensuelles.

Entrepôts de viandes, transporteurs et distributeurs avec locaux

Selon l'article 8 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (L.R.Q., c. P-29), quelque 96 entreprises de ce type sont visitées 6 fois l'an, afin d'assurer le respect des règles.

Lors de ces activités, la Direction a dressé 223 procès-verbaux de constatation d'infractions, 621 procès-verbaux pour 2 144 prélèvements dont 1 184 dans des abattoirs sous inspection fédérale. Des 31 procès-verbaux de saisie, 13 ont donné lieu à une mainlevée et les autres se sont ajoutés à 23 procès-

verbaux de confiscation pour 13 292 kilogrammes de produits malsains disposés conformément à la loi.

Secteur viandes impropres

Une section de la Direction est responsable de l'inspection systématique dans le domaine de la commercialisation des viandes impropres à la consommation humaine. Les carcasses d'animaux morts récupérés sont dirigées dans la majorité des cas à des fondoirs, conserveries de produits d'animaux, à des postes de désossement de viande crue pour nourriture d'animaux. Les statistiques de la dernière année se répartissent comme suit:

	Vaches	Veaux	Porcs	Chevaux	Volailles (en kg)
Animaux morts récupérés	19 753	46 336	207 886	1 402	1 505 124
Animaux morts enfouis ou incinérés	578	231	625	5	1 647

Inspection et triage des produits marins

— L'application du règlement sur le triage des produits marins, selon la méthode d'évaluation sensorielle de la fraîcheur, a conduit au triage de 62 000 tonnes métriques de produits livrés à 64 usines de transformation.

— D'une façon générale, les produits triés se sont révélés de bonne qualité de fraîcheur et avec moins de 1 % de rejet.

— Le coût du triage a été de 1 004 339 $ en 1985 et l'application de ce programme, en conformité avec l'arrêté ministériel sur le partage des frais de triage, a conduit à la facturation de 627 031 $.

— L'inspection sur une base régulière a été menée dans les usines, les ateliers de transformation pour fins de vente en gros, chez les distributeurs et dans les entrepôts représentant un total d'environ 200 établissements.

— Les poins surveillés ont été l'hygiène des locaux et des manipulations, ainsi que la salubrité des aliments.

— Plusieurs autres travaux ont été effectués comme:

— la participation à différents programmes d'analyses visant à connaître les contaminants du poisson et l'identification des espèces;

— la formation de 38 inspecteurs-trieurs qui s'échelonne sur une période de trois mois;

— la participation au programme de normalisation du secteur des pêches;

— la participation au programme de subvention pour la construction de bateaux de moins de 10,6 m (35 pi).

Programme 7

Gestion du territoire agricole

Ce programme vise à conserver à l'agriculture les sols arables; il comprend les éléments suivants:

1) Commission de protection du territoire agricole;
2) Protection du territoire;
3) Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes*.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
7.2 Protection du territoire	2 913 900 $	2 443 400 $
7.3 Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes	23 864 700 $	23 863 800 $
7.4 Banque de terres arables	950 000 $	—
Total:	**27 728 600 $**	**26 307 200 $**

Effectifs du programme	1984-1985	1985-1986
Cadres supérieurs	5	5
Professionnels	14	13
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	2	2
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	17	17
Total	**38**	**37**

* Les activités de la Commission de protection du territoire agricole font l'objet d'un rapport séparé. Quant à l'élément Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes, il est administré par le Service des subventions. (Voir programme 8)

Élément 7.2

Protection du territoire agricole

Les objectifs de cet élément de programme consistent à planifier et coordonner toutes les interventions du Ministère en ce qui a trait à la protection du territoire agricole, aux impacts de l'agriculture sur l'environnement et à la gestion des terres publiques agricoles.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction de protection du territoire agricole regroupe trois secteurs d'activités: la protection du territoire agricole, les analyses environnementales et la gestion des terres.

Protection du territoire agricole

Ce volet consiste à analyser l'impact des projets énergétiques, routiers, industriels et municipaux sur le milieu agricole. Le personnel rattaché à cette activité a effectué des analyses biophysiques, des relevés de terrain et des consultations auprès des différents intervenants, dont l'Union des producteurs agricoles, afin d'identifier et de réduire les impacts agricoles des différents projets. Une autre fonction reliée à ce volet consiste à agir comme aviseur technique auprès des ministères, des municipalités régionales et locales, d'organismes et d'individus en matière de protection du territoire agricole.

Pour la période 1985-1986, un total de 376 dossiers ont été analysés et ont fait l'objet d'avis techniques et de recommandations. Ils représentent une superficie totale de 276 hectares et une longueur de 678 kilomètres. Les demandes qui sont à l'origine de ces dossiers provenaient du Ministère, des autres ministères, de la Commission de protection du territoire agricole, d'Hydro-Québec, des municipalités et du secteur privé.

Parmi les dossiers les plus importants, citons la ligne 450 kV Radisson-Nicolet-Des Cantons, la localisation de l'usine Hyundai à Bromont, le champ de tir pour les F-18 à Bagotville et l'autoroute 73 entre Sainte-Marie et Saint-Joseph. Le personnel a également collaboré à la préparation des avis du

Ministère conformément à l'élaboration des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (M.R.C.). Il a aussi siégé dans plusieurs comités interministériels dont celui sur la protection des berges le long des lacs et des cours d'eau et celui sur l'analyse des couloirs énergétiques.

Analyses environnementales

L'appellation du Service des analyses d'impact sur le milieu agricole a été modifiée pour le Service des analyses environnementales afin de mieux refléter la mission de ce Service qui consiste à:

— Réaliser des études et avis pour les différentes directions du Ministère sur les répercussions environnementales de la pratique de l'agriculture et favoriser la recherche et le développement relatifs à ces questions.

— Réaliser des études et suivis sur les différents types de pollutions et phénomènes naturels ou anthropiques affectant l'agriculture et favoriser la recherche et le développement relatifs à ces questions.

— Élaborer progressivement une politique environnementale pour le Ministère.

Il a négocié des projets majeurs du Ministère relativement à leur impact sur l'environnement et il a réalisé deux études d'impact en vertu du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement et 19 avis et rapports environnementaux pour des projets d'aménagement de cours d'eau. Le Service a participé et coordonné plusieurs études importantes dont le « Guide d'analyse et d'aménagement de cours d'eau à des fins agricoles », le « Rapport sur la dégradation des sols au Québec: causes, effets, prévention et correction » et une étude sur l'impact du broutement de l'oie blanche sur les terres agricoles dans la région de Montmagny.

Les études importantes entreprises dans le domaine de l'impact de la pollution atmosphérique sur le milieu agricole ainsi que l'utilisation de la télédétection à des fins agricoles ont été poursuivies.

Le Service a analysé 502 lots qui ont fait l'objet de rétrocession. Il a fourni 2 avis au ministère de l'Environnement, concernant l'obtention de certificat par les municipalités pour la construction ou la modification des prises d'eau en milieu agricole.

Gestion des terres

Le Service de la gestion des terres est chargé de la gestion des terres publiques dont l'administration est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en vertu de la Loi sur les terres publiques agricoles (L.R.Q., c. T-9.1).

Terres publiques agricoles et réserve des 3 chaînes

Le Service a négocié une entente avec le ministère de l'Énergie et des Ressources au sujet de la réserve des 3 chaînes. En vertu de cette entente, le ministre de l'Énergie et des Ressources peut céder le territoire de la réserve au bénéficiaire des lettres patentes octroyées par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Il peut également renoncer à cette réserve, en faveur du bénéficiaire. Cette entente permet donc au bénéficiaire des lettres patentes de clarifier, en une seule démarche, les titres de la propriété que lui cède l'État.

Délivrance des lettres patentes

Durant l'année, le Service a reçu 4 144 demandes de lettres patentes dont plus de la moitié ont été étudiées en tout ou en partie. Il a délivré 1 526 lettres patentes. L'écart entre le nombre de demandes reçues et le nombre de lettres patentes délivrées s'explique par le fait que nombre de dossiers sont très complexes. Dans certains cas, on peut rencontrer jusqu'à cent intervenants différents pour un même dossier.

Programme 8

Gestion interne et soutien

Le programme de gestion interne et de soutien vise à permettre l'élaboration d'un ensemble de politiques générales et opérationnelles pour orienter l'action du Ministère et assurer la gestion rationnelle des ressources humaines et matérielles selon ses politiques.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
8.1 Direction	2 365 500 $	2 351 400 $
8.2 Soutien administratif et technique	23 165 700 $	22 864 200 $
Total	**25 531 200 $**	**25 215 600 $**
Effectifs du programme	**1984-1985**	**1985-1986**
Hors cadres	7	8
Cadres supérieurs	17	17
Professionnels	76	81
Agents de maîtrise (fonctionnaires et ouvriers)	12	9
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	202	201
Ouvriers	15	12
Total	**329**	**328**

Élément 8.2

Soutien administratif et technique

Ressources financières et matérielles

La Direction des ressources financières et matérielles regroupe les Services de la programmation et de la gestion du budget, des subventions et des ressources matérielles.

Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à l'administration, son mandat consiste à planifier, contrôler et coordonner le support professionnel et technique à fournir aux gestionnaires, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources financières et matérielles et aussi d'assurer l'atteinte des objectifs du Ministère en cette matière. Elle doit aussi s'assurer que le versement des subventions s'effectue avec efficacité et en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Programmation et gestion du budget

Ce Service coordonne les activités reliées à la gestion des ressources financières. Ces activités concernent principalement la préparation des prévisions budgétaires annuelles, la gestion et le contrôle du budget ainsi que la production des rapports d'information budgétaire.

Pour la préparation des prévisions budgétaires, ce Service élabore des lignes directrices pour permettre une évaluation exacte et efficace des budgets en fonction des objectifs à réaliser.

Le système de gestion budgétaire est orienté en regard des besoins des unités administratives, et des services de soutien sont fournis aux gestionnaires, pour assurer sa mise en application en conformité avec les règlements et directives émises à cette fin.

Des analyses financières sont effectuées aux fins d'utiliser efficacement les ressources budgétaires. Des rapports périodiques sur l'évolution budgétaire sont préparés pour les autorités du Ministère en vue des prises de décision.

Le Service agit comme interlocuteur auprès des différents organismes centraux pour les questions concernant le domaine budgétaire. Il assure aussi la diffusion, la mise en application et le contrôle des politiques financières et administratives émises par le Ministère ou les organismes centraux.

Subventions

Le Service des subventions a reçu des bureaux de renseignements agricoles 46 230 fiches d'enregistrement des exploitations agricoles et a procédé à l'envoi de 44 464 cartes d'enregistrement pour l'exercice 1985-1986.

Étant responsable de la vérification administrative, et du paiement de toutes les dépenses de transfert, le Service a traité 507 839 demandes pour des déboursés de 153 132 972 $; ces demandes touchent 118 programmes agricoles dont la compétence relève de 17 services.

Parmi ces programmes, le remboursement des taxes scolaires et municipales, dont la responsabilité de vérification et de paiement relève du Service, a nécessité des déboursés de 23 863 151 $ pour 35 876 demandes de remboursement.

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles regroupe la Division de l'approvisionnement, la Division de la gestion des immeubles, la Division des services auxiliaires et le Centre de distribution.

La Division de l'approvisionnement voit à l'application des politiques administratives en matière d'achat, de location, d'entreposage, d'inventaire et d'aliénation des biens meubles du Ministère. Elle agit comme agent de liaison entre les gestionnaires et le Service des achats du Gouvernement.

La Division de la gestion des immeubles conseille et assiste les gestionnaires dans la location, la construction, l'aménagement et l'exploitation des espaces et immeubles nécessaires à leurs activités.

La Division des services auxiliaires fournit l'expertise en communication, ameublement, signalisation, stationnement, inventaire et en courrier et messageries.

Le Centre de distribution fournit des services de manutention et d'expédition d'articles spécialisés, de formulaires et de traitement mécanique de courrier à haut volume.

Communications

Rédaction et édition

La Direction des communications a participé à la rédaction et à l'édition de 7 périodiques d'un tirage global de 2 660 000, de 90 dépliants d'un tirage de 1 323 900 et de 117 publications et brochures d'un tirage de 350 000.

Les périodiques comprennent notamment la revue Alimentation Québec-pêcheries, versions française et anglaise, destinée aux pêcheurs maritimes, les deux pages hebdomadaires du Ministère dans La Terre de chez nous, le Newsletter s'adressant mensuellement aux producteurs agricoles de langue anglaise, le Bulletin d'information sur les cultures abritées, les bulletins régionaux Information agricole, et le journal interne « Le Sillon ».

La Direction a publié et distribué aux médias 102 communiqués.

Expositions et publicité

La Direction a conçu et fabriqué 80 stands et modules pour la participation du Ministère à 43 expositions, fréquentées par près de 2 000 000 de visiteurs. Les événements principaux dans ce domaine ont été l'Exposition provinciale de Québec, le Pavillon du Québec à Terre des Hommes, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation et diverses autres expositions outre-frontières.

Audiovisuel

L'activité du Service de l'audiovisuel s'est traduite par toute une gamme de réalisations dans un champ très diversifié englobant la production de plusieurs épisodes de la série télévisée « Les Vivres du Québec », l'enregistrement d'entrevues à la radio, la supervision et la coordination de la production de documentaires audiovisuels et la photographie.

C'est ainsi qu'à l'actif du Service, il faut inscrire la préparation et la réalisation de dix émissions télévisuelles d'une durée de trente minutes. Cette série télévisée « Les Vivres du Québec » sera complétée en août 1986 et sa diffusion sur le réseau national de Radio-Québec commencera en septembre 1986.

Par ailleurs, le Service de l'audiovisuel a coordonné la couverture vidéo de différents colloques et conférences d'intérêt général pour le secteur agro-alimentaire. Il a de plus supervisé la production d'un vidéo sur le rôle des femmes en agriculture, et réalisé quelques entrevues radiophoniques à titre de soutien à la vulgarisation pour les régions agricoles.

La Division de la photographie a assuré la couverture de quelque 75 événements agricoles ou para-agricoles, développé près de 325 films noir et blanc et imprimé 9 000 photographies dans son laboratoire. Plus de 250 autres travaux en laboratoire ont été effectués par cette Division.

D'autre part, certains projets exigeaient le recours à des laboratoires extérieurs; ainsi, près de 350 films en couleurs, 17 000 copies de diapositives et l'impression de 1 000 photographies de différents formats y ont été acheminés.

Enfin, mentionnons que plus de 600 demandes de documentation photographique sont parvenues à la photothèque tandis qu'elle répondait à 750 demandes de prêt de documents audiovisuels, au cours de l'exercice financier.

Service des renseignements et de la documentation

Au cours de l'année, les secteurs de la gestion des documents administratifs, le Centre de documentation ainsi que le secteur des renseignements généraux et de la diffusion des publications ont été regroupés pour former le Service des renseignements et de la documentation.

Le Bureau de gestion des documents administratifs a réalisé les activités suivantes:

— déclaration à la Commission d'accès à l'information des fichiers de renseignements nominatifs détenus par le Ministère;
— préparation du répertoire des documents détenus par le Ministère, en vertu de l'article 16 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;
— développement de plans de classement de documents administratifs pour une quinzaine d'unités de travail du Ministère;
— fermeture du Centre de microfilm.

Le Centre de documentation a vu passer sa collection des publications du Ministère à 10 000 titres, et celle des documents d'autres sources à 6 000 titres. Le Centre met aussi à la disposition de sa clientèle quelque 275 titres de périodiques.

En cours d'année, le Centre

— a répondu à 5 500 demandes d'information documentaire, dont quelque 80 recherches documentaires sur des banques de données informatisées. Cette dernière activité est d'ailleurs en croissance constante d'année en année;
— a donné suite à plus de 14 000 demandes de photocopies d'articles de périodiques;
— a prêté plus de 1 500 titres de documents;
— a publié 21 numéros de son sommaire des périodiques.

Le Centre de renseignements et publications a répondu à 19 540 demandes de renseignements téléphoniques, à 14 806 lettres, a distribué ou vendu 30 967 dépliants ou autres documents et a reçu environ 3 100 visiteurs à son comptoir. Les ventes de documents au comptoir se sont chiffrées à 29 700 $

Vérification interne

La Direction de la vérification interne a pour objectif d'assister les membres de la haute direction du Ministère dans l'exercice efficace de leurs responsabilités. À cette fin, elle leur fournit des analyses, des appréciations, des recommandations, des avis et conseils et des informations concernant les activités examinées.

Elle a la mission d'examiner et d'évaluer:

— la suffisance et l'efficacité du système de contrôle interne du Ministère;
— la qualité de la performance dans l'accomplissement des responsabilités assignées.

Au cours de l'exercice 1985-1986, la Direction de la vérification interne fut présente dans quatre des sept sous-ministériats du Ministère, soit les sous-ministériats à l'administration, au développement industriel et commercial, à la qualité des aliments et santé animale, à la recherche, développement technologique et enseignement. Ses rapports ont couvert les domaines des finances et de la gestion.

Elle a fait également le suivi de rapports produits par des vérificateurs externes qui lui ont été transmis.

Systèmes

La Direction des systèmes a comme vocation principale d'assister les unités administratives pour améliorer leur efficacité, en promouvant le développement de la fonction informatique du Ministère. Elle assiste de plus les gestionnaires dans l'élaboration, l'amélioration et l'implantation des systèmes administratifs. Cette Direction est structurée en 5 services, soit celui du développement des systèmes informatiques, du traitement de l'information, des systèmes et méthodes, du support à la productivité informatique et du support à l'administration.

Au cours de l'année 1985-1986, les principales activités ont été, sur le plan organisationnel, de raffermir la structure de la Direction par le recrutement des chefs de service appropriés et le rapatriement de la fonction bureautique du Ministère. La mise en place d'une méthodologie de développement des systèmes permettra, à moyen terme, d'augmenter la productivité des analystes et des techniciens.

Sur le plan des systèmes informatiques proprement dits, il y a eu la mise en chantier du système d'information sur les programmes agricoles et la clientèle (SINPAC) dont l'objectif premier est de décentraliser la gestion des programmes de subvention et de la fiche des exploitations agricoles; la réalisation du sous-système des lieux de consommation du système généralisé d'inspection dont l'objectif général est de favoriser l'application des lois en inspection des aliments.

Dans le domaine de la santé animale, le système d'information et de communication des laboratoires de pathologie animale (SICLOP) a fait l'objet d'une conception administrative dans le but de dégager une perspective d'ensemble de la santé animale au Québec, en associant les données épidémiologiques

des laboratoires, du programme ASAQ et des abattoirs. Conjointement avec la Direction de la santé animale et le Bureau central de l'informatique, un projet pilote bureautique gouvernemental a été mis sur pied grâce à une aide de 50 000 $ du ministère des Communications et cela, dans le but de mettre au point un prototype de démonstration dans le secteur des systèmes experts.

Par ailleurs, 2 autres expériences de « prototypage » ont été conduites dont l'une en télématique et l'autre en géomatique; cela, dans le but de démontrer les potentiels d'utilisation de ces nouvelles technologies appliquées au domaine de l'agroalimentaire.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines exerce un rôle conseil et d'assistance auprès des autorités, des gestionnaires et des employés du Ministère. Elle est structurée en 5 services qui sont chargés de l'organisation administrative et de la dotation, du développement des ressources humaines, de la paie, des relations du travail et des retraites et assurances.

Des activités ont été réalisées au bureau de direction concernant la politique d'égalité en emploi, le programme de primes à l'initiative, l'évaluation du rendement et les campagnes de levée de fonds.

Sous cet aspect, les activités suivantes furent réalisées:

— dans le programme d'égalité en emploi pour les femmes, 22 personnes ont bénéficié de congés avec traitement pour un total de 360 jours-personnes;

— pour souligner la journée internationale de la femme, une participation active fut assurée et un congé d'une demi-journée fut accordé à 150 personnes pour leur permettre de participer à cette activité;

— dans le programme d'égalité en emploi pour les personnes handicapées, un comité a étudié 6 dossiers d'employés présentant des difficultés reliées à un handicap développé en cours d'emploi;

— des rencontres de consultation furent faites auprès de 10 employés handicapés pour les aider à solutionner des problèmes particuliers;

— dans le programme d'égalité en emploi pour les membres de communautés culturelles, une étudiante de l'Université Concordia a fait un stage comme chargée de dossiers durant l'été;

— dans le programme de primes à l'initiative, un total de 39 suggestions ont été présentées par les employés et 14 primes furent méritées;

— concernant l'évaluation du rendement, une mise à jour a été faite de la procédure appliquée pour le suivi;

— pour les campagnes de levée de fonds, une coordination fut assurée pour Centraide, les maladies du coeur et la Société canadienne du cancer.

Les principales activités des services se répartissent comme suit:

Organisation administrative et de la dotation

— Détermination du niveau de 655 emplois dont 353 emplois réguliers et 302 emplois occasionnels.

— Dotation de 430 postes de travail, dont 188 par affectation, 73 par mutation, 38 par promotion (dont 7 sans concours) et 131 par recrutement.

— Traitement de 2 061 engagements de personnel occasionnel dont 354 étudiants.

— Analyse de 12 demandes d'avancement accéléré d'échelon pour cause de rendement exceptionnel.

— Traitement de 22 dossiers de changement de grade du personnel professionnel.

— Réalisation de plusieurs études reliées aux plans d'organisation administrative supérieure et inférieure du Ministère.

— Élaboration et implantation des directives et procédés ministériels suivants:

  • modalités concernant la présentation d'un plan d'organisation administrative supérieure;

  • modalités de dotation des emplois autres que ceux d'encadrement;

  • approbation de projets particuliers comportant la création d'emplois occasionnels.

— Élaboration d'un plan d'action relatif au Programme de progression de carrière des personnes oeuvrant dans la famille des emplois de secrétariat.

Développement des ressources humaines

— En fonction des demandes reçues et des besoins des unités administratives, le Service a offert de nombreuses séances de consultation individuelle et de groupe.

— Au chapitre du développement des ressources humaines, 1 600 employés de toutes les catégories ont participé à des activités de formation et de perfectionnement. Plusieurs de ces activités ont porté sur de la formation axée sur des spécialités en agriculture et ont été assumées par des ressources internes au Ministère.

— Ces différentes activités de développement ont nécessité des investissements de 6 860 jours-personnes et de 157 183 $.

Paie

— Ajustement du dossier informatique de base de quelque 4 500 employés actifs, par l'enregistrement de 92 000 transactions dont 48 500 sont reliées à la paie.
— Contrôle d'émission de quelque 7 000 chèques de paie ou d'indemnité par mois.
— Exploitation des systèmes reliés aux versements des gains, au paiement des divers avantages sociaux et au contrôle de l'assiduité.
— Constitution et mise à jour du fichier de renseignements sur le personnel formé de 9 500 dossiers dont 4 500 sont actifs.
— Émission de 1 500 relevés d'emploi.

Relations du travail

Mesures disciplinaires et administratives

Assistance et conseil aux gestionnaires dans l'application de 13 mesures disciplinaires dont:

— 6 réprimandes non contestées;
— 6 suspensions dont 2 contestées;
— 1 congédiement non contesté.

Assistance et conseil aux gestionnaires dans l'application de 13 mesures administratives dont:

— 2 relevés provisoires contestés;
— 6 avertissements non contestés;
— 2 mises en demeure non contestées;
— 2 coupures de traitement contestées;
— 1 réorientation professionnelle non contestée.

Griefs, arbitrages et appels

Étude de 79 dossiers de griefs.

Traitement de 16 dossiers d'arbitrages et d'appels dont:

— 4 désistements du syndicat;
— 5 ententes hors cour;
— 7 décisions arbitrales.

Interrelations avec les syndicats

Tenue de:

— 4 comités ministériels de relations professionnelles;
— 6 comités paritaires « Agents de la paix »;
— 1 comité de griefs;
— 1 rencontre de mise à jour des dossiers de griefs;
— 4 rencontres de négociation « Professeurs »;
— 3 rencontres de négociation « Agents de la paix ».

Conflits d'intérêts

Traitement de 12 demandes d'étude de dossiers relatives à la politique sur les conflits d'intérêts.

Activités de support conseil en matière de relations du travail

Environ 2 600 heures ont été consacrées à cette fin par les conseillers en relations du travail. Leurs interventions portent généralement sur des problèmes reliés à l'alcoolisme et autres toxicomanies, l'absentéisme, les communications interpersonnelles et sur certains types de comportement qui influencent négativement le rendement au travail.

Santé et sécurité

Élaboration et application d'une politique ministérielle en santé et sécurité du travail.

Organisation et réalisation de diverses activités lors de la semaine de la santé et de la sécurité du travail.

Formation et support apportés à 71 gestionnaires dans la préparation des programmes de prévention de leur établissement respectif (21).

Tenue de sessions relatives à la sécurité sur les chantiers de construction.

Négociation de conventions collectives

Préparation des mandats et début du processus de négociation avec les unités « Professeurs » et « Agents de pêcheries ».

Retraites et assurances

— Réalisation de 342 rencontres individuelles pour assister d'éventuels retraités à planifier leur départ en retraite ou en préretraite conformément au Programme d'indemnisation des départs volontaires.
— Participation ou réalisation de 17 rencontres de groupe pour fournir de l'information sur les avantages sociaux dont 12 conformément au cours de préparation à la retraite diffusé par l'Office des ressources humaines.
— Réponse à 160 demandes concernant les assurances collectives.
— Administration de 220 dossiers d'accidents de travail.
— Étude et conseil dans des dossiers reliés aux plans d'assurances.
— Étude et conseil dans des dossiers de remboursement et de fonds de pension.

Programme 10

Développement des pêches maritimes

Ce programme vise à stimuler le développement des pêches maritimes et à fournir aux pêcheurs, aux entreprises et aux travailleurs d'usine une aide financière, des services et des équipements d'appui aptes à améliorer le rendement du secteur.

Éléments de programmes	Budget	Dépenses
10.1 Gestion des ressources, développement et administration	11 139 700 $	10 951 000 $
10.2 Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource	28 060 900 $	17 024 300 $
Total	**39 200 600 $**	**27 975 300 $**

Effectifs du programme	1984-1985	1985-1986
Cadres supérieurs	10	9
Professionnels	39	29
Agents de maîtrise (ouvriers et agents de paix)	10	20
Employés de bureau et assimilés		
Techniciens et assimilés	81	83
Agents de la paix	52	51
Ouvriers	41	30 (5)
Total	**244**	**222(5)***

* Personnel excédentaire (5)

Élément 10.1

Gestion des ressources, développement et administration

Recherche scientifique et technique

La Direction de la recherche scientifique et technique gère des programmes de recherche et de développement des ressources, de la capture et de la transformation, dans le but de rationaliser et de rentabiliser les secteurs des pêches commerciales et de l'aquiculture. Elle s'associe aussi aux processus d'innovation et de transfert technologique résultant de la mise en application des résultats de recherche.

Cette Direction dispose maintenant d'un réseau de 6 stations de recherche, dont 5 à caractères biologique et régional, à Gaspé, Sept-Îles, La Tabatière (saisonnière), Cap-aux-Meules et Sainte-Foy et deux à caractère technologique, secteur capture, à Grande-Rivière et secteur transformation à Gaspé.

Cette Direction supporte six thèmes d'activités, soit: défense de l'environnement des pêches, gestion biologique et sélectivité, nouvelles exploitations, aquiculture, rentabilisation de l'exploitation et qualité et valorisation de la transformation des produits aquatiques.

Défense de l'environnement

Cette Direction est l'interlocuteur officiel du secteur des pêches auprès du ministère de l'Environnement du Québec. Sa participation a été requise dans une quinzaine de dossiers. Elle a également réalisé une étude visant à déterminer si la construction d'un chenal d'accès de minéraliers dans la lagune de Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine a eu un impact sur le homard.

Gestion biologique et sélectivité des engins de pêche

Les efforts ont porté sur les principales espèces exploitées dans un contexte de compétition interprovinciale, soit la crevette, le crabe des neiges et la morue. Pour la crevette, une nouvelle méthode d'évaluation des stocks développée au Ministère a été validée conformément à un projet conjoint avec Pêches et Océans Canada. En ce qui concerne le crabe, un engin traînant expérimental a été mis au point afin d'améliorer nos méthodes de prédiction d'abondance de ce crustacé; cet engin devra être validé. La partie « terrain » des recherches, visant à déterminer, par l'étiquetage, l'origine des stocks de morue pêchés sur la Basse-Côte-Nord a été complétée.

Nouvelles exploitations

Sur la Basse-Côte-Nord, les données d'inventaire de la répartition du crabe des neiges ont été complétées et le développement d'une pêche dirigée vers le pétoncle a été favorisé. Les aspects « terrain » d'un projet d'analyse du développement de la pêche à l'anguille sur la Moyenne-Côte-Nord ont été finalisés; le potentiel de la pêche du flétan Atlantique sur le pourtour de l'Île d'Anticosti a été évalué. Des efforts ont été consacrés au déblocage de certaines contraintes à l'exploitation d'espèces côtières abondantes, telles que les oursins, le crabe de roche, les algues. Enfin, des études ont aussi été réalisées dans la baie d'Ungava sur la morue, le pétoncle et l'omble chevalier.

Aquiculture

Les efforts de recherche et d'innovation se sont poursuivis afin de favoriser les implantations en cours de la mytiliculture et de la salmoniculture. Les possibilités d'élevage en mer de l'omble de fontaine et du pétoncle ont été analysées.

Rentabilisation de l'exploitation

Les aspects « terrain » d'une enquête sur l'efficacité technico-économique des pêches du crabe, de la crevette et de la morue ont été faits. La préparation de catalogues sur les engins et les navires de pêche a été finalisée. Une méthode rentable d'utilisation de la palangre par les bateaux côtiers a été développée et transférée en Gaspésie. Les essais de mise au point d'un chalut pour la pêche de la crevette nordique ont été menés à terme.

Qualité et valorisation des produits transformés

Plusieurs projets ont été achevés en collaboration avec l'industrie et d'autres intervenants de recherche. Ils ont porté sur: les processus de bonne manipulation du poisson; l'utilisation des résidus de transformation; la fabrication avec ces résidus de boëttes artificielles pour remplacer le poisson-appât utilisé dans les pêches à la palangre; le compostage des déchets pour leur utilisation en alimentation animale ou comme engrais; la valorisation du poisson de qualité extra et la fabrication d'agglomérés de poissons (surimi).

Protection

La Direction de la protection a le mandat de veiller à l'application de la Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciale du Québec (c. P-9.01) en ce qui concerne les espèces anadromes (saumon, truite de mer, éperlan) et catadromes (anguille), de même qu'à l'application de la réglementation relative à la pêche commerciale en eaux douces. Elle voit également à l'administration du programme d'enregistrement des pêcheurs commerciaux et maintient un lien étroit avec les communautés de pêche du Québec, par l'intermédiaire de ses 44 agents de pêcheries répartis dans 9 districts maritimes.

Pour la saison de pêche 1985, la Direction a délivré 1 766 permis de pêche commerciale, 930 permis d'aides-pêcheurs et 2 317 immatriculations de bateau de pêche commerciale. La Direction a utilisé 5 navires de patrouille de 15 à 30 m (50 à 100 pieds) pour effectuer la surveillance des pêches côtières dans les eaux à marée du Québec.

Services administratifs

La Direction des services administratifs a pour responsabilité de fournir aux autres unités administratives du sous-ministériat aux pêches commerciales (Direction de la recherche scientifique et technique, Direction des services aux usagers et Direction de la protection), les services de soutien et de conseil en matière de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, de même qu'en matière de communication, de documentation et de systèmes informatisés. De plus, elle assure la liaison entre les unités administratives mentionnées précédemment et les services centraux du Ministère. Les principales activités de la Direction des services administratifs ont été:

— la mise en place d'un processus de vérification et de saisie des transactions budgétaires à partir de Gaspé;
— l'administration du programme d'indemnisation des départs volontaires (PIDV) pour les employés du Ministère dans le secteur des pêches;
— les négociations relatives à la convention de travail des agents de pêcheries;
— l'implantation d'un système informatisé de gestion des prêts;

— la mise en place de sous-centres de documentation dans les stations de recherche de Cap-aux-Meules, Sept-Îles et Québec;
— l'inventaire des biens meubles et immeubles du secteur des pêches.

Élément 10.2

Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource

Services aux usagers

Essentiellement axée sur les services aux pêcheurs et aux usines de transformation, la Direction des services aux usagers administre les divers programmes de prêts et de subventions du Ministère du secteur des pêches maritimes, fournit le support technique aux pêcheurs pour la construction et la réparation des bateaux de pêche et gère les installations d'appui mises à la disposition de l'industrie des pêches maritimes. La Direction maintient des bureaux régionaux en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord ainsi qu'un bureau local à Sept-Îles et au Québec-Nordique.

Aide financière

Le programme d'aide financière à la construction de bateaux de pêche de plus de 10,6 mètres permet au pêcheur professionnel de bénéficier d'une subvention égale à 35 % du coût de construction d'un bateau de pêche agréé construit au Québec. Depuis le 6 mars 1984, la subvention est augmentée à 50 % pour les pêcheurs de poissons de fond et à 40 % pour les pêcheurs de crevettes. Les pêcheurs devront retirer, pendant une période minimale de 5 ans, au moins 75 % de leurs revenus bruts de la pêche du poisson de fond ou de la crevette, selon le cas. Les subventions additionnelles concernent les bateaux mis en chantier avant le 1er janvier 1986, sans égard à la date de fin des travaux de construction.

Ce programme, qui vise le renouvellement et la modernisation de la flotte de pêche du Québec, a permis à 23 pêcheurs de bénéficier de subventions totalisant 2 598 499 $. Conformément à ces divers programmes d'aide à la construction de bateaux, 13 bateaux de plus de 10,6 mètres, représentant des coûts de construction de 9 028 674 $, ont été mis en chantier.

Les pêcheurs sont en outre admissibles à des prêts pour la construction de bateaux neufs, l'achat de bateaux usagés, les réparations, l'achat d'équipement et les consolidations de dettes. En 1985-1986, 119 pêcheurs se sont prévalus de ces programmes de prêts pour une somme de 6 790 214 $.

Un programme d'aide financière est également disponible pour les constructions de bateaux de pêche de 6 à 10,6 mètres et 38 pêcheurs professionnels en ont bénéficié avec des subventions atteignant 98 915 $. Afin d'aider le pêcheur à protéger ses investissements, le Ministère offre une aide financière égale à 50 % du coût de la prime d'assurance des bateaux de pêche. Ainsi, 689 unités de pêche ont profité du paiement d'une partie de leur prime d'assurance pour un coût total de 741 241 $.

La Direction des services aux usagers administre divers autres programmes d'aide financière dont le programme d'aide à l'achat de moteurs marins pour les bateaux de moins de 10,6 mètres qui a entraîné des déboursés de 209 554 $ pour 121 bénéficiaires et le programme d'aide à l'acquisition d'agrès de pêche, dont l'utilisation assure la conservation des ressources marines, qui a nécessité des déboursés de 31 554 $ pour 66 bénéficiaires.

La Direction a administré pour la dernière année le programme d'aide financière à l'acquisition de bacs de manutention. Des subventions totalisant 41 472 $ ont été versées aux pêcheurs et aux entreprises de transformation selon le programme d'aide financière à l'acquisition de bacs pour la manutention des produits de la mer. Ce programme couvre 50 % des coûts d'acquisition des bacs et réservoirs approuvés et destinés à améliorer la qualité des produits de la mer en facilitant la manutention après la capture et pendant l'entreposage.

Pour les Îles-de-la-Madeleine, un programme de mise en conserve du maquereau a entraîné des déboursés totaux de 76 371 $. Ces sommes sont versées dans le but de consolider les conserveries des Îles et d'aider les pêcheurs à poursuivre leurs activités après la saison de pêche du homard.

Deux nouveaux programmes sont entrés en vigueur en 1985-1986. Il s'agit du programme d'aide financière à l'acquisition d'équipements de pêche pour les bateaux de 7,6 à 10,6 mètres tels que radar, loran C, pompe de lavage, etc. Des subventions totalisant 60 399 $ ont été versées à 75 bénéficiaires. L'autre programme concerne l'aide financière pour le développement de la pêche commerciale des espèces catadromes et d'eaux douces. Quarante-deux bénéficiaires ont reçu des subventions pour un montant de 7 204 $.

Aide technique

Le Service de l'aide technique fournit le support conseil aux pêcheurs pour les aider à planifier le choix de leurs bateaux et de leurs équipements, lance les appels d'offres pour la construction des bateaux, assure la surveillance de la construction des bateaux et le suivi global de l'état de la flotte de

bateaux de pêche du Québec. Une contribution de premier ordre a été apportée dans l'évaluation des bateaux usagés en vue d'établir la valeur sur laquelle sont basés les prêts à être consentis. La Direction a poursuivi la mise en place du processus de normalisation des cales de bateaux.

Gestion des équipements

Pour améliorer la qualité des produits marins du Québec, le Ministère encourage l'utilisation de la glace pour les conserver. Il met à la disposition des pêcheurs et des entreprises de transformation les services de production et de vente de glace. Les entreprises de transformation l'achètent à un prix de 47 $ la tonne, et les pêcheurs enregistrés du Québec à un prix représentant 25 $ la tonne. La production d'une tonne de glace coûte 53 $ au Ministère.

Le Service de la gestion des équipements exploite ces équipements de production de glace, de même que les entrepôts frigorifiques qui vont bientôt être cédés à l'industrie privée. Dans ce dernier cas, le Ministère veut suppléer temporairement au manque de capacité de congélation et d'entreposage frigorifique des entreprises de transformation des produits de la pêche. Ces services ont coûté 1 035 368 $ au Ministère.

Les centres de services de Cap-aux-Meules, Newport et Blanc-Sablon sont en opération et offrent aux pêcheurs la possibilité de monter leurs bateaux afin de procéder à des travaux ou pour la période hivernale. Une étude de faisabilité a été réalisée afin d'évaluer la possibilité de construire un centre de services pour bateaux de pêche à La Tabatière. Cette étude a coûté 24 800 $.

Développement industriel

Les entreprises de transformation des produits marins désireuses de moderniser leurs installations et de les rendre conformes aux normes de construction et d'opération édictées en vertu de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c.P. — 29), de même que les nouvelles entreprises admissibles peuvent bénéficier d'une aide financière en vertu du programme de compensation à la désuétude des conserveries et des usines de préparation des produits marins. Ainsi, 5 entreprises ont pu bénéficier de subventions totalisant 105 324 $.

Afin de favoriser le développement des pêches maritimes et de diversifier la transformation des produits marins, le Ministère administre le programme de rationalisation du secteur de la transformation des produits de la pêche sous forme de prise en charge de 20 % du coût des immobilisations reconnues comme admissibles par le Ministère. Des subventions de 6 745 297 $ ont ainsi été accordées à 23 entreprises.

Partie III

Lois administrées

Lois administrées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation:

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (c. M-14);

Loi sur les abeilles (c. A-1);

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture (c. A-2);

Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales (c. A-19);

Loi sur les cercles agricoles (c. C-9);

Loi sur le commerce du pain (c. C-32);

Loi sur le crédit aux pêcheries maritimes (c. C-76);

Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture (c. E-1);

Loi sur les entrepôts frigorifiques pour le poisson et la boitte (c. E-12);

Loi sur la fiscalité municipale (articles 1, 2, 3, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 55, 56, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 203, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 259). (c. F-2.1);

Loi sur le mérite agricole (c. M-10);

Loi sur les mines (article 134) (c. M-13);

Loi sur les terres publiques agricoles (c. T-9.1);

Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P-29); Loi sur la protection des animaux pur sang (c. P-36);

Loi sur la protection des plantes (c. P-39);

Loi sur la protection sanitaire des animaux (c. P-42);

Loi sur les sociétés agricoles et laitières (c. S-23);

Loi sur les sociétés d'agriculture (c. S-25);

Loi sur les sociétés d'horticulture (c. S-27);

Loi sur les sociétés de fabrication de beurre et de fromage (c. S-29);

Loi sur les syndicats d'élevage (c. S-39);

Loi sur les terres et forêts (articles 23, à 25, 74 et 84). (c. T-9);

Loi assurant la reprise des activités de Madelipêche Inc. (1983, c.6);

Loi sur la prévention des maladies de la pomme de terre (C. P-23.1);

Loi sur la commercialisation des produits marins (c. C-32.1);

Loi sur les pêcheries et l'aquaculture commerciales (c. P-9.01).

Lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec:

Loi favorisant l'amélioration des fermes (c. A-18);

Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers (c. A-29.1);

Loi sur le crédit agricole (c. C-75);

Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées (c. C-75.1);

Loi favorisant le crédit à la production agricole (c. C-77);

Loi sur le crédit forestier (c. C-78);

Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques (c. C-79);

Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles (c. M-36);

Loi sur le prêt agricole (c. P-20);

Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs (c. E-12.1);

Loi sur le crédit aquacole (c. C-77.1).

Lois administrées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec:

Loi sur la protection du territoire agricole (c. P-41.1);

Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidants (c. A-4.1).

Loi administrée par la Raffinerie de sucre du Québec:

Loi sur la Raffinerie de sucre du Québec (c. R-0.1);

Lois administrées par la Régie des assurances agricoles du Québec :

Loi sur l'assurance-récolte (c.A-30) ;

Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (c. A-31 ;

Loi administrée par la Régie des grains du Québec :

Loi sur les grains (c. G-1.1).

Lois administrées par la Régie des marchés agricoles :

Loi sur la mise en marché des produits agricoles (c. M-35) ;

Loi sur les producteurs agricoles (c. P-28) ;

Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (c. P-30).

Loi administrée par la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA) :

Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (c. S-21).